CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE LORRAINE

L'ALLEMAGNE
PARTENAIRE INCONTOURNABLE DE LA LORRAINE

Séance Plénière du 18 octobre 2011

Faire des relations Lorraine-Allemagne un levier du développement régional

Octobre 2011

Conseil Economique Social et Environnemental LORRAINE

Président du groupe de travail

Gilbert KRAUSENER
Rapporteur de la situation économique sociale et environnementale du CESE de Lorraine

Coordination et suivi

Vincent HEIN
Chargé de Mission

Membres du Groupe de Travail

Hubert DUCHSCHER
Raymond FRENOT
Maurice GRUNWALD
Robert MERTZ
Pierre MUTZENHARDT
Jean-Louis PIERQUIN

Personnes auditionnées

Les membres du groupe de travail tiennent à remercier toutes les personnes qui ont contribué par leurs témoignages précieux et leurs expertises diverses à l'élaboration de ce rapport.

Jean Arnould - Directeur Général de Thyssen Krupp Presta France

Frank Becker - Directeur adjoint, ADIRA (Agence de développement économique du Bas-Rhin)

Marcel Berveiller - Professeur émérite ENSAM, ancien Conseiller Ambassade de France à Berlin

Denis Brunn - Université de Nancy II, Historien

Gérard Calais - Directeur du service d'études du Secrétariat Général aux Affaires Régionales de Lorraine

Myriam Cocco - Centre Transfrontalier, Conseillère Pédagogique Langues Vivantes

Laurent Damiani - Directeur, Eurodev Center, Forbach

Raymond David - Responsable du service statistique, études, veille, évaluation, DIRECCTE Lorraine

Laurence Devaux - Chargée de mission commerce extérieur, Conseil Régional de Lorraine

Christiane Dobel - Chargée de mission, DIRECCTE Lorraine

Alain Engel - Ancien Président de la société VIESSMANN Faulquemont

Ghislaine Friry - Conseillère en développement international, CCI International Lorraine

Anne Fritsch-Renard - Directrice des opérations ADIELOR

Vincent Froehlicher - Directeur Général, ADIRA (Agence de développement économique du Bas-Rhin)

Paul Higi - Ancien Conseiller Technique auprès du Président du Conseil Régional d'Alsace

Denis Hoffmann - Directeur du centre transfrontalier, Inspecteur de l'Education Nationale, Chargé de la Mission Départementale «Langues vivantes»

Albert Jaeger - Inspecteur Adjoint à l'Inspection d'Académie de la Moselle

Martine Maire - Directrice des affaires régionales, Banque de France Lorraine

Jacques Mambriani - Conseiller auprès du Président du Conseil Général de la Moselle

Anita Marchal - Mission Langues Vivantes, Inspection académique du Bas-Rhin

Jean Michels - Directeur Général des Services, Communauté d'Agglomération Forbach Portes de France

Patricia Oster-Stierle - Professeur-Docteur, Vice-présidente de l'UNIVERSITE DE LA SARRE pour l'Europe et la Culture

Isabelle Prianon - Directrice Générale des Services GECT Saarmoselle Avenir, Sarrebrück

Ioulia Sauthier - Directrice Régionale du Commerce Extérieur

Alain Schmidt - Sémaphores entreprises

Karl Schneider - Statisticien, Statistisches Amt Saarland

Muriel Vittoz - Déléguée Générale VALORIS LORRAINE

Valérie Vogler - Rectorat de Strasbourg

Rolf Wittenbrock - Docteur, et Responsable du Pôle Europe UNIVERSITE DE LA SARRE

INTRODUCTION SYNTHÈSE — Page 7

LES 11 PROPOSITIONS DU CESEL — Page 11

Pour faire des relations Lorraine-Allemagne un levier du développement régional

EN SEPT CHAPITRES — Page 13

CHAPITRE 1 - France-Allemagne, des choix stratégiques différents — Page 13

CHAPITRE 2 - Lorraine et Sarre, des enjeux communs de développement — Page 41

CHAPITRE 3 - Investissements allemands en Lorraine : attractivité historique et nouveaux enjeux — Page 59

CHAPITRE 4 - Commerce extérieur : l'Allemagne, premier partenaire de la Lorraine — Page 77

CHAPITRE 5 - Le marché du travail frontalier : quelles perspectives d'avenir ? — Page 89

CHAPITRE 6 - La langue du voisin : un enjeu majeur pour l'avenir — Page 94

CHAPITRE 7 - Vers un aménagement métropolitain transfrontalier Sarrebrück-Moselle Est — Page 109

ANNEXES — Page 117

1- Agenda Franco-Allemand 2020, adopté par le Conseil des Ministres Franco-Allemand du 4 février 2010

2- Tribune de Guido Westerwelle, Ministre allemand des affaires étrangères sur la nouvelle politique énergétique allemande

Dans sa communication du 26 juin 2007 « L'enjeu transfrontalier au cœur du développement de la Lorraine – une urgence : le Luxembourg », le CESE de Lorraine démontrait que la dynamique transfrontalière avec le Grand-Duché était un élément structurel grandissant de l'économie lorraine. Il nécessitait alors une convergence d'objectifs à affirmer plus fortement.

Le constat que faisait notre Assemblée n'a cessé de se vérifier, et dans la récente période, il prend une importance toujours plus significative. Pour le CESEL, l'interdépendance de la Lorraine et du Luxembourg représente une opportunité plus qu'une menace. Des axes de coopération se dessinent, ils doivent être vigoureusement accélérés.

Au-delà du Luxembourg, le contexte international et transfrontalier dans lequel se trouve aujourd'hui la Lorraine reste marqué par plusieurs éléments clés :

- des **mutations économiques** mondiales qui s'accélèrent et qui ont un impact local croissant ;
- une **intégration européenne** toujours plus cruciale pour l'avenir des Etats Membres et de leurs territoires ;
- une construction progressive de **la Grande Région**, dont on souhaite qu'elle devienne un véritable laboratoire de la coopération européenne ;
- une **situation singulière de la Lorraine**, dont le développement apparaît comme faible à côté des deux moteurs économiques (et voisins) que sont le Luxembourg et l'Allemagne ;
- la mise en place de **l'Agenda Franco-Allemand 2020*** dans lequel la Lorraine peut prétendre jouer un rôle majeur.

Ce que nous appelions « l'exception frontalière lorraine » dans notre communication de 2007 ne se limite pas au constat des enjeux posés par le développement du Luxembourg. Cette spécificité lorraine provient également des relations de la région avec l'Allemagne, et plus particulièrement avec la Sarre.

* Voir ANNEXE 1

Le but de ce rapport est d'estimer l'importance pour la Lorraine des relations qu'elle entretient avec l'Allemagne et de leurs évolutions.

L'omniprésence de l'Allemagne dans les dynamiques lorraines

- **Dans l'évolution des choix stratégiques français et allemands (Chapitre 1, p 13)**

De nombreuses études comparant la France et l'Allemagne ont été menées récemment. Elles donnent lieu à un débat intense, essentiellement orienté sur la compétitivité. L'objet du présent rapport du CESEL n'est pas de prendre position sur un choix de modèle économique et social national ou européen. Néanmoins, il est important de donner à chacun tous les éléments nécessaires pour se faire une opinion sur les orientations prises par ces deux pays.

Au-delà des simples comparaisons, **les profils parfois divergents des deux pays impactent la nature des relations entre la Lorraine et l'Allemagne**. Les divergences apparues lors de la dernière décennie sont à la fois le fait de caractéristiques structurelles anciennes, mais aussi de politiques actives des Etats.

- **Dans ses défis communs avec la Sarre (chapitre 2, p 41)**

Le point commun le plus marqué entre la Lorraine et la Sarre est incontestablement leur tradition industrielle. Les grandes mutations des années 1970 ont été déterminantes dans la transformation de la Lorraine et de la Sarre. Elles expliquent en grande partie la situation économique et sociale d'aujourd'hui. A l'heure actuelle, on note cependant des différences parfois importantes entre les deux régions.

Au regard des spécialisations industrielles, avec une forte identité dans l'automobile, des enjeux technologiques et des constructions universitaires, la nécessité d'une collaboration accrue s'impose pour l'avenir de nos deux régions.

L'université Franco-allemande est très implantée en Lorraine et en Sarre. La volonté affichée dans l'agenda franco-allemand 2020 de faire monter en puissance cette université ainsi que la construction de l'université de la Grande Région doivent être l'occasion de conforter la place de pointe qu'occupent la Lorraine et la Sarre dans ces transformations.

- **Dans la forte présence d'investissements allemands en Lorraine (Chapitre 3, p 59)**

Les investissements étrangers présents sur le territoire régional proviennent majoritairement de capitaux allemands. Ils ont marqué le développement économique régional, en particulier en Moselle, mais pas seulement. Ils sont impactés par d'importants changements de stratégie outre-Rhin depuis le début des années 2000. Cette présence importante représente pour la Lorraine un élément de premier plan pour le développement de son économie.

- **Dans le commerce extérieur (chapitre 4, p 79)**

Les débouchés industriels de la Lorraine sont marqués par des échanges commerciaux intenses avec l'Allemagne. Historiquement important dans le PIB lorrain et structurellement excédentaire, le commerce extérieur de la région est composé à plus de 30% d'échanges avec l'Allemagne. Cet élément conditionne en grande partie la conjoncture lorraine et nécessite des stratégies adaptées. Le recul brutal de la production industrielle au deuxième semestre 2008, mais aussi certains éléments de la reprise montrent à quel point la situation économique de la Lorraine est liée à la santé économique de son voisin.

- **Dans le marché du travail frontalier (Chapitre 5, p 93)**

Au cours de la dernière décennie, le nombre de Lorrains travaillant en Sarre et en Rhénanie Palatinat est en baisse. Il est cependant très marqué dans certains territoires de la région. Deux phénomènes sont probables pour l'avenir : une demande croissante en ressource humaine et une évolution des compétences.

- **Dans l'importance de la langue du voisin (chapitre 6, p 99)**

Cet usage n'est pas exclusivement du ressort des frontaliers. Les compétences linguistiques en allemand sont utiles, notamment aux entreprises lorraines et ces aptitudes semblent en voie de diminution. Côté enseignement, des initiatives existent en Moselle, mais sont encore trop marginales. Le CESEL a décidé de prendre l'exemple du travail mené conjointement par les collectivités territoriales alsaciennes (Conseil Régional + Conseils Généraux) et le Rectorat de Strasbourg. Plusieurs mesures très volontaristes sont mises en œuvre depuis 20 ans et pourraient faire l'objet d'un échange de bonnes pratiques entre nos deux régions.

- **Dans l'espace transfrontalier Sarrebruck-Moselle Est (Chapitre 7, p 117)**

La coopération transfrontalière territoriale initiée notamment par l'Eurodistrict Saarmoselle Avenir (qui s'inscrit également dans le projet Metroborder) est le

reflet d'une continuité territoriale que les Lorraines et les Lorrains de Moselle Est vivent depuis bien longtemps. Ce bassin de vie transfrontalier que l'on peut identifier comme une métropole transfrontalière fait partie des territoires à enjeux de notre région. C'est un espace cohérent qui se dessine à travers un marché de l'emploi transfrontalier important, un bassin de consommation, un lieu d'échanges culturels, de loisirs ; il mérite une coopération institutionnelle renforcée. Cette initiative constituera sans doute un des principaux leviers de développement des territoires de Moselle Est et notamment du Bassin Houiller, en grande difficulté.

Chacune de ces relations singulières décrites dans le rapport fait apparaitre des leviers forts et l'objectif de ce document est de poser des pistes prioritaires d'action.

S'appuyer sur les relations privilégiées avec l'Allemagne est un des axes de la stratégie du développement de la Lorraine. Il doit être appréhendé comme un cadre de réflexion de premier plan. Nous l'écrivions déjà en 2007 au sujet du Luxembourg, le constat est le même pour l'Allemagne : « La dynamique frontalière est un paramètre des mutations de la Lorraine ». Le rôle des acteurs régionaux est de faire en sorte de ne pas subir ces mutations mais de bien les accompagner pour en tirer tous les effets positifs possibles.

Un effet d'entraînement de l'économie régionale : plus de 60 000 emplois en jeu

D'après une estimation du CESEL, plus de 60 000 emplois directs pour les Lorrains et les Lorraines sont en jeu du fait des relations avec l'Allemagne. C'est pourquoi la Lorraine, plus que les autres régions, doit prendre conscience de cette réalité.Dans ses travaux annuels sur les évolutions socioéconomiques de la Lorraine*, le CESEL fait régulièrement le constat que le fait frontalier lorrain génère une **partie importante des richesses créées.**

La théorie de la base économique montre que la richesse d'un territoire est composée des revenus issus de la base productive (ce qui est produit sur son sol et vendu à l'extérieur) et de la base présentielle (les revenus des habitants, des touristes, dépensés sur place). Vu sous cet angle, l'impact du transfrontalier est important :

- La **base productive** lorraine est fortement conditionnée par la dynamique allemande. Nous démontrons dans ce rapport l'importance des flux et stocks d'investissements étrangers, et du commerce extérieur pour l'économie lorraine.
- La **base présentielle** est alimentée par les revenus des frontaliers et les dépenses des touristes et consommateurs allemands dépensés en Lorraine. Cet apport dans l'économie régionale génère des emplois, notamment dans les services à la personne. A ce titre les revenus des travailleurs frontaliers vers l'Allemagne, estimés par l'INSEE, s'élèvent à environ 625 millions d'euros en 2010.

* Rapport annuel sur la situation économique, sociale et environnementale de la Lorraine et Tableau de bord mensuel de la situation économique et sociale, CESEL.

Le poids de l'Allemagne pour les emplois en Lorraine (Estimations du CESEL)

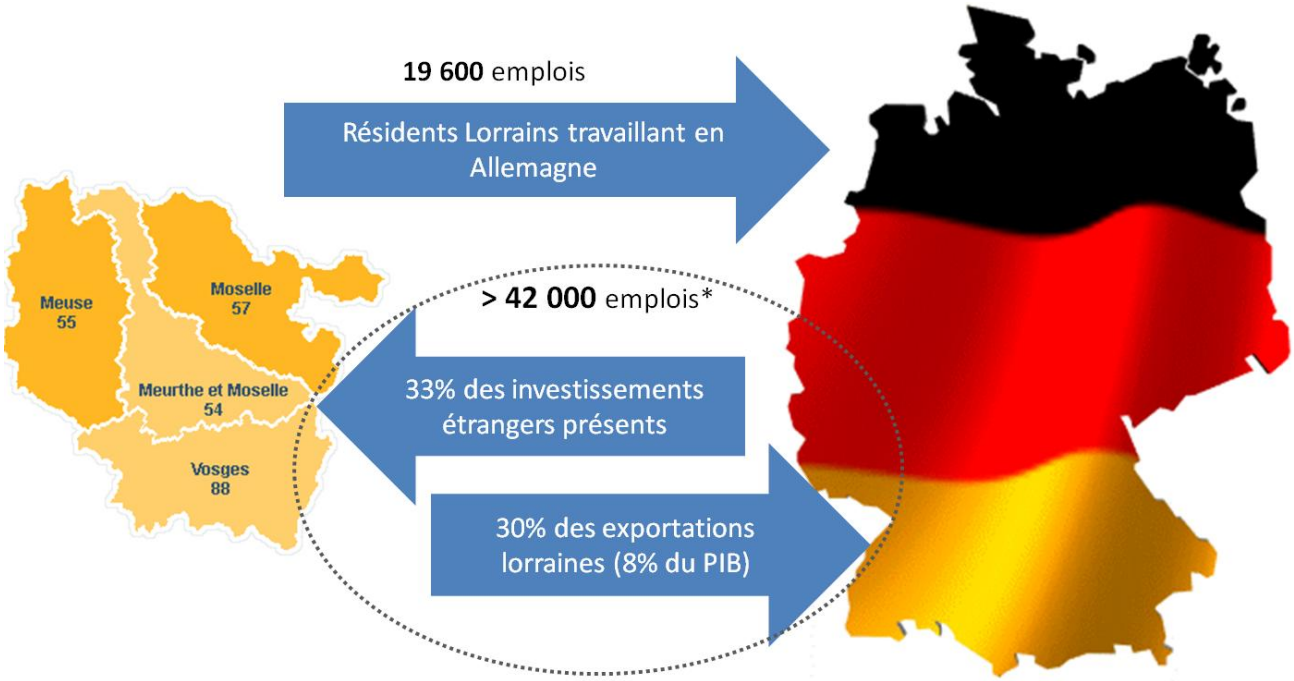

Sources INSEE (emploi frontalier), Valoris Lorraine (IDE), Douanes (Commerce Extérieur), Calculs CESEL

** Les investissements allemands présents en Lorraine concernent plus de 22 000 emplois. D'après une estimation du CESEL, en corrigeant le fait que nombreuses entreprises exportatrices sont issues d'IDE, le nombre d'emplois générés par les exports vers l'Allemagne dépasse les 20 000.*

Les 11 propositions du CESE de Lorraine pour faire des relations Lorraine-Allemagne un levier du développement régional

1.

Travailler autour des axes proposés par « l'agenda franco-allemand 2020* ». Il présente plusieurs objectifs autour desquels la Lorraine doit se mobiliser pour être au premier rang des actions proposées. Le CESEL suggère la création d'un groupe de suivi régional sur la concrétisation de l'agenda franco-allemand en Lorraine (Conseil Régional, Etat, Conseils Généraux, Rectorat, Université de Lorraine, Acteurs Economiques et Sociaux, …) ;

2.

Amplifier les initiatives de mutualisation de recherche de marchés à l'export. Organiser les regroupements d'entreprises dans cet objectif d'export sur un marché allemand exigeant et très concurrentiel. Cela passe notamment par une plus grande sensibilisation des entrepreneurs ;

3.

Afficher plus clairement la stratégie régionale autour des IDE, notamment des IDE allemands pour :
- Attirer de nouveaux investisseurs ;
- Ancrer les entreprises étrangères sur le territoire lorrain. Encourager leur participation aux dispositifs régionaux structurants (Pôles de compétitivité, Institut de Recherche Technologique, dispositifs de formation, structuration des filières, …).

Créer une Chambre de Commerce et d'Industrie allemande en Lorraine.

4.

S'inscrire dans les grands défis technologiques communs avec l'Allemagne, comme par exemple pour l'énergie. Le CESEL encourage les acteurs lorrains à répondre à l'appel du Ministre allemand des affaires étrangères** afin de saisir toutes les opportunités et de nouer des liens de coopération qui peuvent se développer dans des secteurs énergétiques porteurs d'avenir et d'emplois.

* Voir ANNEXE 1

** Tribune de Guido Westelle – Ministre allemand des affaires étrangères - dans le journal le Monde du 30 juillet 2011, voir ANNEXE 2

5.

Mettre en place un partenariat entre la Région, les quatre Départements et l'Académie pour développer de manière significative le bilinguisme à tous les niveaux de formation. Les objectifs doivent être beaucoup plus ambitieux ;

6.

Amplifier les coopérations dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche (Université Franco-Allemande, Université de la Grande Région, Université de Lorraine).
Profiter de la naissance de l'Université de Lorraine pour soutenir la création d'un Institut Franco-Allemand coordonnant et valorisant toutes les initiatives universitaires dans ce domaine ;

7.

Développer des initiatives technologiques communes dans une logique de clusters transfrontaliers, en commençant par le secteur de l'automobile ;

8.

Accélérer le développement du GECT SaarMoselle Avenir pour doter la métropole transfrontalière Sarrebruck-Moselle Est d'un outil original de gouvernance au service d'une vision stratégique partagée pour ce territoire ;

9.

Développer plus fortement les échanges culturels avec l'Allemagne (festivals en commun, jumelages, informations, transposer l'initiative européenne de capitale culturelle à l'échelle de la Grande Région,…) ;

10.

Faire de cette proximité avec l'Allemagne (et le Luxembourg) un des principaux arguments d'attractivité de la région. C'est un élément fort d'identité et de différenciation par rapport aux autres régions.

11.

Augmenter les coopérations avec l'Alsace. La comparaison des bonnes pratiques avec cette région doit être amplifiée, notamment dans l'apprentissage des langues.

FRANCE - ALLEMAGNE

DES CHOIX STRATÉGIQUES DIFFÉRENTS

CHAPITRE 1

Plan du chapitre

I- Un écosystème favorable à une industrie innovante et exportatrice : le centre de gravité de la compétitivité allemande

I.1. L'envol des exportations
I.2. Un tissu de PME de taille moyenne : la puissance du Mittelstand
I.3. L'importance de l'industrie dans la valeur ajoutée et l'emploi
I.4. Un système de R&D favorable à l'innovation
I.5. Compétitivité-coût : une évolution récente favorable à l'Allemagne
I.6. Une stratégie offensive de relocalisation de la valeur ajoutée : une « économie de bazar »

II- Une forte réaction à la conjoncture, à la hausse comme à la baisse

II.1. Une forte récession en 2009, mais déjà dépassée
II.2. Un chômage désormais plus faible qu'avant la récession

III- Le match France-Allemagne pas si déséquilibré

III.1. Un énorme défi démographique pour l'Allemagne
III.2. Une croissance et des créations d'emplois faibles sur la décennie
III.3. Le marché intérieur : la faiblesse de l'Allemagne
III.4. Des investissements freinés dans les années 2000
III.5. Les conséquences sociales des lois Hartz : baisse du salaire réel et augmentation des inégalités

IV- Quel impact sur le long terme de ces divergences ? Trouver des nouveaux espaces de coopération

IV.1. Une croissance tirée par le commerce extérieur : viable sur le long terme ?
IV.2. Trouver les nouveaux espaces de coopération

De nombreuses études ont récemment mis en perspective les grandes évolutions économiques des partenaires historiques que sont l'Allemagne et la France. Le rapport de Coe-Rexecode*, le rapport de la Cour des Comptes** et le Rapport du Sénat*** ont été parmi les plus commentés.

Si certaines interprétations divergent parfois, on retrouve dans ces études des constats similaires.

Une des principales différences entre les deux économies réside dans les moteurs de leur croissance. L'économie allemande est fortement dépendante de l'extérieur quand la France est en capacité d'offrir des débouchés importants dans son marché intérieur, tiré par la consommation, mais souffre de déficits commerciaux croissants.

Une autre interrogation qui apparaît dans la plupart de ces études est celle de la direction que prennent les économies. Force est de constater que lors de la dernière décennie, les modèles français et allemands ont eu tendance à diverger. Si l'on prend du recul, il convient de noter que ces différences qui se sont accrues sont le résultat d'une conjugaison de caractéristiques structurelles parfois anciennes et de politiques économiques divergentes. Le tissu des entreprises, la capacité à accélérer les transferts de technologie, les choix des délocalisations, le financement de la protection sociale, la formation, (...) sont quelques-uns des éléments qui expliquent ces écarts.

La mise en avant des performances et faiblesses des deux pays est souvent partielle et le constat apparaît plus contrasté dans la réalité. Ainsi, la croissance allemande a été plus faible sur la période 2000-2008 et le pays a créé moins d'emplois que la France. Les inégalités y ont également progressé plus vite et les niveaux de vie des deux pays se sont rapprochés. Le solde commercial s'y est amélioré quand il n'a cessé de se dégrader en France. Enfin, l'Allemagne va être confrontée à un véritable défi avec une démographie en grande difficulté et une main d'œuvre qui commence déjà à manquer.

* Coe-Rexecode, Mettre un terme à la divergence de compétitivité entre la France et l'Allemagne, janvier 2011

** Cour des Comptes, Les prélèvements fiscaux et sociaux en France et en Allemagne, mars 2011

*** Délégation sénatoriale à la prospective sur la prospective du couple franco-allemand, Rapport d'information, juin 2011

I- Un écosystème favorable à une industrie innovante et exportatrice : le centre de gravité de la compétitivité allemande

I.1. L'envol des exportations allemandes

Le commerce extérieur est sans aucun doute la performance la plus visible de l'économie allemande. Les gains de parts de marché à l'export de l'Allemagne ont été importants lors de la dernière décennie, au contraire de la France, dont le poids des exports dans le PIB a légèrement baissé en 10 ans et dont le déficit commercial n'a cessé de se creuser.

En 2010, l'Allemagne a exporté pour 950,56 milliards d'euros, la France pour 391,23 milliards*

En 1999, les exportations représentaient 25% du PIB en Allemagne contre 22% en France. La différenciation progressive de l'Allemagne dans une croissance tirée par les exports est intervenue ces dix dernières années, avec une part de 38% du PIB contre 20% réalisés à l'exportation pour la France en 2010.

* Données EUROSTAT

L'Allemagne pèse 33% des exports de la zone euro contre 13,5% pour la France.**

Au sein de la zone euro, les parts de marchés sont systématiquement en recul pour la France (-3,4 points de 1999 à 2008) et en progression pour l'Allemagne (+2 ,3 points).

Les écarts se sont fortement accrus dans l'automobile et l'électronique.

En ce qui concerne les secteurs d'activité, la France perd des parts dans tous les domaines, alors que l'Allemagne n'en perd que dans les secteurs de la chimie et de la sidérurgie. Ce sont dans les secteurs de l'automobile et de l'électronique que les écarts se sont le plus creusés entre les deux pays. Dans l'automobile, l'Allemagne pèse pour 47% du marché (gain de +5,7 points) et la France 13% (-3,8 points). Dans l'électronique, les parts de marché allemandes s'élèvent à 35% (+7 points) contre 11% pour la France (-5,6 points).

Des avantages comparatifs divergents sur le long terme

Une étude du CEPII*** réalisée en octobre 2009 permet d'apporter un éclairage sur l'évolution des avantages comparatifs des deux pays.

** Les données citées proviennent du rapport « Mettre un terme à la divergence de compétitivité entre la France et l'Alemagne », Co-Rexecode, janvier 2011. Elles sont extraites de la base de données « Chelem », Cepii.

*** Centre d'études prospectives et d'informations internationales, *Panorama de l'économie mondiale*, 2009

Evolution des exportations (1999 = 100)

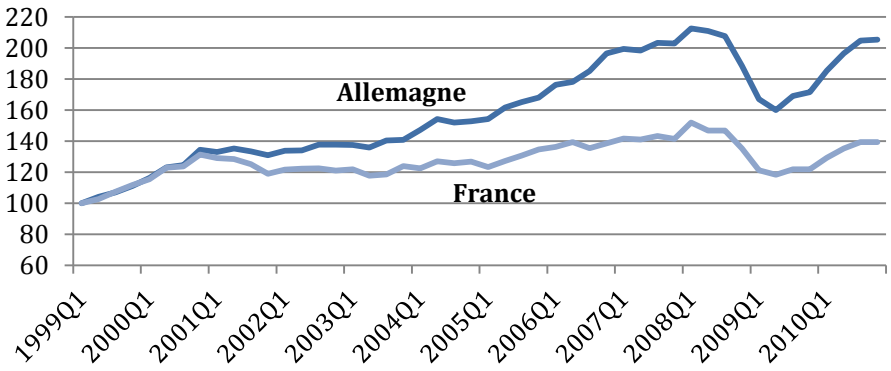

Source EUROSTAT

Exportations par produit en millions d'euros (2009)

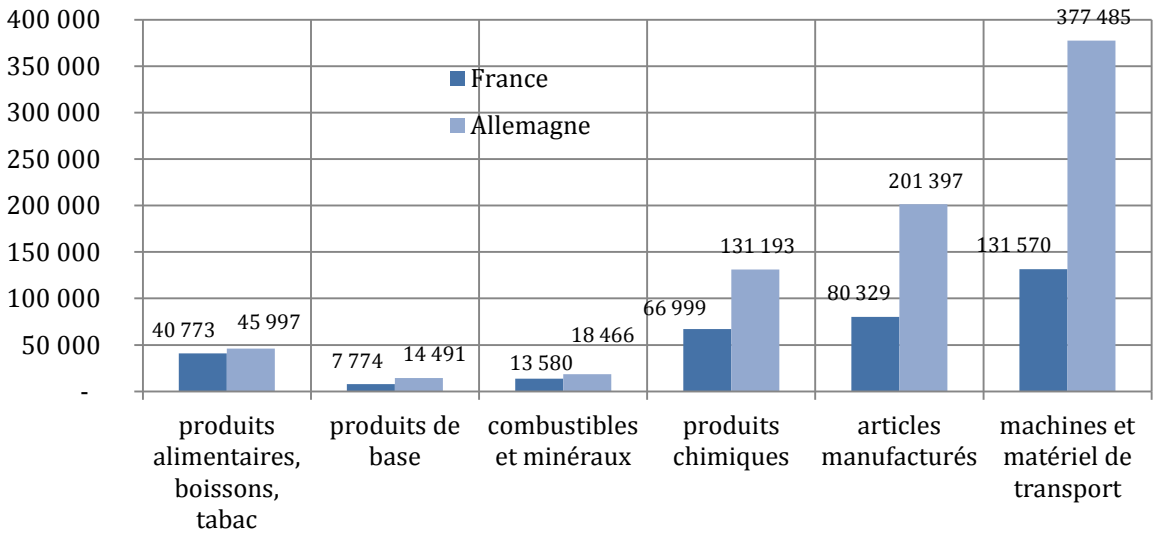

Avantages comparatifs révélés en millièmes du PIB (PPA 2005) en 1967 et 2007

Allemagne

1967

Points forts	en milliémes du PIB courant	Points faibles	
Automobiles particulières	9,2	Pétrole brut	-16,5
Machines spécialisées	5,5	Métallurgie non ferreuse	-5,4
Fournitures électriques	5,3	Autres produits agricoles	-4,7
Moteurs	4,5	Produits raffinés du pétrole	-3,8
Quincaillerie	4,2	Vêtements de bonneterie	-2,4
Produits pharmaceutiques	3,9	Papier	-2,3
Articles en plastique	3,9	Minerais non ferreux	-2,3
Eléments de véhicules auto.	3,3	Matériel informatique	-2,3
Véhicules utilitaires	2,6	Viandes et poissons	-2,2
Matériel de télécommunication	2,3	Vêtements de confection	-2,1

2007

Points forts	en milliémes du PIB courant	Points faibles	
Automobiles particulières	19,7	Pétrole brut	-17,6
Machines spécialisées	8,9	Gaz naturel	-9,6
Véhicules utilitaires	5,3	Autres produits agricoles	-6,0
Moteurs	5,1	Matériel informatique	-5,0
Instruments de mesure	4,2	Métallurgie non ferreuse	-4,1
Quincaillerie	4,2	Chimie organique de base	-3,2
Eléments de véhicules auto.	3,7	Fer et acier	-3,0
Matériel BTP	3,2	Vêtements de bonneterie	-2,9
Articles en plastique	3,1	Vêtements de confection	-2,8
Produits pharmaceutiques	2,4	Minerais non ferreux	-2,4

France

1967

Points forts	en milliémes du PIB courant	Points faibles	
Automobiles particulières	4,1	Pétrole brut	-14,7
Produits raffinés du pétrole	2,1	Meubles	-1,6
Produits pharmaceutiques	2,1	Métallurgie non ferreuse	-1,5
Fournitures électriques	1,5	Autres produits agricoles	-1,4
Boissons	1,4	Composants électroniques	-1,1
Articles en caoutchouc	1,3	Charbon	-1,0
Eléments de véhicules auto.	1,2	Viandes et poissons	-1,0
Fer et acier	1,1	Instruments de mesure	-0,8
Cuirs	1,1	Prod. agric. non comestibles	-0,7
Produits de toilette	1,1	Papier	-0,6

2007

Points forts	en milliémes du PIB courant	Points faibles	
Aéronautique et espace	8,0	Pétrole brut	-15,9
Boissons	4,7	Matériel informatique	-3,1
Produits pharmaceutiques	4,7	Gaz naturel	-2,8
Produits de toilette	4,5	Vêtements de bonneterie	-1,9
Eléments de véhicules auto.	3,3	Vêtements de confection	-1,8
Céréales	2,4	Meubles	-1,6
Moteurs	2,0	Electronique grand public	-1,6
Corps gras	1,3	Métallurgie non ferreuse	-1,6
Composants électroniques	1,1	Produits raffinés du pétrole	-1,3
Fournitures électriques	1,1	Articles manufacturés nda	-1,2

Ces éléments nous permettent d'apprécier la consolidation des avantages comparatifs de l'industrie allemande et française (de 1967 à 2007). L'Allemagne a su conserver et même renforcer ses avantages comparatifs dans le domaine de l'automobile, de l'électronique et des machines. Côté français, les avantages se sont fortement développés dans l'aéronautique et l'espace.

Le cas de l'industrie automobile française illustre cette situation : la balance commerciale de ce secteur a été déficitaire à hauteur de 5,2 milliards d'euros en 2009 alors qu'elle était excédentaire de 12 milliards en 2003. Par ailleurs, la production automobile des constructeurs français réalisée en France ne représente plus que 30% de leur production mondiale de voitures particulières contre 41% en 2007 et 57% en 2003.

Des meilleurs résultats, toutes tailles d'entreprises confondues

Le nombre d'entreprises exportatrices est très élevé en Allemagne. Il est passé de 219 244 en 2005 à 241 446 en 2009 (Source NATIXIS). Sur la même période, il a diminué en France, passant de 100 000 à 91 900.

Deux éléments importants sont développés dans le rapport Coe-Rexecode, au sujet de l'origine de ces performances à l'export.

Un positionnement de gamme...

Si la France et l'Allemagne exportent majoritairement de la chimie, de la pharmacie et des véhicules, les produits vendus par l'Allemagne sont systématiquement des produits de gammes supérieures. Dans les biens exportés par l'Allemagne, la part d'innovation est beaucoup plus importante, c'est là que se joue la différenciation. Les parts du marché mondial à l'export de l'Allemagne pèsent entre 9 et 10%, « mais cette part passe à 14% pour les biens sur lesquels une part élevée du chiffre d'affaires est lié aux dépenses de recherche et développement.*»

En conséquence, dans un contexte d'appréciation de l'euro, les exportateurs allemands, plus innovants, ne jouent pas à armes égales face à leurs concurrents français, entre autres.

L'avantage comparatif de l'Allemagne s'est construit sur des gains importants de compétitivité

* Rapport Coe-Rexecode, janvier 2011

Part des entreprises industrielles réalisant plus de 50% du CA à l'export selon la taille (2004)

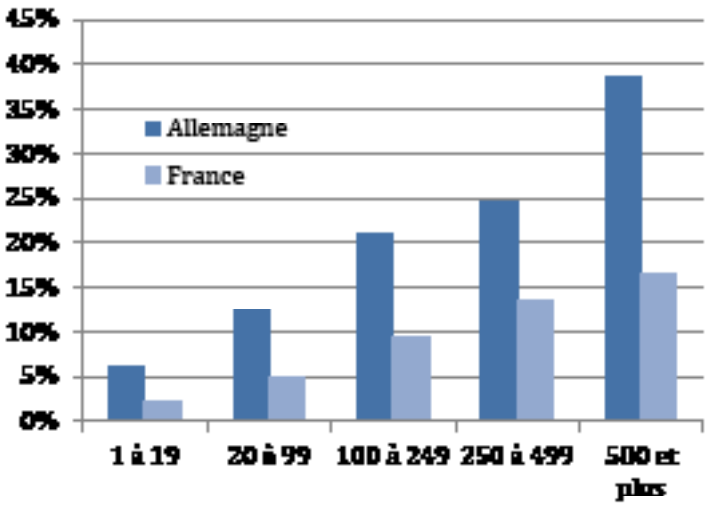

(Données rapport Sénat, juin 2011)

Même si la majeure partie des exports des deux pays sont essentiellement le fait des très grandes entreprises, l'accès aux marchés internationaux de l'Allemagne est plus large. Dès la plus petite taille d'entreprises (de 1 à 9 salariés), le nombre d'entre elles réalisant plus de 50% du chiffre d'affaires à l'export donne l'avantage à l'Allemagne.

hors-coûts. L'exemple du secteur de la machine-outil illustre bien cette stratégie de spécialisation dans des niches à haute valeur ajoutée. Très innovant, il concerne des entreprises de 1000 à 2000 salariés, dont 30% de la main d'œuvre est composée d'ingénieurs. Ainsi, sur les 30 branches que compte le secteur de la machine-outil, l'Allemagne compte 27 leaders.

...et un écosystème tourné vers l'export

C'est bien tout un système, une culture qui est favorable à l'essor des exportations allemandes. La création d'avantages comparatifs par une stratégie de différenciation par la qualité favorise les bons résultats du commerce extérieur. Mais au-delà de ce fait, il existe bien une politique de l'export en Allemagne articulée autour de plusieurs points forces. Plusieurs Länder se sont dotés de dispositifs autonomes (Bavière, Bade-Wurtemberg, et Nordrhein-Westphalie). Un outil de garanties à l'exportation aide les PME se lançant à l'international (Trade and Invest in Germany), et les réseaux de chambres de commerces et d'industrie sont très puissants dans ce domaine. En outre, le Ministère Fédéral de l'industrie a opéré une importante restructuration dans cet objectif en 2010.

La vitrine allemande est également très large. Disposant d'une image de qualité excellente, les industriels ont compris que leur réputation devait servir d'argument de vente. Ils l'utilisent abondamment et l'organisation des deux tiers des salons industriels leaders mondiaux confère au pays l'image d'épicentre de l'industrie européenne, voire mondiale.

Des parts de marché plus importantes dans les pays émergents

En 2010, la France a exporté 23,8 Mds € dans les BRIC*, soit 6% de ses exports. L'Allemagne y a exporté 99,7 Mds €, soit 10% du volume des exportations. Ses parts de marché dans ces pays émergents sont une force pour son commerce extérieur.

I.2. Un tissu de PME de taille moyenne : la puissance du «Mittelstand»**

Une autre différence majeure entre les deux pays est visible dans la démographie des entreprises. L'industrie française manque d'un maillon important dans les entreprises de taille moyennes : ses PME sont trop petites.

D'après EUROSTAT, le nombre moyen de salariés par entreprises de l'industrie manufacturière est de 35 en Allemagne contre seulement 14 en France (chiffres 2007). De plus, les évolutions divergent sur la décennie (-1 salarié en moyenne en France contre +2 en Allemagne). Cela s'explique par la surreprésentation des entreprises de moins de 50 salariés, comme le montre le schéma suivant.

* BRIC : Brésil, Russie, Inde et Chine

** Comme dans d'autres pays de l'Union européenne, la forte proportion de petites et moyennes entreprises ainsi que la part importante de la catégorie médiane (Mittelstand) constituent des données clefs de l'économie allemande. D'après la définition retenue par l'UE, elles appartiennent à cette catégorie des entreprises de moins de 250 employés réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros ou un bilan annuel total inférieur à 43 millions d'euros : elles jouent un rôle important pour la structure de l'économie, de même que pour l'emploi et l'innovation en Europe. En Allemagne, 16,3 % des salariés assujettis à la sécurité sociale travaillaient en 2007 dans des entreprises de moins de 9 employés, tandis que 43 % des salariés étaient employés dans des grandes entreprises, de 250 employés et plus.

Répartition des effectifs des entreprises industrielles de plus de 20 salariés, par taille d'entreprises en 2007 (%)

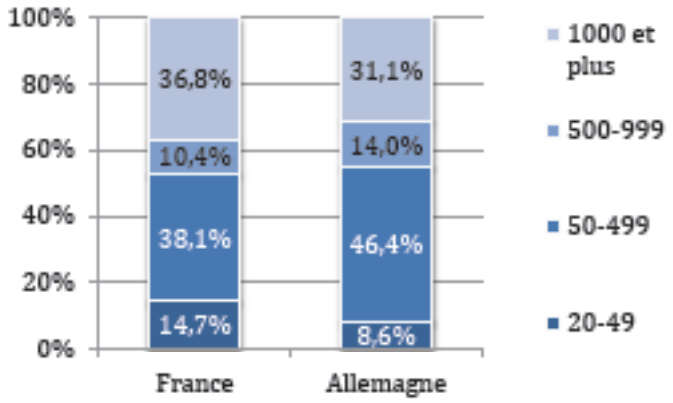

Source enquête EAE, DGDE pour la France et Statistisches Bundesamt pour L'Allemagne, Calculs Cor-Research

Toujours sur des données de 2007, on estime le nombre de salariés occupés par des entreprises de plus de 20 salariés à 6,150 millions en Allemagne contre 2,892 en France, soit 2,13 fois plus.

La France a également comme particularité une concentration de l'emploi industriel plus importante dans les entreprises de plus de 1000 salariés (37%) que l'Allemagne (31%).

La solidité des PME industrielles allemandes : clé du maintien de l'emploi industriel ?

Cette spécificité allemande donne au tissu productif un avantage qualitatif face aux évolutions mondiales actuelles. Les petites entreprises industrielles semblent avoir beaucoup moins de difficultés à grandir outre-Rhin et le tissu moins segmenté qui en résulte est sans doute un des éléments expliquant la meilleure résistance de l'industrie au contexte mondial.

Si le nombre d'entreprises (et d'emplois) industriels a diminué dans les deux pays, le recul a été très nettement supérieur en France. En 1999, pour un emploi industriel français, l'Allemagne en comptait 1,92. En 2007, le ratio affiche 2,13.

En volume, cela représente 2,976 millions d'emplois en France contre 7,725 millions en Allemagne en 2009.

Evolution de l'emploi salarié dans l'industrie manufacturière (2000=100)

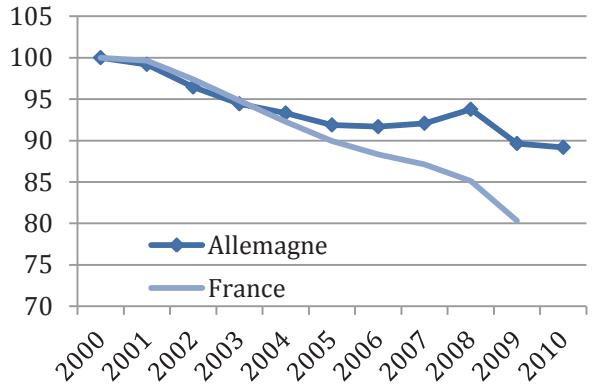

Données INSEE et DESTATIS, Calculs CESEL

Le caractère familial des PME allemandes est souvent avancé pour expliquer le maintien et la croissance des activités et de l'emploi sur les territoires. De nombreux facteurs qualitatifs sont sans aucun doute à l'origine de l'existence de ce Mittelstand, parmi lesquels :

- Une facilité de succession ;
- Une meilleure capitalisation ;
- Des relations clients-fournisseurs de long terme, laissant l'avantage à la compétitivité de moyen terme par l'innovation, les procédés, et la qualité plutôt qu'au coût apparent. Plus largement, il existe une solidarité de long terme entre les petites, moyennes et grandes entreprises ;
- Une relation équilibrée entre les banques des Länder et le Mittelstand, favorisée par le droit commercial allemand ;
- Une valorisation des formations techniques à tous les niveaux de qualification.

I.3. L'importance de l'industrie dans la valeur ajoutée et l'emploi

Si les deux pays restent majoritairement des économies tertiaires, la différence est toujours très marquée lorsqu'on observe la place que prend l'industrie dans l'emploi et la valeur ajoutée.

En termes d'emploi, le poids de l'industrie continue à afficher un écart de 6,8 points (20,2% contre 13,4%), à l'avantage de l'Allemagne. On notera toutefois ici que les effets des externalisations ne sont pas intégrés et peuvent fausser le différentiel.

En ce qui concerne la valeur ajoutée, l'écart est substantiel : 12 points ! Plus du quart de la valeur ajoutée est réalisée par l'industrie allemande, contre 13,6% en France.

Contributions à la valeur ajoutée nationale et répartition de l'emploi par secteur d'activité (2008)

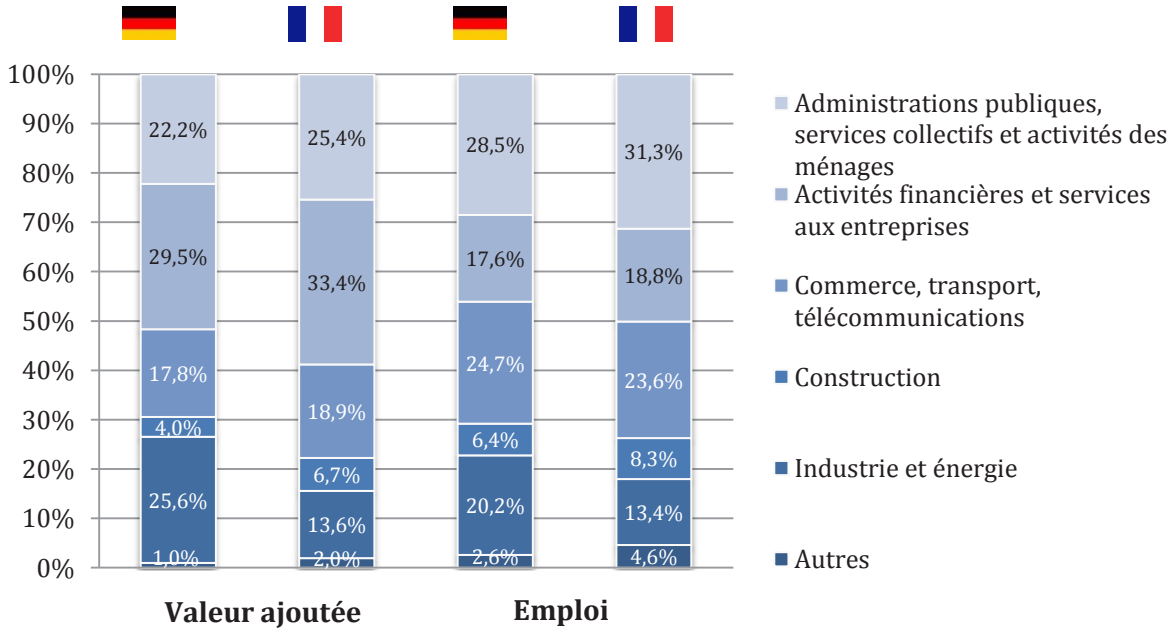

Source COUR DES COMPTES, 2011

I.4. Un système de R&D plus favorable à l'innovation

La dépense privée en R&D plus importante en Allemagne

Alors que l'effort public est sensiblement équivalent dans les deux pays (0,81 % pour le France et 0,90 % pour l'Allemagne), la différence est beaucoup plus marquée pour les dépenses de recherche dans les entreprises. L'Allemagne bénéficie d'un tissu industriel plus technologique favorisant les dépenses de recherche. Près de 70% de la dépense intérieure de recherche et développement allemande sont assurés par les entreprises contre environ 55% pour la France.

En 2008, l'Allemagne a consacré environ 66,1 milliards d'euros pour la recherche et le développement, dont plus des deux tiers proviennent de financements de l'industrie. Le budget du BMBF (Ministère fédéral de l'enseignement et de la recherche) s'élevait pour l'année 2009 à près de 12 Mds€ pour la recherche scientifique et la R&D dont un peu plus de 2,5 Mds étaient consacrés au soutien direct sur projets.

Si les promesses budgétaires sont tenues, l'Allemagne devrait atteindre avant 2012 les objectifs de Lisbonne (3% du PIB investi dans la R&D).

Part de la dépense intérieure dans le PIB (%)

	France		Allemagne	
	2000	2009	2000	2009
Dépenses R&D des entreprises	1,34	1,37	1,73	1,92
Dépenses R&D publiques	0,37	0,36	0,33	0,41
Dépenses Enseignement Supérieur	0,4	0,45	0,4	0,49
Dépenses totales	2,15	2,21	2,45	2,82

Source EUROSTAT

Dépenses totales de R&D en % du PIB

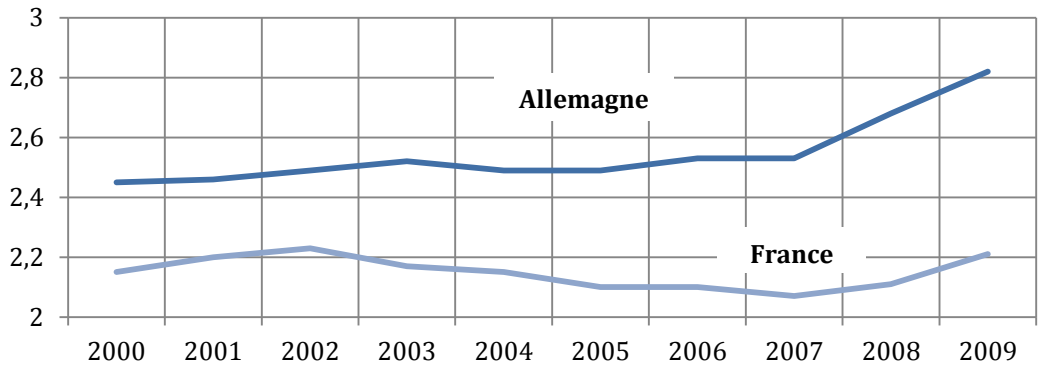

Source EUROSTAT

Financement par projet

La part du financement sur projets en Allemagne est très importante : **44% du financement provenant de l'Etat fédéral** pour la R&D en 2010 ont été investis dans des **projets sélectionnés sur appels d'offre.** Le financement sur projets est également **l'instrument à la base du fonctionnement de la DFG***, dont 80% du budget sert à financer les projets de recherche universitaires.

L'Allemagne a lancé en 2006 une stratégie de développement sur 17 thématiques prioritaires en impliquant fortement les 4 ministères qui s'occupent de la R&D fédérale : Enseignement et Recherche (BMBF), Economie et Technologie (BMWi), Finances (BMF) et Environnement (BMU). 12 milliards d'euros sont prévus pour soutenir ces 17 thématiques

Propriété industrielle : L'Allemagne dépose trois fois plus de brevets que la France

Le dépôt de brevet est un marqueur important de la stratégie et des moyens consacrés à l'innovation d'un pays. A ce niveau, l'Allemagne présente des résultats nettement supérieurs à la France puisque qu'en 2006 on note un nombre de dépôts à l'Office Européen des Brevets trois fois plus importants que pour la France. On retrouve également une forte différence concernant les brevets de haute technologie.

* Deutsche Forschungsgemeinschaft, équivalent de l'Agence Nationale de la Recherche

Amplifier les relations scientifiques et technologiques avec l'Allemagne

L'Allemagne est le premier partenaire scientifique et technologique de la France en Europe, et le deuxième dans le monde après les Etats-Unis. De nombreux éléments factuels reflètent l'intense coopération scientifique que les deux pays entretiennent dans quasiment tous les domaines.

Le 4 février 2010, le 12ème conseil des ministres franco-allemand qui s'est tenu à Paris a fixé de nouveaux objectifs en matière de coopération entre nos deux pays dans l'Agenda 2000 dont l'ambition, en matière de recherche et de développement est de rapprocher progressivement les capacités de recherche de nos deux pays. Outre les objectifs « projets », les propositions de l'agenda 2020 se déclinent en trois parties :

- l'intensification de « la coopération entre les organismes compétents [...] à commencer par la coopération entre la Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG) et l'Agence nationale de la recherche (ANR), entre la société Max-Planck et le CNRS » ;
- l'engagement de « programmes conjoints de recherche » ;
- l'objectif de créer à terme des « laboratoires de recherche communs Carnot-Fraunhofer dans le cadre des pôles d'excellence à l'échelle mondiale » sur la base du partenariat existant entre Carnot et Fraunhofer.

Les évolutions du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche en Lorraine (Université de Lorraine, Institut de Recherche Technologique, Institut Carnot, Institut Jean-Lamour, Artem, ...) peuvent favoriser cette amplification des relations technologiques avec l'Allemagne.

I.5. Compétitivité-coût : une évolution récente favorable à l'Allemagne

Il existe une grande diversité de sources et d'interprétations sur **les niveaux** du coût du travail entre la France et l'Allemagne. Il est difficile de réaliser une comparaison globale à un instant t des coûts totaux du travail dans les deux économies.

La main d'œuvre française restait globalement un peu plus chère (de 2,62 euros par heure) que la main d'œuvre allemande en 2008, mais était moins onéreuse dans certains secteurs, comme la manufacture, selon des données mises à jour d'Eurostat et de l'Insee.

Le coût horaire du travail dans l'industrie, la construction et les services (hors administration, défense et sécurité sociale) était en 2008 de 31,53 euros en France, pour 28,91 euros en Allemagne. Mais dans l'industrie manufacturière, il ne dépassait pas 33,16 euros dans l'Hexagone, contre 33,37 euros outre-Rhin.

D'après une autre étude (enquêtes annuelles d'entreprises, intégrant les sociétés de moins de 10 salariés), le coût horaire du travail en Allemagne dans l'industrie manufacturière serait ainsi supérieur à celui de la France (32,6 euros outre-Rhin, en 2008, contre 32,4 en France). Même chose selon l'institut statistique allemand (Destatis), qui considère qu'une heure de travail dans ce secteur coûtait 35,6 euros en Allemagne, fin 2009, contre 33,5 en France. Pour l'ensemble de l'économie, par contre, le coût horaire s'établirait encore, au troisième trimestre 2010, à 30,1 euros en Allemagne, contre 33,9 en France, selon l'institut COE-Rexecode. Et selon Destatis, à 32,90 euros fin 2009 dans l'Hexagone, contre 30,90 outre-Rhin.

Cependant, il est un constat que font toutes les études qui se sont penchées sur la question : **les évolutions** des coûts salariaux ont sensiblement divergé lors de la dernière décennie, à la faveur d'une forte modération des coûts allemands.

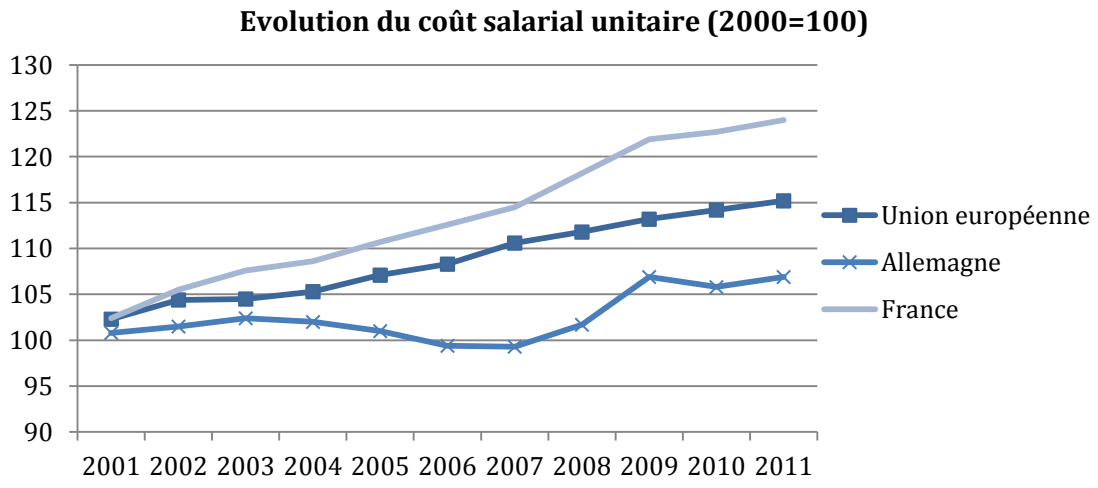

Source EUROSTAT

L'agenda 2010, flexibilisation du marché du travail en Allemagne

L'agenda 2010 renvoie à un ensemble de politiques économiques et sociales mises en place en Allemagne au début des années 2000. Cette politique a un impact non négligeable sur les évolutions salariales ainsi que sur la place de l'Etat social. Les « lois Hartz » ont mis en place une partie de ces mesures.

Elle est fondée sur huit piliers :

1- Stimuler la croissance par le soutien à l'investissement, la baisse des charges sociales des entreprises, et l'aide à la création d'entreprises ;
2- Augmenter le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur ;
3- Baisser les impôts des particuliers et des entreprises ;
4- Intensifier la formation professionnelle par l'allègement des conditions requises pour former les apprentis et le raccourcissement de 3 ans à 2 ans de la formation professionnelle pour les nouveaux métiers ;
5- Flexibiliser le marché du travail par la dérégulation et la création d'un secteur de bas salaires, et stimuler la création des entreprises individuelles ;
6- Revoir le financement et réduire les charges directes de l'assurance-santé supportées par les entreprises en les transférant sur les ménages ;
7- Freiner la progression des entreprises publiques de retraites par le gel des pensions (en 2004, 2005 et 2006) ainsi qu'introduire une couverture d'assurance retraite individuelle, complémentaire et capitalisée ;
8- Développer la démographie par la mise en place des écoles maternelles et écoles ouvertes toute la journée, permettant ainsi aux parents de pouvoir concilier vie familiale et vie professionnelle.

Les principales conséquences de ces réformes sont :
- Une maîtrise drastique des dépenses publiques et sociales *;
- Une nouvelle politique d'indemnisation du chômage qui favorise le développement d'emplois atypiques ;
- Un nouveau mode de financement de la protection sociale, par le biais de l'impôt plutôt que des cotisations sociales, pour peser à la baisse sur le coût du travail.

* déficit budgétaire en 2010 : 3,3% du PIB contre 7% en France, mais dette publique de 83,2% contre 81,3% en France

La modération salariale n'explique pas l'essentiel des excellentes dynamiques commerciales allemandes. **La compétitivité à l'export de l'Allemagne est essentiellement due à sa composante hors coût.**

De plus, cette modération a des effets négatifs sur la demande intérieure. L'impact du ralentissement (voire de la baisse) des salaires a contribué au développement du solde commercial du pays, qui du fait de dépenses de consommations ralenties, a moins importé. Cette faiblesse de la demande intérieure a également pesé sur la croissance du PIB allemand qui reste en retrait de ces partenaires, dont la France (Voir plus loin dans ce chapitre).

Plus d'un employé allemand sur 4 à temps partiel, contre 1 sur 6 en France

La durée effective hebdomadaire de travail pour les personnes à temps plein fait apparaître un écart : les salariés allemands effectuent en moyenne 1,2 heure de plus que les salariés français (respectivement 40,6h contre 39,4h). Concernant les temps de travail cependant, il est à noter que les salariés allemands sont plus nombreux que les salariés français à occuper des postes à temps partiel. Cette différence est très nette chez les femmes (45% des Allemandes contre 30% des Françaises).

Temps partiel et durée du travail hebdomadaire

	Travailleurs à temps partiel en % de l'emploi total			Durée (1)	
	Ensemble (en %)	Hommes (en %)	Femmes (en %)	Salariés (en heures)	Non salariés (en heures)
Allemagne	26,1	9,7	45,3	40,6	51,0
France	17,3	6,0	29,8	39,4	53,5
Union européenne à 27	18,8	8,3	31,5	40,4	48,2

Source EUROSTAT

(1) : nombre d'heures travaillées par semaine, y compris les heures supplémentaires de l'ensemble des personnes en emploi à temps plein.

I.6.Une stratégie offensive de relocalisation de la valeur ajoutée : une « économie de bazar* »

Derrière les performances de l'industrie allemande se cache une importante stratégie de relocalisation de la chaîne de valeur ajoutée. La volonté du pays d'optimiser sa valeur ajoutée en tenant compte de son environnement international est visible dans ses choix de délocalisation, d'investissements à l'étranger, ainsi que dans l'origine de ses approvisionnements.

Des délocalisations importantes ont été menées au cours de cette décennie. Principalement en raison de l'élargissement européen vers l'Est. Elles visaient les productions de composants à faible valeur ajoutée, qui sont ensuite importés et assemblés en Allemagne. Le but de cette stratégie est de réduire le coût de production des biens manufacturés en augmentant la part des composants importés dans les produits finis. Il s'agit également de faire face aux difficultés de recrutement (baisse de la population active). Les composants à faible intensités capitalistique sont aisément délocalisés.

En dépit de cela, l'emploi industriel n'a que très faiblement reculé et la valeur ajoutée industrielle produite sur le sol allemand continue d'être très importante (25,6% de la valeur ajoutée totale).

Une stratégie d'approvisionnement qui a changé depuis 2008

La crise semble avoir accéléré cette stratégie de relocalisation de la valeur ajoutée en augmentant les approvisionnements dans des pays fournisseurs à « moindre coût ». Grâce aux données fournies par la DIRECCTE Lorraine, le groupe de travail s'est penché sur l'analyse des approvisionnements de l'économie allemande, vis-à-vis de ses principaux partenaires entre 2008 et 2010.

Dans le secteur des équipements pour l'automobile, les importations allemandes ont été sensiblement redistribuées, comme l'atteste le tableau ci-après.

* L'économiste Sinn (2005), développe sa théorie de l'économie de bazar. Elle se traduit essentiellement par l'idée que l'économie concernée devient une plateforme de ré-exportation, avec spécialisation dans l'assemblage et la commercialisation. Les importations de biens intermédiaires augmentent de même que la part des pièces importées dans les biens exportés.

Evolution des importations allemandes en équipements pour automobile entre 2008 et 2010 (%)

	Variation 2010/2008	
Slovaquie	+18,3%	↗
Hongrie	+18,0%	↗
Pologne	+10,1%	↗
République Tchèque	+4,5%	↗
France	-5,0%	↘
Espagne	-13,4%	↘
Italie	-22,7%	↘
Total	-1,0%	↘

Données Douanes, calculs DIRECCTE Lorraine

Si les importations de composants pour l'automobile ont diminué de 1%, les importations de véhicules finis ont quant à elles baissé de 11% sur la même période.

On retrouve la même logique dans le secteur de l'agroalimentaire, en particulier pour la viande. Les importations de bétail vivant ont augmenté de 9,4% alors que les importations de viande transformée ont baissé de -1,5%.

- L'Allemagne a mis en place une stratégie offensive de relocalisation de la valeur ajoutée, en travaillant notamment sur une redistribution géographique de ces approvisionnements à la faveur de ses voisins européens disposant encore de coûts de production relativement faibles (République Tchèque, Slovaquie, Pologne et Hongrie) et au détriment de ses partenaires traditionnels (France, Espagne, Italie, Benelux). La crise semble avoir accéléré cette direction.

- **Dans le chapitre 4 de ce rapport, nous analysons l'impact de cette stratégie sur le commerce extérieur de la Lorraine.**

II- Une forte réaction à la conjoncture, à la hausse comme à la baisse

Les éléments structurels détaillés dans la première partie de ce chapitre ont eu une influence centrale sur la manière dont l'Allemagne a traversé la crise de 2008-2009. Les réformes du marché du travail, et l'utilisation massive du chômage partiel (ainsi que la faible dynamique démographique) ont permis au pays de voir son taux de chômage continuer à baisser rapidement. Enfin, contrairement à ses voisins européens, la situation budgétaire du pays est plus équilibrée.

II.1. Une forte récession en 2009, mais déjà dépassée

Très fortement ouverte sur l'extérieur, l'économie allemande a plongé dans une récession importante en 2009. L'exposition sur les marchés émergents, la spécialisation dans les biens pour l'industrie (machine-outil, …) et la place de l'industrie automobile et des biens intermédiaires l'ont plongée plus fortement et plus rapidement dans la crise.

La France est moins exposée à ces retournements de conjoncture pour des raisons structurelles. Sa croissance économique repose plus sur la demande intérieure.

Mais si le ralentissement fut très marqué, la reprise l'a tout autant été en 2010, et ce pour les mêmes raisons : un positionnement sur des marchés émergents, à fort potentiel de croissance ainsi que sur des niches à haute valeur ajoutée.

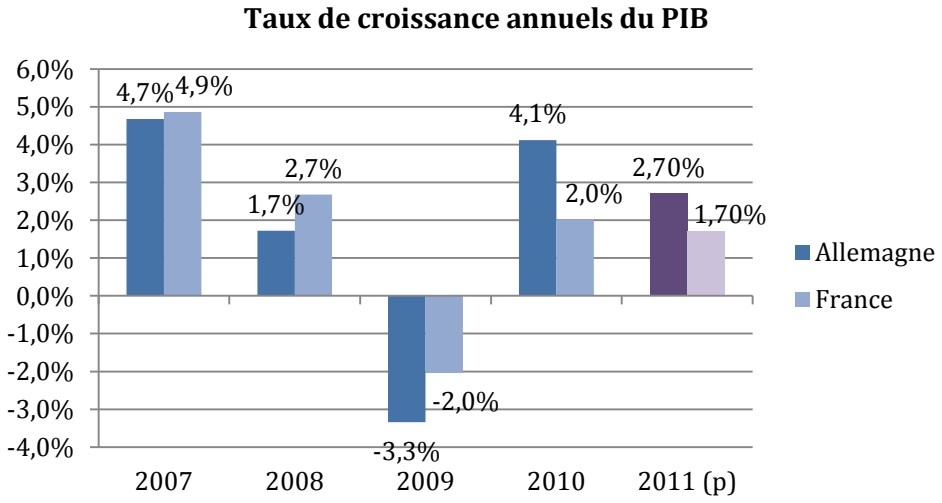

Source EUROSTAT (prévisions 2011 FMI)

II.2. Un chômage désormais plus faible qu'avant la récession

Les comparaisons des évolutions du marché du travail entre la France et l'Allemagne montrent à quel point les deux pays n'ont pas traversé la dernière crise de la même manière.

Début 2008, les taux de chômage des deux pays étaient de 7,5%. Deux ans plus tard, après la crise, il affiche une baisse de 1,5 points en Allemagne contre une hausse de près de 2 points en France.

Du côté de l'emploi, les résultats sont tout aussi divergents. Si la dynamique de création d'emploi entre 2000 et 2008 a été plus importante en France, la crise n'a pas eu les mêmes effets sur les deux pays.

Plusieurs éléments peuvent expliquer ces différences. Tout d'abord, les mesures de flexibilisation du marché du travail depuis les lois Hartz ont visiblement permis de jouer sur les salaires et/ou la réinsertion rapide des demandeurs d'emploi sur le marché du travail. La baisse du chômage est en partie expliquée par la baisse de la population active dans le pays. La très forte reprise de l'activité économique en 2010 a sans doute aidé à la préservation de nombreux emplois industriels.

Taux de chômage (%)

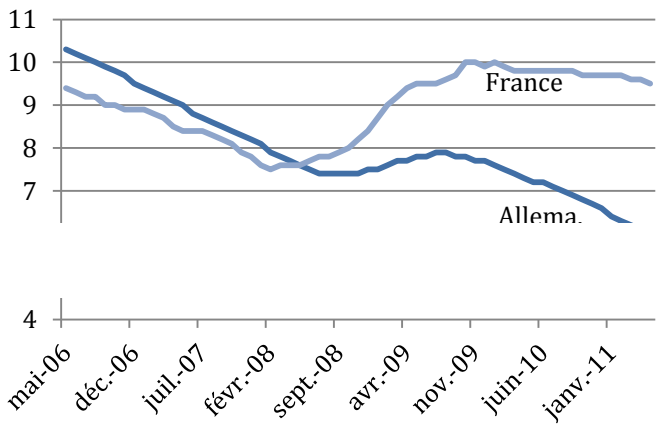

Source EUROSTAT

Comparaison de la variation de l'emploi total (variation en milliers d'emploi s entre le quatrième trimestre de chaque année et le quatrième trimestre de l'année précédente)

	2009		2010		Total 2009-2010
Emploi total	En milliers	En %	En milliers	En %	
		Ensemble de l'économie			
Allemagne	- 119	-0,3	415	1	+296
France	-318	-1,2	193	0,8	-125
		Industrie manufacturière			
Allemagne	-351	-4,6	12	0,2	-339
France	-174	-5,5	-69	-2,3	-243

Source Eurostat

Utilisation massive du chômage partiel

A ces éléments s'ajoute la politique conjoncturelle très réactive qui a suivi en Allemagne. Elle a notamment consisté en une mise en place massive de mesures de chômage partiel. Comme le montrent les calculs réalisés par le CESEL (graphique ci-dessous), ces mesures ont concerné 28% des employés allemands contre 8% en France. Au plus fort de la crise l'Allemagne a ainsi compté jusqu'à 1,5 millions de travailleurs partiels, contre 300 000 en France.

L'application de telles mesures, bien que coûteuses pour l'Etat fédéral, a permis de traverser la conjoncture difficile de 2009. Mises en œuvre par *l'Arbeitsagentur**, les heures ainsi financées ont été utilisées à des fins de formation dans les entreprises. La priorité a été clairement donnée à une bonne gestion de la ressource humaine, en préférant financer des journées de formation en partenariat avec les employeurs plutôt que des journées de chômage.

* Agence pour l'emploi

Part des salariés du secteur marchand concernés par des mesures de chômage partiel (%)

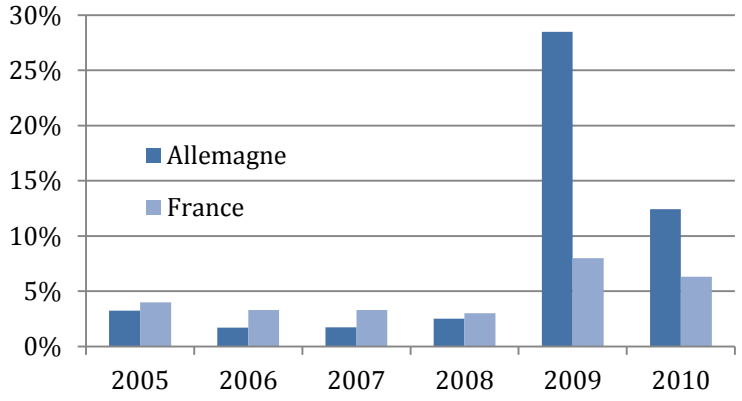

Données INSEE et Statistisches Bundesamt, calculs CESEL

III- Le match France-Allemagne pas si déséquilibré

En apparence, de nombreux indicateurs tendent à décrire une bonne situation économique et sociale de l'Allemagne. Une bonne résistance à la crise, une croissance élevée des exportations, un taux de chômage très faible, un budget maîtrisé, une industrie structurée, ...

Cependant, **des faiblesses structurelles** (parfois inquiétantes pour le long terme) ne doivent pas être sous-estimées. Par exemple, le faible taux de chômage outre-Rhin est également minoré par la baisse de la population active. Un chiffre l'illustre bien : entre 2000 et 2010, la population des 15-64 ans s'est accrue de 2,5 millions de personnes en France alors qu'elle diminuait de 2 millions en Allemagne. Il est né en France 829 000 bébés en 2010 contre 680 000 en Allemagne. **La démographie** est l'une des principales faiblesses du pays.

De surcroit, si **la stratégie allemande à l'export** est vantée comme un modèle, il convient de d'apporter un certain nombre de nuances. Tout d'abord, le caractère durable d'une croissance tirée uniquement par les gains de compétitivité à l'export pose question si aucun relais n'est trouvé dans le marché intérieur. Enfin, un tel système n'est pas duplicable au sein de l'Union Européenne, dans la mesure où 75% des excédents commerciaux de l'Allemagne sont réalisés dans cette zone. La stabilité des changes de l'Union offre à l'Allemagne son principal marché et contribue, par là même, aux déficits commerciaux de ses partenaires européens.

III.1. Un énorme défi démographique pour l'Allemagne

La démographie est le talon d'Achille de l'Allemagne… et le principal moteur de la France. D'ailleurs, l'Allemagne a cherché à développer les débouchés de son économie hors de ses frontières et la fragilité de son marché intérieur n'y est sans doute pas totalement étrangère : la base de consommation du pays, sa population, a entamé un recul.

Les éléments de différenciation de la démographie entre les deux pays sont en grande partie expliqués par un taux de fécondité durablement fort en France et faible en Allemagne. Les conséquences sont importantes en termes de pyramides des âges et dans un récent rapport*, le CERFA écrit **« La France vieillit, l'Allemagne se fossilise »**. L'impact est également fort sur la population active qui diminue en Allemagne et augmente en France.

Si les tendances actuelles se poursuivent, le milieu du siècle devrait voir la population française dépasser la population allemande. Les prévisions démographiques montrent une baisse de population de 14 millions d'habitants pour l'Allemagne face à une hausse de 8 millions pour la France.

* Le décrochage démographique France-Allemagne, KLINGHOLZ R. SIEVERT S., Institut Français des Relations Internationales et Centre d'Etudes et de Recherche Franco-allemand (IFRI & CERFA), 2010.

rojections de population : la France bientôt plus peuplée que l'Allemagne

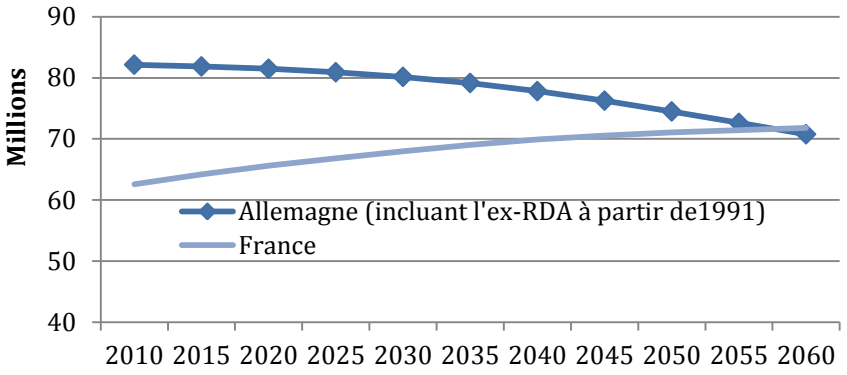

Source EUROSTAT

Chiffres clés de la démographie

	Allemagne	France
Population au 1er janvier 2008	82 218 000	62 106 000
Accroissement de la population (2008)	-0,10%	0,50%
Prévisions démographiques 2050	68 743 000	69 960 000
Naissances pour 1000 habitants (2008)	8,3	12,9
Décès pour 1000 habitants (2008)	10,3	8,6
Âge médian de la population (2008)	43	39
Nombre d'enfants par femme (2007)	1,37	1,96
Solde migratoire (2008)	+ 4 761	+ 67 178
Espérence de vie à la naissance (2006)	79,9	81
Âge moyen des femmes lors de la naissance de leurs enfants (2007)	30,2	29,8

Sources INSEE, DESTATIS, EUROSTAT

La fécondité, supérieure de 50% en France

Après le baby-boom, le trop faible niveau des naissances outre-Rhin depuis a eu pour conséquence de cumuler depuis 1972 des soldes naturels négatifs (nombre de naissances – nombre de décès) pendant plusieurs décennies. Sur cette période, la croissance démographique allemande est ainsi essentiellement expliquée par l'immigration, alors qu'en France elle est due à 80% à l'excédent des naissances.

Le rôle de la politique familiale : six fois plus de places de crèche en France qu'en Allemagne

Les démographes expliquent la différence de fécondité par une politique familiale plus volontariste en France. « Dès les années 1970, la politique a cherché à aider à concilier activité professionnelle et vie familiale, favorisant le modèle des deux salaires grâce à de bonnes possibilités d'accueil publiques pour les enfants, y compris avant l'âge de trois ans. D'après l'OCDE, les dépenses de politique familiale en France atteignent 3,8% du PIB, contre 2,2% en moyenne dans la zone euro. Pour 100 enfants de moins de trois ans, la France dispose de 43 places de crèche contre 7 outre-Rhin.

C'est ainsi que la France n'a jamais connu de taux de fécondité très bas, comme c'est la norme en Allemagne depuis presque 40 ans »*. L'Allemagne se trouve désormais dans **un piège de la fécondité** : avoir peu ou pas du tout d'enfants est devenu une norme sociale.

Il y a malgré tout une caractéristique qui est présente dans chacun des deux pays, c'est celle du **vieillissement de la population.** De 1985 à 2007, le nombre de personnes de plus de 64 ans dans la population totale a augmenté dans les deux pays, mais de manière plus importante en Allemagne.

Rapporté à la population en âge de travailler, l'Allemagne a eu à faire face à une forte augmentation de l'indicateur de « dépendance vieillesse ». Le taux de mortalité y est sensiblement plus important qu'en France (10,3 pour 1000 contre 8,6 en France).

* Le décrochage démographique France-Allemagne, KLINGHOLZ R. SIEVERT S., IFRI-CERFA, 2010.

Solde naturel (naissances-décès)

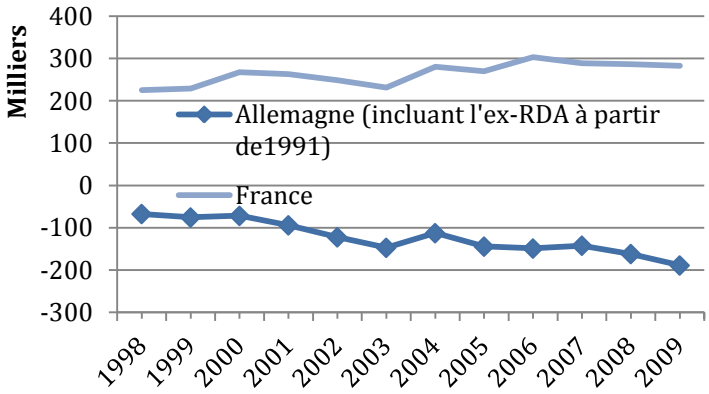

Source EUROSTAT

Part des plus de 64 ans dans la population totale

	1985	2007	2050(p)
France	14,10%	16,30%	26,20%
Allemagne	15%	19,90%	33,20%

Source EUROSTAT

Taux de dépendance vieillesse (%)
(=nombre de personnes de plus de 64 ans / nombre de personnes en âge de travailler)

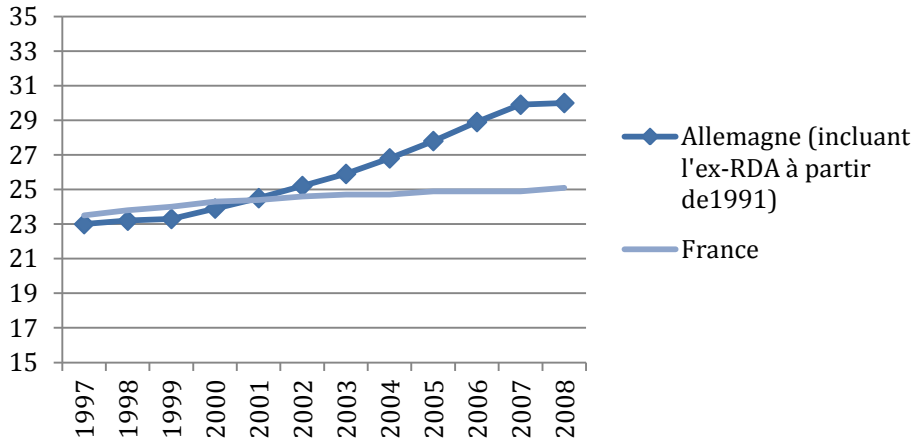

Source EUROSTAT

L'impact des dynamiques démographiques sur le marché du travail allemand

Baisse de la population active en Allemagne, hausse en France

Il existe un important écart entre les deux pays. L'INSEE prévoit une hausse annuelle de 110 000 personnes dans la population active française jusqu'en 2025, alors que l'Allemagne affiche une baisse de 100 000 personnes par an. Ce phénomène de baisse de la population active, même s'il a sans doute eu un impact positif, n'explique cependant pas à lui seul le différentiel de taux de chômage entre les deux pays. Des importants niveaux de chômage côté français sont apparus dans le milieu des années 1970, avant même l'impact du baby-boom sur la population active et des périodes de baisse du chômage ont été enregistrées au moment où la population active augmentait significativement (début des années 2000).

La bonne situation sur le marché du travail allemand s'explique également par le rebond important de l'activité économique en sortie de crise. Elle est liée aux raisons traditionnellement évoquées : un système d'apprentissage très développé, un important tissu de PME exportatrices et innovantes, une mise en place massive de mesures de chômage partiel pendant la récession, …

Le recul de la population est bien perçu comme un handicap : il pénalise le marché intérieur car c'est un frein à la consommation, et il représente à long terme un manque d'effectifs potentiels pour irriguer de main d'œuvre une économie dynamique.

Le recours à l'immigration pour faire face aux besoins de main d'œuvre en Allemagne

Face aux besoins en main d'œuvre actuels et futurs (estimés à 5 millions de postes manquants d'ici à 15 ans), l'Allemagne va devoir contrer le recul de sa population active si elle souhaite maintenir des niveaux d'activité importants. Changer les normes sociales pour favoriser la hausse du taux de fécondité est une politique de long terme, qui, si elle est mise en place, mettra plusieurs décennies à produire ses premiers effets.

Le recours à l'immigration est donc la seule solution envisageable à court terme dans ces conditions. Le ministère du travail allemand multiplie les expériences de formation et d'insertion des immigrés sur le marché du

travail et le Gouvernement a facilité en 2011 la reconnaissance de 300 000 diplômes étrangers.

Le maintien en emploi des seniors constitue également un enjeu de taille. Vu la pyramide des âges, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences prend un sens tout particulier.

Le solde migratoire allemand a diminué dans la dernière décennie. Il s'élevait à plus de 500 000 habitants par ans dans la première moitié des années 1990, Il a considérablement baissé par la suite étant même négatif en 2008 et 2009. L'Allemagne a une tradition plus sélective de l'immigration, d'où des variations très liées à la conjoncture.

Taux de migration brute (pour 1000 habitants)

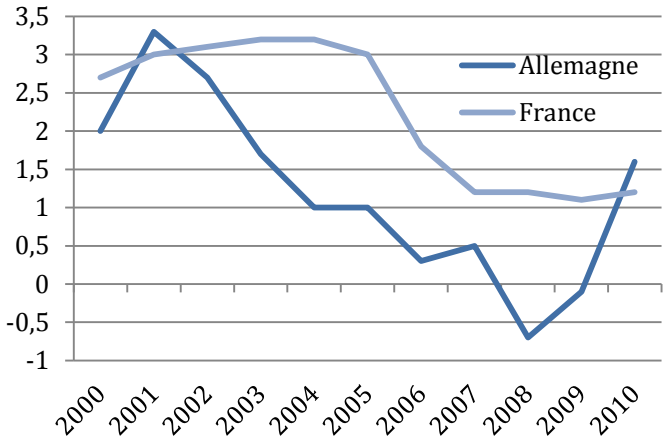

Source EUROSTAT

III.2. Une croissance et des créations d'emplois plus faibles sur la décennie

Malgré ses impressionnantes performances à l'export et une reprise très forte en 2010, l'Allemagne continue d'accumuler un retard important en termes de croissance économique par rapport à la France.

Seul le bon niveau de croissance de l'Allemagne en 2010 lui a permis de dépasser à nouveau le niveau de PIB par habitant de l'Hexagone. Le fort différentiel de croissance entre 2004 et 2008 a en effet pénalisé la République Fédérale sur la période.

Evolution du PIB (1999 T1=100)

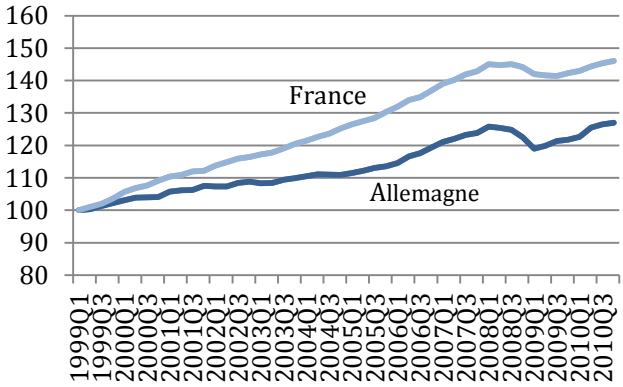

Source EUROSTAT

PIB par habitant (en €)

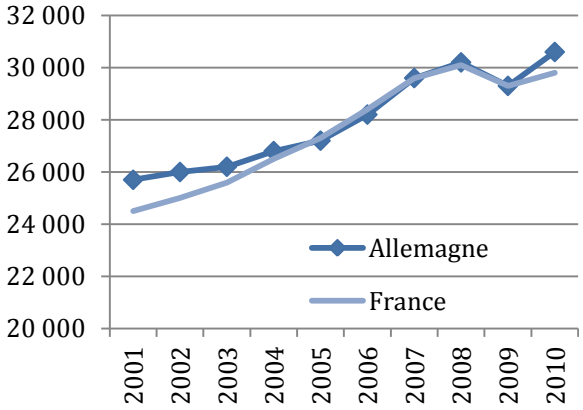

Source EUROSTAT

Moins de créations d'emploi en Allemagne

En termes de créations d'emplois totales, la dynamique de la dernière décennie a été plus favorable à la France. De plus, la reprise qu'a connue l'Allemagne en 2010 risque d'engendrer une évolution plus favorable dans le court terme, notamment grâce à l'emploi salarié du secteur marchand.

Evolution de l'emploi total annuel moyen (1999 = 100)

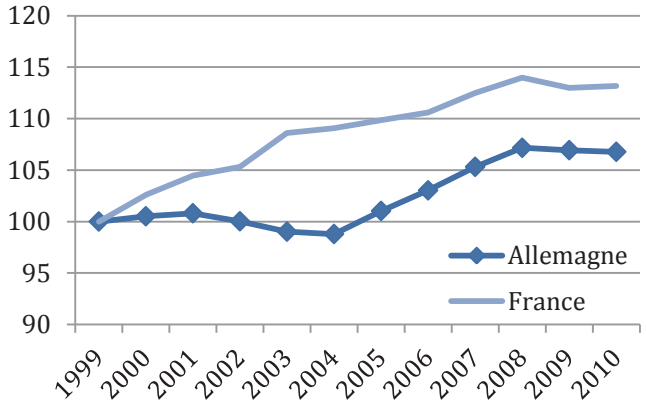

Source EUROSTAT (enquête EFT)

III.3. Le marché intérieur : la faiblesse de l'Allemagne

Ce différentiel de croissance du PIB est essentiellement dû à la faiblesse du marché intérieur allemand. C'est un des effets structurels de la politique que s'est imposé le pays avec « l'agenda 2010 ».

En effet, la très faible dynamique des salaires a pesé sur le revenu disponible des ménages allemands. Le poids de la consommation des ménages dans la croissance économique est passé de 57,9% en 2001 à 57,2% en 2009.

De plus, la demande intérieure française bénéficie également d'une consommation finale des administrations publiques supérieure de 10 points à l'Allemagne.

Les évolutions divergentes des demandes dans les deux pays sont visibles dans les deux principaux postes de dépenses *:

- **La consommation totale.** Entre 1999 et 2007, elle a augmenté de 25% en France contre 7,5% en Allemagne.
- **L'investissement en logement.** L'écart est encore plus important : entre 1999 et 2007, il augmente de 30% en France et chute de 10% en Allemagne.

* Source des données : Natixis, Flash économie n°422

Variation en volume de la demande intérieure entre 2000 et 2008

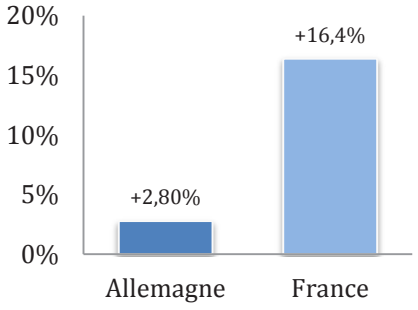

Part des dépenses de consommation finale des ménages dans le PIB (%)

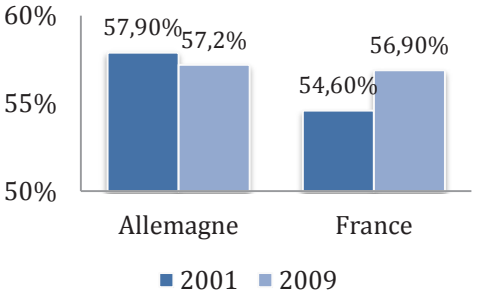

III.4. Des investissements freinés dans les années 2000

En parallèle à un mouvement de baisse de la part des salaires dans la valeur ajoutée assez proche de la France, bien que légèrement plus à l'avantage des salariés français, la part de l'investissement total de l'économie a été inférieure à la France entre 2002 et 2010.

L'évolution de la valeur ajoutée a été plus favorable aux profits en Allemagne (la part des profits dans la VA en 2005 est supérieure de 2,5 points à celle de la France*). Ces gains ont cependant plus profité à l'amélioration du taux de marge qu'à celui du taux d'investissement.

* Part corrigée, source INSEE et base de données AMECO.

Part de l'investissement total de l'économie dans le PIB (%)

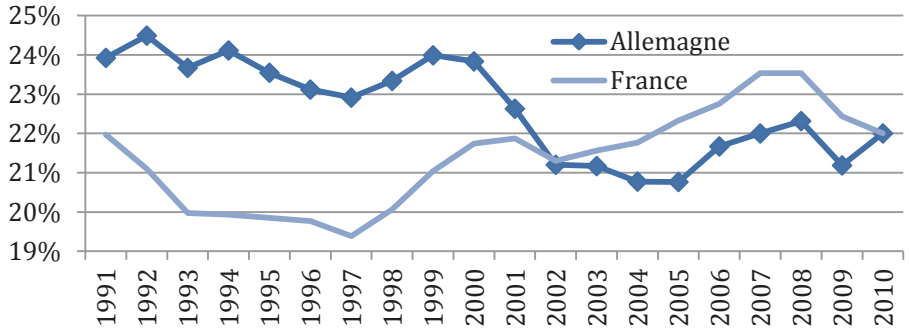

Source EUROSTAT

III.5. Les conséquences sociales des lois Hartz : baisse des salaires réels et augmentation des inégalités

L'objectif de maximisation du taux d'emploi par la flexibilisation du marché du travail a conduit à de profonds changements de l'emploi en termes de statuts, de temps de travail et de rémunération. La création des emplois de réinsertion notamment (dits « 1 euro-jobs ») est un des éléments des réformes Hartz qui a pesé à la baisse sur les négociations salariales depuis 2004. Les effets sont très variables selon les secteurs et les niveaux de salaires. S'il est difficile d'avoir des chiffres précis permettant de comparer les niveaux réels de salaires, il apparaît que les rémunérations sont plus importantes dans l'industrie qu'en France.

Baisse du salaire réel en Allemagne de 2,5% sur la décennie

La distorsion entre la croissance économique et la croissance des salaires atteint des niveaux très forts en Allemagne. L'enquête annuelle du DIW* sur les revenus des ménages a permis de dégager les tendances d'évolution des salaires réels** sur la période. Le résultat est une baisse moyenne de 2,5% sur la période. Cette chute du revenu réel atteint jusqu'à -22% pour le décile des revenus les plus faibles. Seuls les revenus supérieurs à 3400€ auraient augmenté de 0,8%.

Non corrigé de l'inflation, l'Institut est en mesure de comparer les évolutions française et allemande. Le résultat fait état d'un écart de près de 10 points (augmentation de +10,8% du revenu nominal en France entre 2000 et 2009 et +1% en Allemagne). En quinze ans, la part des salariés allemands touchant un bas salaire est passée de 16% en 1994 à 22% en 2009***.

Spectaculaire augmentation des inégalités

Les inégalités de revenus étaient plus faibles qu'en France en 1998, ce n'est plus le cas. L'augmentation des inégalités a été très rapide en Allemagne. Dans l'Union Européenne, seules la Roumanie et la Bulgarie ont connu des évolutions plus fortes.

Entre les Länder, les différences sont également très importantes. Dans le Mecklenburg-Vorpommern, l'indice s'élève à 11,7 contre 3,5 en Bavière.

* Deutsche Institut für Wirtschaft, Berlin, juillet 2011

** Les revenus réels sont les revenus corrigés de l'inflation, ils donnent une indication du pouvoir d'achat

*** Le Monde, En Allemagne, une controverse s'engage sur la « prolifération » des bas salaires, 1er septembre 2011,

Rapport entre le revenu des 20% les plus riches et celui des 20% les plus pauvres

	1998	2008
Allemagne	3,6	4,8
France	4,2	4,3

Données EUROSTAT

IV- Quel impact sur le long terme de ces divergences ? Trouver des nouveaux espaces de coopération

IV.1- Une croissance tirée par le commerce extérieur : viable sur le long terme ?

La trajectoire prise par l'économie allemande sur la dernière décennie laisse de nombreuses questions ouvertes. Le rapport d'information du Sénat publié en juin 2011 propose à cet égard deux scénarios hypothétiques pour l'avenir du pays*. Les évolutions de l'économie européenne et des relations franco-allemandes en dépendent. De plus, au vu de l'importance des relations entre la Lorraine et l'Allemagne développées dans ce rapport, il est important de bien prendre en considération ces scénarios prospectifs.

1- Un scénario de « normalisation » de la trajectoire allemande, dans lequel les évolutions récentes constitueraient le futur modèle allemand ;

Le choix du premier scénario conduirait obligatoirement à des tensions systémiques. Quelle est la durabilité d'un modèle de croissance basé exclusivement sur l'amélioration de son solde commercial ? Ce choix condamnerait l'Allemagne à réaliser de manière continue des efforts de compétitivité au détriment d'une **cohérence interne** (faiblesse de la demande, accroissement des inégalités de revenus, pertes de pouvoir d'achat, érosion de la protection sociale, déséquilibres entre industrie et services, …) et d'une **cohérence externe** (vis-à-vis de ses voisins européens, déséquilibres économiques et sociaux durables en Europe, dépendance accrue à la demande mondiale). L'excédent commercial avec l'Union Européenne représente 75% de l'excédent total de l'Allemagne.

2- Un scénario de « rééquilibrage » des moteurs de croissance allemands.

Dans ce scénario, l'Allemagne met en place une politique favorisant la demande intérieure du pays qui a été atone lors de la dernière décennie. Elle n'aurait pas obligatoirement comme conséquence de ralentir la croissance allemande et serait bénéfique à moyen terme sur la croissance du PIB et de l'emploi (études du FMI et de la DGTPE citées par le Sénat). En outre, l'effet sur les balances commerciales de la zone euro serait bénéfique. Il s'agirait là d'un scénario plus coopératif.

Aller au-delà de ces deux scénarios

Pour le CESE de Lorraine, les réflexions sur l'avenir des relations franco-allemandes, et entre la Lorraine et l'Allemagne doivent aller au-delà de ces deux scénarios proposés. Quelle que soit la trajectoire prise par les économies allemande et française, les défis communs de développement industriel, scientifique, technologique, culturel, (…) se poseront. Les choix stratégiques des Etats, comme le défi énergétique lancé par l'Allemagne, créeront des axes de coopération nouveaux. C'est la raison pour laquelle il est indispensable d'intégrer les évolutions de l'Allemagne et de tous les partenaires de la Lorraine dans la réflexion prospective d'anticipation des mutations économiques.

IV.2. Trouver les nouveaux espaces de coopération

On peut estimer qu'un nouvel espace de coopération scientifique et technologique va s'ouvrir et que la Lorraine peut devenir un territoire acteur de cette coopération compte tenu de son savoir-faire dans le domaine de l'énergie. (cf. ci-après)

* Pour aller plus loin, p.p. 217-256, Synthèses prospectives, rapport d'information du Sénat n°663, 22 juin 2010.

D'autres éléments à prendre en compte dans les scénarios prospectifs : l'exemple du défi énergétique allemand

L'Allemagne va radicalement changer ses approvisionnements énergétiques en abandonnant l'exploitation de l'énergie d'origine nucléaire d'ici à 2022. En 2010, la consommation d'électricité de l'Allemagne provenant des énergies renouvelables s'élevait à 17%. Ce chiffre doit atteindre 35% d'ici 2020 et 50% d'ici 2030. En vue d'assurer son propre approvisionnement, le gouvernement fédéral va investir massivement dans trois instruments essentiels, à savoir :

- l'extension du réseau ;
- le développement des énergies renouvelables ;
- le renforcement de l'efficacité énergétique.

On peut penser que l'impact de cette mutation énergétique dépassera largement les frontières de l'Allemagne en termes de développement de nouvelles filières technologiques et dans la Recherche Développement.

Dans une tribune du journal Le Monde daté du 30 juillet 2011, Guido Westerwelle, Ministre des Affaires Etrangères allemand lance un appel à la coopération dans cette nouvelle stratégie :

« En accélérant son tournant énergétique, l'Allemagne, en tant que grand pays industrialisé, avance dans une voie qu'elle a tracée depuis longtemps en termes de technique et de planification. Le tournant énergétique ne se fera pas au détriment de notre performance, de l'environnement ou de nos voisins, mais ouvrira la porte à une économie énergétique efficace, durable, économique et sûre au XXIe siècle.

Nous invitons nos partenaires à nouer des liens de coopération étroits et constructifs pour saisir toutes les opportunités qui peuvent en résulter.*»

Cette stratégie aura comme conséquence des investissements dans des secteurs porteurs d'avenir et des effets d'entraînement qui dépasseront le cadre allemand. Les pays partenaires de l'Allemagne doivent pouvoir profiter de ces ambitions.

* Voir ANNEXE 2, Le Monde 30/07/2011

LORRAINE ET SARRE

DES ENJEUX COMMUNS DE DEVELOPPEMENT

CHAPITRE 2

Plan du chapitre

I- Chiffres clés

II- La Sarre, plus industrialisée que la Lorraine

III- Commerce extérieur : 43% du PIB de la Sarre en 2010

IV- La démographie sarroise : une baisse préoccupante

V- Croissance et emploi : des performances contrastées

VII- L'enseignement supérieur et la recherche :
un fort potentiel et un levier pour la Lorraine et la Sarre

VII.1. Universités de la Sarre : une plus forte proximité avec l'économie
VII.2. L'Université de Lorraine en mouvement
VII.3. L'Université franco-allemande : un axe de coopération majeur

Introduction

Le point commun le plus marqué entre la Lorraine est la Sarre est incontestablement leur tradition industrielle. Les grandes mutations des années 1970 ont été déterminantes dans la transformation de la Lorraine et de la Sarre, elles expliquent en grande partie la situation économique et sociale d'aujourd'hui.

A l'heure actuelle, on note cependant des différences parfois importantes entre les deux régions. Tout comme l'Allemagne, la Sarre est restée plus industrialisée et plus exportatrice que la France et la Lorraine. Le système d'enseignement supérieur et de recherche-développement est plus solidement orienté vers la valorisation et le développement économique. Cependant, force est de constater que la démographie sarroise est en berne depuis plusieurs années, que l'emploi ne décolle pas et que la pénurie de main d'œuvre commence à interroger les acteurs économiques.

Les enjeux identifiés

Au regard des spécialisations industrielles, avec une forte identité dans l'automobile, des enjeux technologiques et des constructions universitaires, la nécessité d'une collaboration accrue s'impose pour l'avenir de nos deux régions.

La région sarro-lorraine : une histoire singulière

« La région frontalière sarro-lorraine a une histoire qui a connu de nombreux bouleversements. Ne serait-ce qu'entre 1798 et 1957, la position de la frontière ainsi que l'appartenance nationale respective de l'actuelle Sarre et de la partie Est de la Lorraine ont été modifiées à six reprises. La limite actuelle partage en deux une zone économique située dans le secteur des gisements de houille sarro-lorrains et qui lors de la période faste de l'industrialisation formait un ensemble unique. Le récent déclin économique des branches industrielles traditionnelles (industrie minière, sidérurgie) a également créé des problèmes et conduit à des changements structurels similaires de part et d'autre de la frontière. A cela s'ajoutent les ressemblances culturelles et linguistiques. Ainsi la frontière entre la zone linguistique romane et germanique, par exemple, se situe à environ 30 km à l'ouest de la frontière nationale.*»

* Chrisitan Schulz & H. Peter Dörrenbächer, Les relations économiques dans la région transfrontalière sarro-lorraine, www.deuframat.de

I- Chiffres clés

Intégré le 6 juillet 1959 à la République fédérale d'Allemagne, le Land de Sarre compte **1 million d'habitants**, soit 1,3 % de la population totale de l'Allemagne. C'est le 15e et avant-dernier Etat fédéré le plus peuplé d'Allemagne. Le Land de Sarre s'étend sur une superficie de **2 570 km²,** soit 0,7% du territoire national. Situé au sud-ouest de l'Allemagne, il est frontalier du Luxembourg et de la France et est limité au nord par le Land de Rhénanie-Palatinat. Sa capitale est **Sarrebruck.** Depuis la réforme territoriale de 1974, le Land comprend cinq districts et le groupement des communes de Sarrebruck ainsi que 52 communes. Avec une densité de 415 habitants par km², il compte parmi les régions les plus densément peuplées d'Europe.

Chiffres Clés de la Lorraine et de la Sarre

	Lorraine	Sarre	Lorraine/Sarre
Population	2 348 834	1 018 000	*2,3*
dont population étrangère Hors UE	59 673	37 234	*1,6*
Evolution de la population (du 1/1/1999 au 31/12/2009)	29 855	-51 683	
Taux de fécondité (nombre d'enfants moyen par femme)	1,82	1,25	
Superficie (km²)	23 547	2 570	*9,2*
Emploi au lieu de travail	860 500	507 200	*1,7*
Population active	1 086 572	489 600	*2,2*
Population active occupée	962 770	455 300	*2,1*
Taux d'emploi (%) Hommes	65,3	73,1	
Femmes	57,8	60,9	
Emploi de l'industrie manufacturière	130 219	80 326	*1,6*
PIB à prix courants (millions €)	55 396	28 474	*1,9*
PIB par salarié à prix courant (millions €)	67 952	56373	*1,2*
Elèves dans l'enseignement supérieur (2009)	75 239	27 540	*2,7*
Taux de chômage (%)	9,9	6,8	
Nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans (2010)	25 867	3726	*6,9*
Nombre de chômeurs de longue durée (supérieur à 1 an) (2010)	49 691	11 060	*4,5*
Part des moins de 20 ans dans la population (%)	25,3 (H) 22,9 (F)	18,6 (H) 16,8 (F)	
Part des plus de 60 ans dans la population (%)	24,2 (H) 24,7 (F)	28,9 (H) 30,5 (F)	
Exportations (en millions €)	15 485	11 170	*1,4*
Part des exportations dans le PIB (%)	27 ,9 %	39,20%	

II- La Sarre, plus industrialisée que la Lorraine

Comme en Lorraine, des mutations structurelles profondes ont marqué les dernières décennies de l'histoire économique de la Sarre. Depuis 1960, la part des emplois de l'industrie du charbon et de l'acier dans l'emploi industriel a chuté de 56% à 20%. Une grande partie des pertes d'emplois ont pu être compensée par la création d'emplois nouveaux dans les industries manufacturières. La construction automobile, la sidérurgie et la construction mécanique sont les principaux secteurs qui constituent aujourd'hui le cœur industriel de la Sarre.

Dans une présentation commune des universités de la Sarre et du Luxembourg sur l'implantation de l'industrie automobile dans la Grande Région*, il est noté l'importance du choc des industries de base et notamment de l'industrie sidérurgique et des mines de charbon et le processus de reconversion dans le secteur automobile que l'on retrouve également en Lorraine.

* La Grande région dans son contexte européen - Université du Luxembourg 20-21 février 2008

Evolution de l'emploi dans la sidérurgie et les mines de charbon et reconversion dans l'industrie automobile

	Lorraine	Sarre
Charbon	46 500 (1957) 0 (2010)	66 000 (1957) 1 700 (2010)
Sidérurgie	95 000 (1962), 8000 (2010)	43750 (1961) 13000 (2010)
Industrie automobile	0 (1960) 16 000 (2010)	0 (1960) 22 000 (2004)

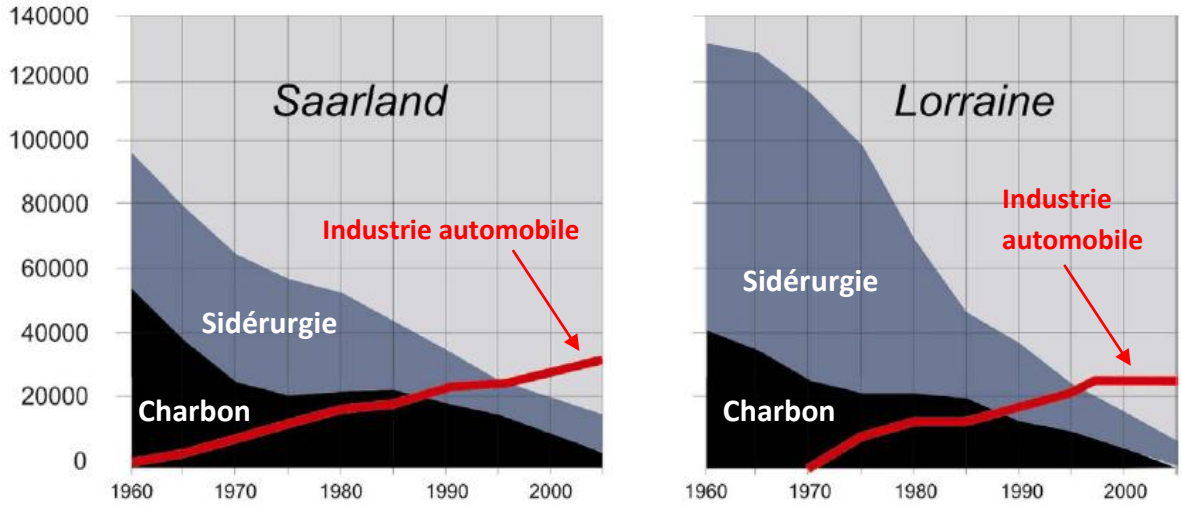

Source colloque la Grande région dans son contexte européen - Université du Luxembourg 20-21 février 2008

L'industrie beaucoup plus présente en Sarre

L'industrie représente 30% de la valeur ajoutée totale en Sarre contre 22,5% en Lorraine, et le nombre d'emplois dans l'industrie manufacturière est de 80 300 en Sarre contre 130 200 en Lorraine, mais avec une population 2,3 fois plus importante qu'en Lorraine. C'est sans doute l'un des éléments les plus différentiant de nos deux économies. Si la part de l'emploi dans l'industrie manufacturière était équivalente en Lorraine, nous aurions 50 000 emplois de plus dans ces secteurs.

L'industrie automobile au cœur des deux régions : plus de 80 000 emplois

L'automobile représente plus de **46 000 emplois** sarrois et 150 entreprises dépendent directement ou indirectement du secteur (constructeurs + sous-traitants). En Sarre, un ouvrier de l'industrie sur quatre travaille dans la construction automobile et 8% des véhicules fabriqués en Allemagne proviennent de Sarre. Selon une étude de l'Institut de l'économie allemande de Cologne, la Sarre, l'un des plus petits Länder d'Allemagne, est aujourd'hui la troisième région de sous-traitance automobile du pays. La Lorraine a connu un développement identique au début des années 1970. Mais le contexte national est différent puisque que, contrairement à l'Allemagne, la France affiche un solde de plus en plus déficitaire de son commerce extérieur dans le secteur automobile. La Lorraine demeure cependant la première région française pour les équipementiers de l'automobile. Si l'on prend en compte le tissu des fournisseurs et des sous-traitants travaillant pour la filière automobile, ce sont **35 000 emplois* lorrains au total**, soit près du quart des emplois industriels régionaux.

Le secteur de la sidérurgie ne perd plus d'emploi en Sarre

La Sarre profite toujours d'un savoir technique lié à la production de l'acier qui reste un secteur très important de l'industrie du Land avec notamment les sociétés Saarsthal AG et Dillinger Hutte. Ces deux groupes totalisent un peu plus de 13 000 salariés. La Lorraine connait encore des pertes d'emplois et de capacités de production dans ses usines sidérurgiques. On relève environ 8 000 emplois directs dans ce secteur en Lorraine. A noter le nombre important d'apprentis dans les usines sarroises prévus pour anticiper les départs à la retraite.

La stratégie de l'industrie sidérurgique sarroise se veut indépendante de tout grand groupe internaional. En vendant plus de 20% de ses parts à l'actionnaire sarrois DHS (Dillinger Hütte Saarstahl AG, Dillingen), le groupe ArcelorMittal, a perdu la majorité nominale à Dillingen et ne détient plus que 30,08% des actions. Le reste des actions de Saarstahl AG et de l'AG der Dillinger Hüttenwerke est dans des mains sarroises.

Production d'acier brut : la Lorraine décroche

L'évolution des productions d'acier depuis 1990 met bien en évidence le décrochage de la Lorraine dans la production d'acier brut à partir de 2002. Il apparaît nettement que la production lorraine n'a pas bénéficié de la reprise mondiale liée à la forte demande des pays émergents et à la transformation d'acier dans des produits de biens de consommation et d'équipements (machine outils, automobile,….).

* Source Autoessor

Situation des deux groupes sidérurgiques sarrois à la fin 2010

	Effectifs au 31/12/2010	Production en 2010	Produits
Saarsthal AG	7176 448 apprentis	2,021 millions de t	Production de fil machine, barres d'acier et de produits pour l'industrie automobile.
Dillinger Hutte	5412 278 apprentis	2,124 Mt production d'acier brut 1,216 MT tôles fortes	Tôles fortes pour de multiples usages

Evolution de la production d'acier brut en Lorraine et en Sarre (milliers de tonnes)

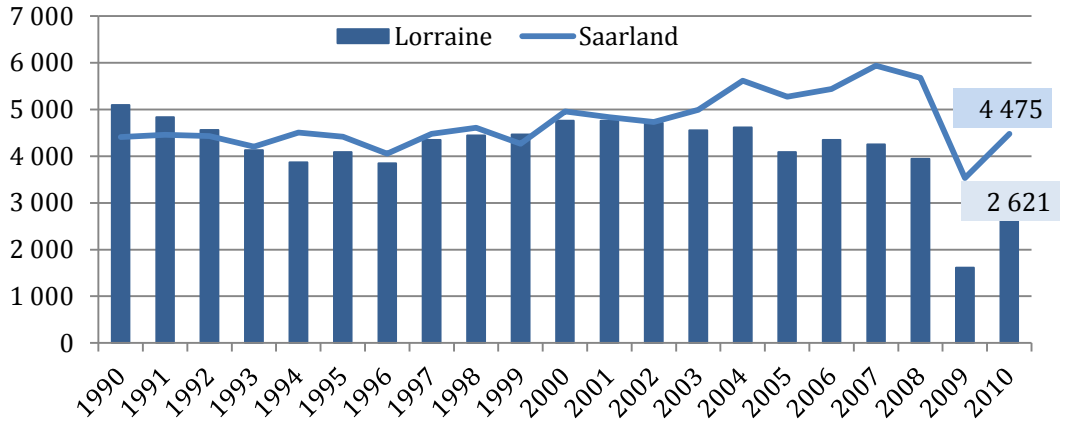

Source Portail statistique de la Grande Région

Le secteur charbonnier représente encore 1 700 emplois

La dernière mine de charbon encore en exploitation dans la Grande région est la mine Saar à Ensdorf. Sa fermeture est programmée au plus tard en 2012. A la fin 2010, cette mine employait 1 680 personnes pour une production annuelle de charbon de 1,35 millions de tonnes.

Regrouper les compétences dans la création de clusters : une stratégie de premier plan

Dans le but d'accélérer la transformation économique de la Sarre, notamment par le développement de nouvelles technologies, les acteurs ont eu la volonté de fortement s'impliquer dans des activités à fortes intensités scientifiques et technologiques regroupées dans des clusters dans les domaines comme les nanotechnologies, les biotechnologies et nanobiotechnologies, les instruments biomédicaux, la bioinformatique, ... Ces clusters ont déjà permis la création d'entreprises et de plusieurs centaines d'emplois.

On peut également relever la création d'autres clusters dans des activités plus traditionnelles comme dans l'automobile (automotive.saarland), la logistique (logistics.saarland), l'énergie (energy.saarland),… Par exemple, dans le domaine de l'énergie, le cluster concerne 150 entreprises et 6 000 emplois et entend jouer un rôle important dans le tournant énergétique de l'Allemagne.

Cette stratégie de mise en réseau des industries innovantes joue incontestablement un rôle majeur dans la transformation qualitative du tissu économique sarrois. A titre d'exemple, en septembre 2011, un stand collectif présente le cluster sarrois du secteur automobile à l'exposition internationale de Francfort (IAA).

Les Clusters industriels : développer les avantages concurrentiels

Les clusters industriels prennent la forme de réseaux composés d'entreprises et d'institutions spécialisées dans un secteur industriel précis. En augmentant les relations de coopération et d'échange qui s'opèrent entre leurs membres, leur fonctionnement tend à localiser géographiquement dans des territoires relativement circonscrits des avantages concurrentiels spécifiques. Cela passe notamment par un développement important des capacités d'innovation techniques et organisationnelles.

Emplois de haute technologie et haut niveau de savoir : la Sarre en meilleure position

La part des emplois dans les secteurs de haute technologie montre également des différences importantes entre la Lorraine et le Land voisin. En Sarre, 5,6% des salariés exercent des professions dans les secteurs de haute technologie contre seulement 2,5% en Lorraine. L'analyse des deux secteurs (industrie manufacturière et services) fait apparaitre des constats liés à notre propre histoire économique et au processus de diversification mis en œuvre.

S'il faut être prudent sur l'analyse de ces données, elles montrent cependant une activité plus soutenue en Sarre en matière d'innovation et de croissance dans le secteur des hautes technologies. La stratégie de développement des clusters dans ce Land n'est sans doute pas étrangère à ces bons résultats.

	Lorraine	Sarre
Part des emplois dans les secteurs de haute technologie	2,5 %	5,6 %
Part des emplois dans l'industrie manufacturière de haute et moyenne technologie	8,8 %	10,1 %
Part des emplois dans le secteur des services à haute technologie et à haut niveau de savoir	2 %	4,5 %

Source Eurostat, données 2008

Industries manufacturières à haute technologie et services à haut niveau de savoir définis dans la stratégie de Lisbonne

III- Commerce extérieur : 43% du PIB de la Sarre en 2010

L'économie sarroise est résolument plus orientée à l'export. La Lorraine réalise 28% de son PIB avec ses exportations (2009), ce ratio s'élève à 39% pour la Sarre et il atteint même 43% en 2010. Lors de la dernière décennie, la Sarre a creusé l'écart avec la Lorraine à l'instar de ce qui s'est passé au niveau de la France et de l'Allemagne.

Les relations commerciales Lorraine-Allemagne sont plus intenses que les relations commerciales Sarre-France

Si la Lorraine réalise près de 30 % de son commerce extérieur vers l'Allemagne, la Sarre n'exporte que 17,4 % vers la France.

Côté importations, 20% des approvisionnements sarrois proviennent de France et 33% des approvisionnements lorrains proviennent d'Allemagne. (Pour des données plus précises, voir CHAPITRE 4).

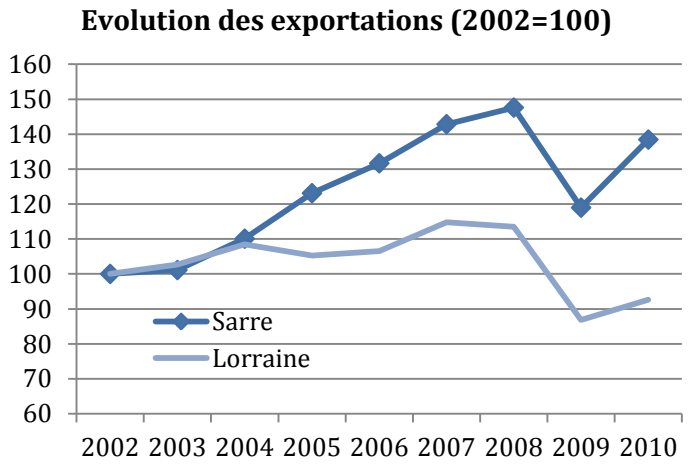

Source portail statistique de la Grande Région

IV-La démographie sarroise: une baisse préoccupante

A l'instar de la dynamique allemande en la matière, le Land de Sarre souffre d'une baisse continue de sa population.

La Lorraine affiche certes des résultats démographiques peu favorables en comparaison des autres régions françaises. Elle reste placée à l'avant dernier rang des régions pour la progression de la population, avec un solde naturel positif de 5500 habitants en 2010. Mais c'est sans commune mesure avec la Sarre, qui présente des perspectives beaucoup plus inquiétantes. Son solde naturel est de -5330 sur la seule année 2010. Cela a pour conséquence une perte de 5 000 habitants, dans la mesure où le solde migratoire peine à tenir l'équilibre. La Lorraine affiche également un solde migratoire négatif (– 21 220 habitants sur la période 1999-2009), mais compense ce solde avec un solde naturel nettement supérieur à celui de la Sarre. La comparaison des taux de fécondité des deux régions est parlante : 1,82 en Lorraine et 1,25 en Sarre.

Sur les 10 dernières années, la Sarre a perdu plus de 50 000 habitants, et les projections de population à l'horizon 2030 ramèneraient la population au-dessous de 900 000 habitants contre 1 018 000 à la fin 2010.

Pénurie de personnel qualifié

La problématique de la pénurie de personnel qualifié se pose dans l'industrie. En effet, 43% des entreprises sont déjà touchées par ce problème en Sarre*, et les deux tiers s'accordent à dire que le personnel qualifié fera bientôt défaut. La pénurie se fera particulièrement ressentir pour les professions telles que les outilleurs, les mécaniciens industriels et les ouvriers sur métaux. En outre, les ingénieurs et les spécialistes en Technologies de l'information seront de plus en plus demandés.

* IHK Saarland – Chambre de commerce et d'industrie de la Sarre

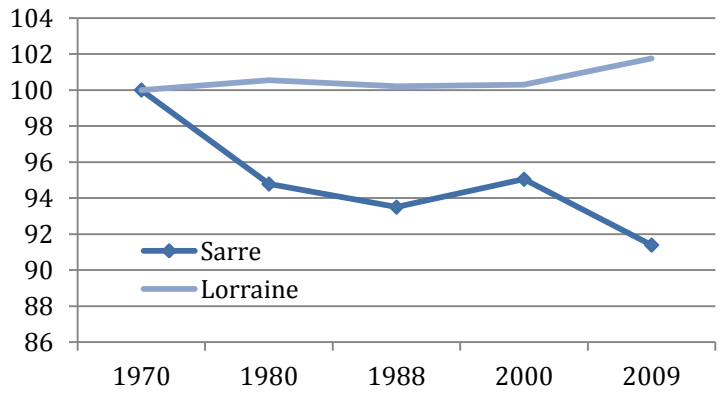

Evolution de la population (1970=100)

Source portail statistique de la Grande Région

V- Croissance et emploi : des performances contrastées

La dynamique de l'emploi lorraine est l'une des plus faibles du pays et les conséquences en termes de chômage continuent d'être importantes trois ans après la crise de 2008*. Le constat est tout aussi préoccupant en termes de croissance économique.

Cependant, les performances allemandes en termes de croissance et d'emploi sont relativement faibles sur la dernière décennie. Ce constat est également visible dans la comparaison entre la Lorraine et la Sarre, mais il est plus nuancé lorsque l'on observe les évolutions de l'emploi.

En termes d'emploi, on note un décrochage de la Lorraine par rapport à la Sarre à partir de 2003. La Sarre a perdu moins d'emplois industriels que la Lorraine et a profité d'une meilleure croissance dans les emplois de services. Ces évolutions sont néanmoins à corriger pour tenir compte de la très forte progression du temps partiel côté allemand. (Pour rappel, la part des salariés à temps partiel s'élève à 26,1% en Allemagne contre 17,3% en France).

Les taux d'activités en Sarre sont supérieurs chez les hommes (54,4% contre 51,1%), mais identiques chez les femmes (41,6% contre 42%).

* Tableaux de bord mensuels du CESEL, http://ces.lorraine.eu

Evolution du PIB (1998=100)

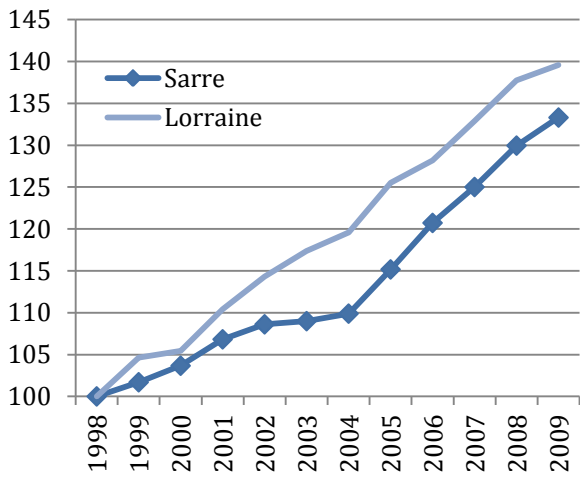

Source EUROSTAT

Evolution de l'emploi total (1991=100)

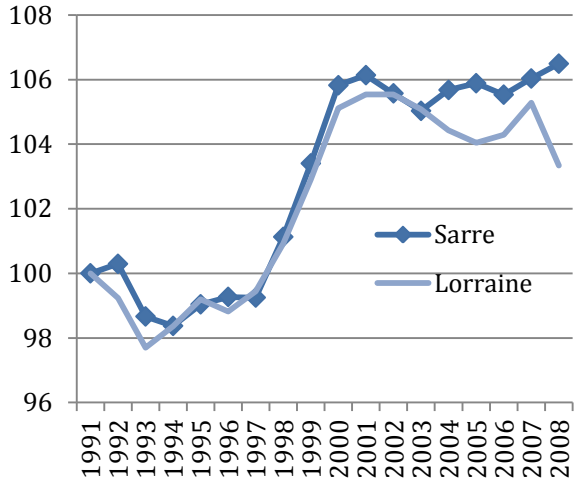

Sources INSEE et DESTATIS

Taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans : 10 points de moins en Sarre

Le taux de chômage des jeunes en Sarre affiche un volant plus de plus de deux fois inférieur à celui de la Lorraine (24,3 % en Lorraine et 9,6 % en Sarre). Cet écart significatif s'explique essentiellement pour deux raisons, la faible dynamique démographique de la Sarre où le nombre de jeunes dans la population diminue de manière inquiétante et la forte présence du système dual* d'apprentissage.

En Allemagne, deux tiers des jeunes d'une même classe d'âge suivent, après leur scolarité obligatoire, une formation professionnelle qualifiante dans le cadre du système dual. Elle dure en général trois ans. En Sarre, on compte 21 352 jeunes inscrits en contrat d'apprentissage, dont **55%** dans l'industrie ou le commerce et **32%** dans l'artisanat. En Lorraine, le nombre de jeunes en apprentissage est de 16 320 (en 2010) pour une population plus de deux fois supérieure.

* Le système est qualifié de dual parce que la formation est dispensée dans deux lieux d'apprentissage : en entreprise et en centre de formation professionnel. Les formations par alternance prennent une place importante en Allemagne.

Evolution du taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans en Lorraine et en Sarre (%)

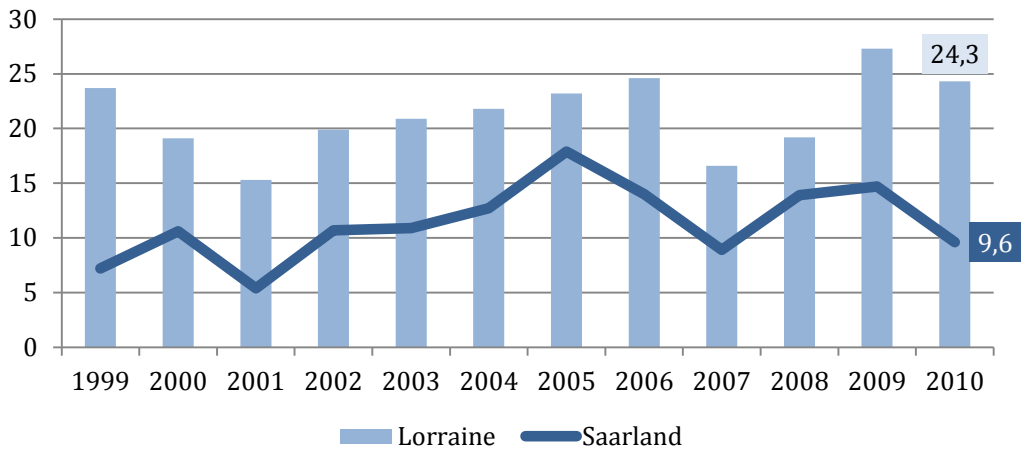

Sources Pôle emploi et BundesAgentur für Arbeit

VII- L'enseignement supérieur et la recherche : un fort potentiel et un levier pour la Lorraine et la Sarre

VII.1. Universités de la Sarre : une plus forte proximité avec l'économie

La Sarre dispose de plusieurs institutions d'enseignement supérieur et de recherche : l'université de la Sarre, qui rassemble la majeure partie des étudiants du Land, ainsi que quatre écoles supérieures (Hochschulen). Sarrebruck accueille également le siège de l'Université Franco-Allemande (UFA).

Cependant, avec 15,3% de la population détenant un diplôme de l'enseignement supérieur, la Sarre connait la proportion la plus faible au sein de la Grande Région. La Lorraine connait un taux de 21,8%. C'est la contrepartie du système d'apprentissage très développé en Allemagne, qui connaît des difficultés à augmenter ses effectifs dans l'enseignement supérieur.

Un axe stratégique important vers la valorisation et le développement économique

Des efforts sont menés afin de valoriser les activités innovantes, selon deux orientations :

- La reconversion des friches industrielles comme l'illustre l'IT-Parck basé sur la reconversion d'un ancien site de production sidérurgique vers un parc technologique où se concentrent de nouvelles activités innovantes ;

- Le projet Science Park qui s'appuie principalement sur les compétences universitaires dans le domaine de l'informatique et de l'ingénierie. Plus de 70 % des entreprises du Sciences Park sont issues de la pépinière d'entreprises de l'université. Le Starterzentrum, fondé en 1995, offre aux jeunes diplômés de l'université la possibilité de démarrer leur entreprise en mettant à leur disposition des locaux et des laboratoires à des tarifs préférentiels, et des services communs. Le Starterzentrum a rencontré un succès impressionnant avec la création de 207 entreprises et 1 500 emplois depuis 1995. Près de la moitié des entreprises ont été créées dans le secteur de l'informatique (services aux entreprises, intelligence artificielle, etc.), environ 15% dans le secteur des biotechnologies appliquées à la pharmacie et le reste des créations concerne divers services aux entreprises.

Le Land de Sarre accueille **2** centres de la **Société Max Planck, 2** centres de la **Société Fraunhofer, 1** centre de la **Société Leibniz** et **1** centre de la **Deutsche Forschungs-gemeinschaft.**

Le Centre de recherche sur l'intelligence artificielle (DFKI) installé sur le campus est le dernier exemple en date du succès sarrois de transfert de technologies : l'Intel Visual Computing a été inauguré en mai 2009. La société Intel consacrera près de 12 millions de dollars à la plus vaste collaboration jamais réalisée jusqu'à présent avec une université européenne. L'investissement d'Intel en Sarre démontre que l'université, la recherche de la Société Max Planck et le Centre de recherche allemand sur l'intelligence artificielle (DFKI) fournissent un travail de recherche de premier rang.

Etudiants dans l'enseignement supérieur en Sarre (année 2009/2010)

Total	Universités	Autres
23 071	15 631	7 440

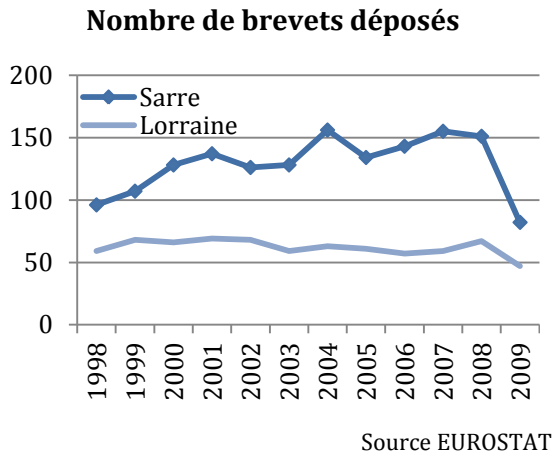

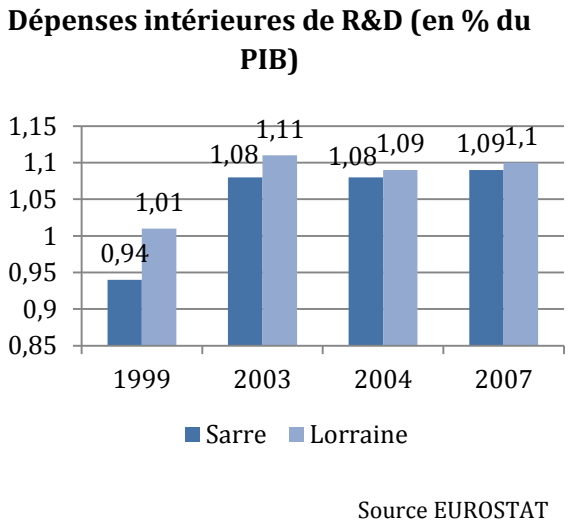

Si l'effort en dépenses de R&D en % du PIB est très proche entre la Lorraine et la Sarre, force est de constater que le nombre de brevets déposés est nettement supérieur en Sarre, malgré sa moindre importance en taille et PIB. En Lorraine, comme en Sarre, l'intensité de dépenses en R&D reste en retrait des objectifs de Lisbonne qui préconise 3% du PIB.

VII.2. L'Université de Lorraine en mouvement

Le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche en Lorraine est en mouvement. Le contexte actuel fait apparaître de nombreuses opportunités d'élargir les coopérations transfrontalières.

Il s'agit principalement de :

- **La création de l'Université de Lorraine**

Outre la montée en puissance espérée de ce nouveau pôle universitaire majeur, l'Université de Lorraine regroupe de nombreuses initiatives dans le domaine du franco-allemand. A titre d'exemple, le **pôle franco-allemand de l'UPVM**, premier pole français de formation dans ce domaine, délivre 23 doubles diplômes bi-nationaux, dont deux masters conjoints. L'ISFATES, Institut franco-allemand de technique d'économie et de sciences, gère de nombreuses conventions liant l'Université de Lorraine à la *Hochschule für Technik und Wirtschaft* de Sarrebruck (Ecole supérieure de technique et d'économie).

Le projet d'Institut franco-allemand lorrain (IFALor) pourrait donner une lisibilité renforcée aux initiatives en la matière.

- **La création de l'Université de la Grande Région**

Cette association entre l'Université de Lorraine, l'Université de la Sarre, l'Université technique de Kaiserslautern, l'Université de Trèves, l'Université du Luxembourg, et l'Université de Liège met en place une coordination pour répondre à trois objectifs :

- Augmenter la mobilité ;
- Renforcer l'offre de formation au sein des universités partenaires (doubles diplômes, etc) ;
- Renforcer la recherche transfrontalière et la formation des doctorants.

- **Les pôles de compétitivité**

La Lorraine dispose de trois pôles de compétitivité dans des domaines importants de son économie :

- **Le pôle Matéralia,** pôle de compétitivité matériaux ;
- **Le pôle Fibres,** « à partir des fibres et de la chimie verte, imaginer les matériaux de demain » ;

- **Le pôle Hydreos**, pôle de compétitivité sur l'eau.

Leur rôle est de créer de la valeur ajoutée et de l'emploi en renforçant la capacité d'innovation des entreprises membres. La mise en réseau de ces entreprises (entre PME et grandes entreprises) et leur rapprochement avec le monde académique, ainsi que la mutualisation des investissements en recherche et développement en sont des priorités.

- **La création de l'Institut de Recherche Technologique dans le cadre des investissements d'avenir.**

Basé sur la métallurgie, les matériaux et les procédés, il s'inscrit dans les spécialisations industrielles des régions lorraine et sarroise.

Ces nouveaux projets donnent une lisibilité et une attractivité croissante à la région. La mise en réseau des acteurs qui se fait dans ce cadre devra leur permettre d'aborder les relations transfrontalières dans des projets de coopération et de développement.

VII.3. L'Université franco-allemande : un axe de coopération majeur

Si cette institution dépasse le cadre des relations entre la Lorraine et la Sarre, force est de constater un ancrage local très important pour les deux régions. La Lorraine est la première région française hors Ile-de-France en nombre d'étudiants participant à l'UFA, et son siège se trouve à Sarrebruck.

L'Université franco-allemande est une institution binationale créée en 1997, à l'occasion du sommet franco-allemand de Weimar. Son objectif est de renforcer la coopération dans l'enseignement supérieur, la recherche et la formation de futurs chercheurs par le biais de doubles diplômes et de formations doctorales conjointes entre la France et l'Allemagne.

Acteur incontournable de la coopération franco-allemande en matière universitaire, l'UFA permet de :

- Faire de la mobilité une composante essentielle de la formation ;
- Former les futurs cadres franco-allemands, dotés d'une triple compétence disciplinaire, linguistique et interculturelle.

L'Université franco-allemande (UFA) est un réseau de 169 établissements d'enseignement supérieur français, allemands et européens dans le cadre de cursus trinationaux. Elle est financée par le ministère des Affaires Etrangères et Européennes, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du côté français, et par le Bunddesministerium fur Bildung und Forschung, la Kultusministerkonferenz ainsi que l'Auswartiges Amt du côté allemand.

La Lorraine au deuxième rang des régions : un rang à tenir dans la perspective du doublement des étudiants soutenus par l'université franco-allemande

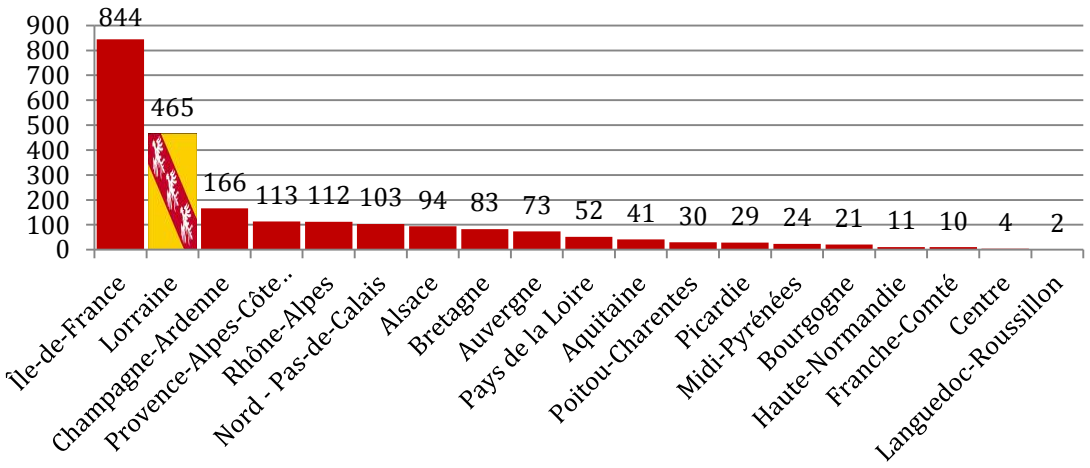

Nombre d'étudiants de l'Université franco-allemande (UFA) en Lorraine et dans les régions

En 2008, près de 4 600 étudiants étaient inscrits dans 145 cursus intégrés binationaux et trinationaux proposés par les 169 établissements membres et partenaires français et allemands, dont 2 277 étudiants en France. Avec 465 étudiants de l'Université Franco-Allemande (UFA) en 2008, la Lorraine représente 20,4 % des étudiants de l'UFA en France et se situe au deuxième rang des régions derrière l'Ile de France (844 étudiants et 37,1%).

La Lorraine présente 25 cursus dans le cadre de l'UFA soit 16,5% des cursus nationaux, ce qui la place juste derrière l'Ile de France avec 37 cursus et 24,8%. Sur le nombre d'établissements partenaires de l'UFA, la Lorraine passe au troisième rang des régions avec 7 établissements partenaires et se place derrière l'Ile de France et Rhône-Alpes.

Parallèlement aux cursus intégrés, l'élargissement des instruments destinés à soutenir la formation doctorale structurée ainsi que les coopérations de recherche franco-allemandes entendent contribuer davantage à l'internationalisation de la formation doctorale en France et en Allemagne ainsi qu'à la promotion de la mobilité entre les deux pays. La Lorraine apparait fortement dans les collèges doctoraux franco-allemands puisque sur les 25 collèges doctoraux recensés, 7 sont lorrains.

Collèges doctoraux Franco-allemands de l'UFA en Lorraine (année 2008/2009)

Discipline	Titre	Partenaires de coopération
Physique	Systèmes complexes à l'équilibre et hors équilibre	Université Nancy-1 – Henri Poincaré Université de Leipzig
Informatique, Electronique, Electrotechnique	Systèmes de calculm auto-organisés	Université Nancy-1 – Henri Poincaré TU Kaiserslautern
Informatique	Collège doctoral Lorraine-Saarbrucken	Université Nancy-1 – Henri Poincaré Max-Planck institut fur informatik (Université des Saarlandes)
Sciences de l'ingénieur	Evolution des microstructures lors des procédés de mise en forme des matériaux : développement de techniques expérimentales (CND…)et de modélisation	ENSAM de Metz Université des Saarlandes (Frauhofer-Institut)
Mathématiques	Géométrie et analyse des symétries	UPVMetz Univesitât Paderborn
Chimie	Nouveaux matériaux et développement de nouvelles méthodes physiques pour leur étude structurale	UPVM/INPL Nancy.Univesité de Srasbourg Université des Saarlandes

La décision du Conseil des ministres franco-allemand réuni à Paris le 4 février 2010 de doubler le nombre d'étudiants, de doctorants et de jeunes chercheurs soutenus par l'UFA d'ici 2020 est très importante pour la Lorraine. À terme, cet objectif ambitieux permettra de former les 10 000 cadres franco-allemands supplémentaires. La France et l'Allemagne en ont besoin, tant socialement, économiquement que culturellement. La Lorraine doit continuer à jouer un rôle essentiel dans la coopération universitaire franco-allemande et saisir toutes les opportunités liées à l'augmentation du nombre d'étudiants prévue dans l'agenda franco-allemand 2020.

Accueil des étudiants étrangers en Allemagne et coopération Franco-allemande

6 206 français étudient en Allemagne : les étudiants français au 10ème rang des étudiants étrangers en Allemagne

Avec 244 776 étudiants étrangers, soit 11,5 % des effectifs inscrits dans l'enseignement supérieur en 2009-2010, l'Allemagne occupe la troisième place au monde et la 2ème place dans l'Union Européenne. Les 9 nationalités les plus importantes présentes dans les établissements supérieurs allemands étaient au cours du semestre d'hiver 2009-2010 : les chinois (10%), les Turcs (9,9%), les russes (5,2 %), les Polonais (4,6 %), les Ukrainiens (3,6 %), les bulgares (3,6 %), les Autrichiens (3,2 %), les Italiens (3,1 %), les marocains (2,6 %). Les Français arrivent en 10ème position des étudiants étrangers, suivis des Camerounais (2,3 %)

8 358 allemands étudient en France : la France au 6ème rang pour l'accueil des étudiants allemands

Les 10 premiers pays d'accueil des étudiants allemands en mobilité étaient en 2008, par ordre décroissant : l'Autriche (19,6 % des étudiants en mobilité – ce chiffre élevé s'explique par la langue commune, mais aussi par le fait que les études de médecine ne sont pas dans ce pays, soumis à numérus clausus), les Pays Bas (18,6 %), le Royaume Unis (12,6%), la Suisse (10,8%), la France (5,9 %), l'Australie (3,3 %), la Suède (3,3 %), l'Espagne (1,9 %), la Hongrie (1,7 %) et le lanemark (1,7 %).
Il existe près de 220 doubles diplômes, tous pays confondus, et les 2/3 sont franco-allemands. Les plus structurés sont délivrés dans le cadre de l'Université Franco-Allemande.

INVESTISSEMENTS ALLEMANDS EN LORRAINE

ATTRACTIVITE HISTORIQUE ET NOUVEAUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT

CHAPITRE 3

Plan du chapitre

I- La Lorraine, une histoire des investissements étrangers

I.1. Du début du XIXème siècle aux années 1960
I.2. Des années 1960 au début du XXIème siècle

II- L'Allemagne, premier investisseur étranger en Lorraine

II.1. L'importance des investissements étrangers dans l'économie lorraine
II.2. La place de l'Allemagne
II.3. Diversification géographique et sectorielle des flux
II.4. Localisation des principaux IDE allemands (services et industrie) en Lorraine
II.5. L'exemple de la zone d'emploi de Nancy : l'essor des IDE dans les services

III- Une attractivité à redynamiser

III.1. Deux logiques à la base de la décision d'investir
III.2. Une moindre attractivité de la Lorraine pour les IDE allemands
III.3. L'enjeu du développement du tissu d'IDE présents : de la stratégie d'attraction à la stratégie d'ancrage

IV- La Lorraine et les investissements allemands aujourd'hui : synthèse et préconisations

Introduction

Les investissements étrangers en Lorraine sont un des aspects les plus visibles de l'importance des relations économiques que la région entretient avec l'Allemagne. C'est une réalité forte, qui évolue constamment et qui demande une action dynamique des acteurs institutionnels et privés, au vu du nombre d'emplois et du potentiel de développement que cela représente.

Dans les années 1990, les flux d'investissements allemands ont participé à la constitution d'un solide tissu industriel. Ils étaient le résultat d'avantages concurrentiels forts de la Lorraine et étaient abondamment créateurs d'emploi.

Au début des années 2000, le contexte européen et les stratégies des investisseurs changent et certains avantages compétitifs de la région évoluent. En conséquence, les IDE entrants en Lorraine diminuent et se transforment. Ils concernent majoritairement des reprises d'entreprises, se diversifient tant sur les lieux d'implantation que dans les secteurs d'activité, au risque même de voir la spécificité de la région vis-à-vis du reste de la France s'éroder.

La Lorraine est au 2ème rang des régions pour le nombre d'IDE présents (après l'Alsace). Pour la part des salariés concernés, le classement est identique et la moyenne est de 10 points supérieure à la France.

Les enjeux identifiés

- La création de véritables clusters transfrontaliers. En faire une priorité dans le cadre de la présidence lorraine de la Grande Région ;
- Le développement des réseaux de chefs d'entreprises, notamment étrangères ;
- La mise en avant de la disponibilité foncière et en ressource humaine, notamment face au défi démographique allemand ;
- Le développement de la logistique multimodale ;
- La valorisation des éléments de différenciation régionale (pôles de compétitivité, Institut de Recherche Technologique, Université de Lorraine) ;
- La mise en avant de l'accès au marché français et transfrontalier ;

L'importance des investissements étrangers pour la Lorraine

Nombre total d'entreprises de plus de 20 salariés	dont à participation étrangère (en %)	Effectif salarié	dont à participation étrangère (en %)	Investissements (millions d'euros)	dont à participation étrangère (en %)
1 576	26,9	115 176	43,9	1 156	58,9

Source INSEE

I- La Lorraine, une histoire des investissements étrangers

L'histoire des investissements étrangers sur le territoire lorrain a été marquée par plusieurs grandes phases et n'a cessé d'accompagner les périodes de développement économique et industriel de notre région.

Denis Brunn, historien de l'économie à l'université de Nancy II, a effectué des travaux de recherche sur l'histoire des implantations étrangères en Lorraine*, qui selon lui, dépassent le simple fait de l'entreprise. Les implantations sont en effet dans un premier temps fortement liées aux mouvements des frontières, ponctuées par les guerres et enfin conditionnées par les grandes mutations de l'économie mondiale. Ces investissements ont été historiquement très liés aux secteurs de l'extraction minière, à la sidérurgie et à la métallurgie, qui dessinent par ailleurs depuis le XIXème siècle la spécialisation industrielle de la Grande Région.

I.1. Du début du XIXème siècle aux années 1960

Les premiers investissements allemands en Lorraine datent des années 1840. On retrouve ainsi les premiers véritables « IDE** » identifiés comme tels et captés par la Lorraine : Karcher et Westermann à Ars-sur-Moselle et *Haldy et Röchling* à Pont-à-Mousson. La fin de la première guerre mondiale marque le départ des entreprises allemandes de Lorraine et l'entre-deux guerres n'est pas favorable aux IDE. Ce n'est qu'en 1956 avec le retour de la Sarre à la République Fédérale que les entrepreneurs sarrois, craignant la concurrence des industries allemandes, délocalisent une partie de leur outil de production en Lorraine et notamment en Moselle. Cette option leur permet de conserver un accès au marché français par une présence physique sur le territoire, d'où une implantation marquée quasi-exclusivement sur les zones frontalières.

I.2. Des années 1960 au début du XXIème siècle

Rythmée par les évolutions de l'économie mondiale, l'implantation d'entreprises étrangères en Lorraine depuis les années 1960 connaît quatre grandes phases.

- **1960-1975** : La Lorraine profite de la forte croissance de l'économie et des IDE. Entre 1968 et 1975, l'évolution de l'emploi industriel lié aux IDE est dix fois supérieure à celle de l'emploi industriel total.
- **1975-1982** : L'Occident connaît un ralentissement économique en raison des chocs pétroliers. Le nombre d'emplois liés aux IDE baisse plus vite que l'emploi total sur le territoire régional. On note une sur-réaction des entreprises étrangères à la conjoncture, à la hausse comme à la baisse.
- **1982-2000** : Dans la deuxième moitié des années 1980, l'emploi généré par les IDE repart plus vite que l'emploi total en Lorraine. L'internationalisation des échanges et la substitution de l'économie de marché aux économies planifiées dans les PECO*** transforme le monde industriel. Conséquence, de nombreux IDE entrants sont enregistrés en Lorraine, de manière régulière et continue. La croissance annuelle moyenne des emplois qui y sont liés varie de +2,5 à +4,5% sur la période.
- **A partir des années 2000** : Les IDE allemands se raréfient au moment où l'Europe s'ouvre vers l'Est. Les investisseurs allemands semblent désormais davantage intéressés par les opportunités offertes dans les nouveaux Etats Membres aux frontières de la République Fédérale.

* BRUNN, D., « Les entreprises étrangères en Lorraine entre le début des années 1960 et le début du XXIème siècle », Renaissance du vieux Metz, Bulletin n°151, avril 2009, p. 9-21.

** Investissements Directs Etrangers

*** Pays d'Europe Centrale et Orientale

Si l'on regarde avec un certain recul les évolutions en cinquante ans des investissements étrangers en Lorraine, deux grands phénomènes sont déterminants :

- Le lien entre mondialisation et IDE est fortement visible **à travers une forte extension du nombre d'emplois liés aux capitaux étrangers mais aussi un élargissement du panel de la nationalité des investisseurs.** L'apparition progressive des investissements nord-américains mais aussi asiatiques (d'abord japonais et coréens, puis chinois et indiens) est l'illustration la plus parlante ;
- Si dans un premier temps, les IDE allemands sont concentrés dans les secteurs historiques (sidérurgie, métallurgie, fonderie, construction métallique, et textile, ameublement, alimentaire), **les mouvements d'investissements étrangers entrants reflètent les transformations de l'économie lorraine.** La reconversion de l'industrie et la montée en puissance des services est visible dans les flux d'IDE qui prennent part à ces transformations qualitatives.

Ces évolutions dans une économie de plus en plus mondialisée ne doivent pas masquer une spécificité régionale forte, directement liée aux relations privilégiées de la Lorraine avec l'Allemagne.

II- L'Allemagne, premier investisseur étranger en Lorraine

II.1. L'importance des investissements étrangers dans l'économie lorraine

Des flux toujours importants

En 2010, la région se classe au **6ème rang des régions** au niveau du nombre d'emplois créés ou maintenus par l'investissement étranger (1 871 postes sur 31 800 en France). Elle se place même en **1ère position des régions** métropolitaines pour le nombre d'emplois créés ou maintenus pour 1 000 actifs (1,8 : ex aequo avec Champagne-Ardenne)*.

En moyenne depuis 2000, les IDE entrants ont créé ou maintenu 1 820 emplois par an.

Forte présence des IDE, surtout industrielle

En termes de stocks d'entreprises à capital majoritairement étranger, la Lorraine se caractérise par une forte présence étrangère dans son tissu économique, notamment industriel. Dans certaines zones d'emploi, les entreprises étrangères absorbent 20% de l'emploi salarié. **Sur l'ensemble de l'industrie lorraine, 36% des salariés dépendent d'IDE.**

75% des emplois liés aux IDE en Lorraine sont des emplois de l'industrie manufacturière. En tête des secteurs industriels, on retrouve les spécialisations traditionnelles de la région : métallurgie et produits métalliques, automobile et machines/équipements, qui, rassemblés, emploient environ 26 500 personnes.

De nombreux secteurs restent à promouvoir dans l'attractivité de la Lorraine qui dispose de

* Ces classements sont réalisés en fonction des projets de création ou de maintien d'emplois.

compétences dans des domaines comme la R&D, la santé, la logistique, services aux entreprises, … La capacité de la Lorraine à attirer des industriels étrangers reste une des caractéristiques de son attractivité économique.

Même si cette tendance tend à s'atténuer progressivement, l'emploi lié aux investissements étrangers en Lorraine continue à être fortement marqué par la proximité géographique de l'Allemagne.

Répartition des 66 900 emplois par secteur des emplois lies aux IDE en Lorraine en 2010

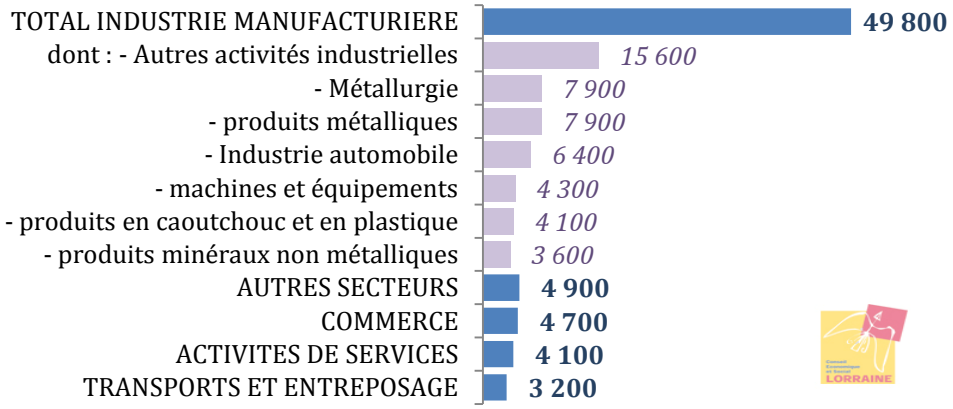

Estimations réalisées à partir de la base IDE de Valoris Lorraine

Répartition des emplois liés aux IDE par zone d'emploi en août 2010

	Volumes		%	
	Ets	Emplois	Ets	Emplois
Thionville	106	11 741	13,52%	17,53%
Metz	88	4 628	11,22%	6,91%
Le Bassin-Houiller	140	9 800	17,86%	14,63%
Sarreguemines	84	5 487	10,71%	8,19%
Sarrebourg	30	3 664	3,83%	5,47%
Sous- total 57	**448**	**35 320**	**57,14%**	**52,73%**
Longwy	26	1 676	3,32%	2,50%
Briey	14	897	1,79%	1,34%
Nancy	120	10 135	15,31%	15,13%
Toul	12	652	1,53%	0,97%
Lunéville	8	924	1,02%	1,38%
Sous- total 54	**180**	**14 284**	**22,96%**	**21,33%**
Saint-Dié	17	2 059	2,17%	3,07%
Remiremont-Gérardmer	30	2 007	3,83%	3,00%
Épinal	46	6 162	5,87%	9,20%
Les Vosges-de-l'Ouest	20	3 107	2,55%	4,64%
Sous- total 88	**113**	**13 335**	**14,41%**	**19,91%**
Commercy	7	599	0,89%	0,89%
Bar-le-Duc	17	2 352	2,17%	3,51%
La Meuse-du-Nord	19	1 089	2,42%	1,63%
Sous- total 55	**43**	**4 040**	**5%**	**6%**
TOTAL Lorraine	**784**	**66 979**	**100%**	**100%**

Estimations réalisées à partir de la base IDE de Valoris Lorraine

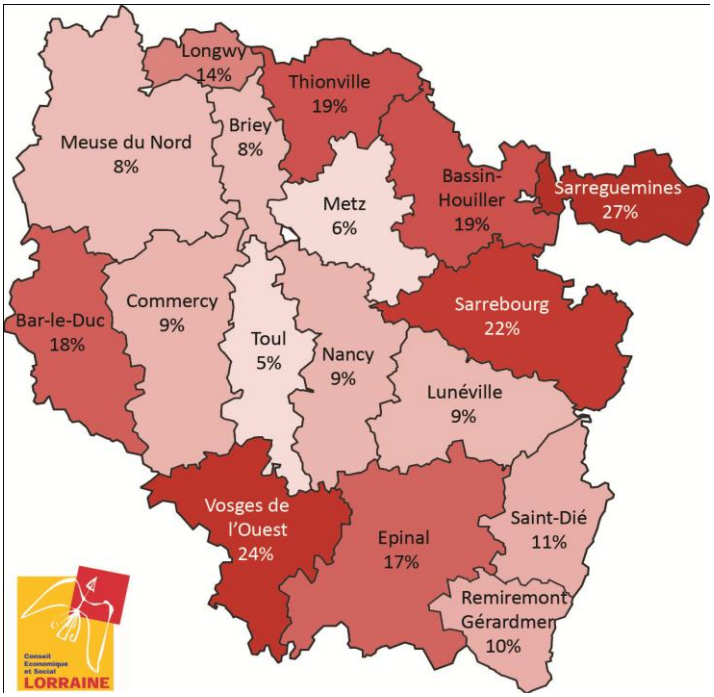

Estimation de la part des emplois dépendant des IDE dans l'emploi salarié du secteur marchand des zones d'emploi, août 2010

Sources : Valoris Lorraine, Pôle emploi

Estimation de la répartition (en nombre d'emplois) dans les entreprises à capitaux majoritairement étrangers en août 2010

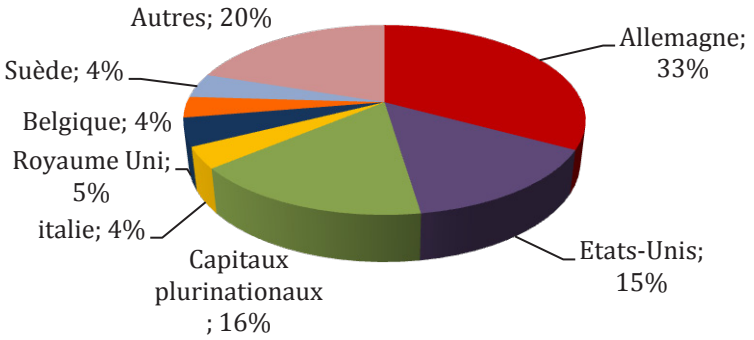

Estimations réalisées à partir de la base IDE de Valoris Lorraine

II.2. La place de l'Allemagne

Fort d'une présence historique des investisseurs allemands sur notre territoire, le poids des investissements allemands dans les entreprises étrangères en Lorraine est de 33% en termes d'emploi, ce qui représente plus de 22 000 postes. Ce taux est proche de 50 % si l'on tient compte de leur part prépondérante dans les capitaux plurinationaux.

II.3. Diversification géographique et sectorielle des flux

Même si la Moselle et en particulier la façade Est du département continue d'accueillir plus de la moitié du stock d'emploi lié aux investissements allemands en Lorraine, il semble se dessiner une nouvelle répartition géographique des emplois liés à ces IDE.

Il est difficile d'avoir des chiffres précis sur les flux, mais on peut constater plusieurs phénomènes importants :

- **Diminution relative du poids de la Moselle malgré une forte présence ;**
- **Forte croissance en Meurthe-et-Moselle ;**
- **Forte augmentation des investissements allemands autour des zones urbaines ;**
- **Diversification des IDE allemands (croissance des services).**

II.4. Localisation des principaux IDE allemands (services et industrie) en Lorraine

Les activités industrielles issues des investissements allemands sont majoritairement concentrées en Moselle et particulièrement en Moselle Est. Ce constat est à nuancer lorsque l'on observe les activités de services. Elles semblent en effet s'être à la fois développées sur les territoires «historiques » frontaliers de l'Allemagne, mais leur présence autour des agglomérations nancéienne et messine est très marquée.

Principaux IDE allemands dans les services en Lorraine en 2008

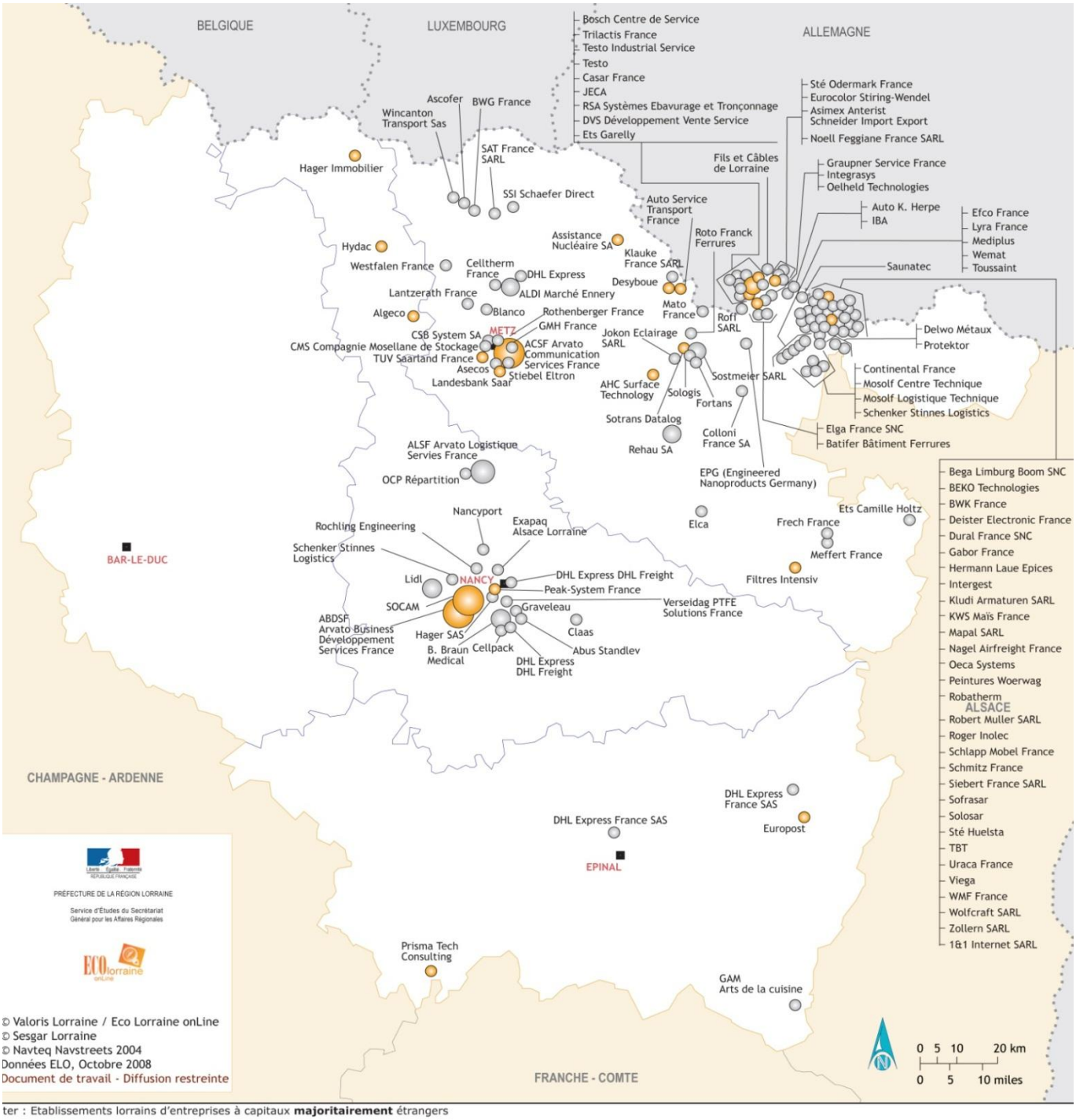

Valoris Lorraine

Principaux IDE allemands dans l'industrie en Lorraine en 2008

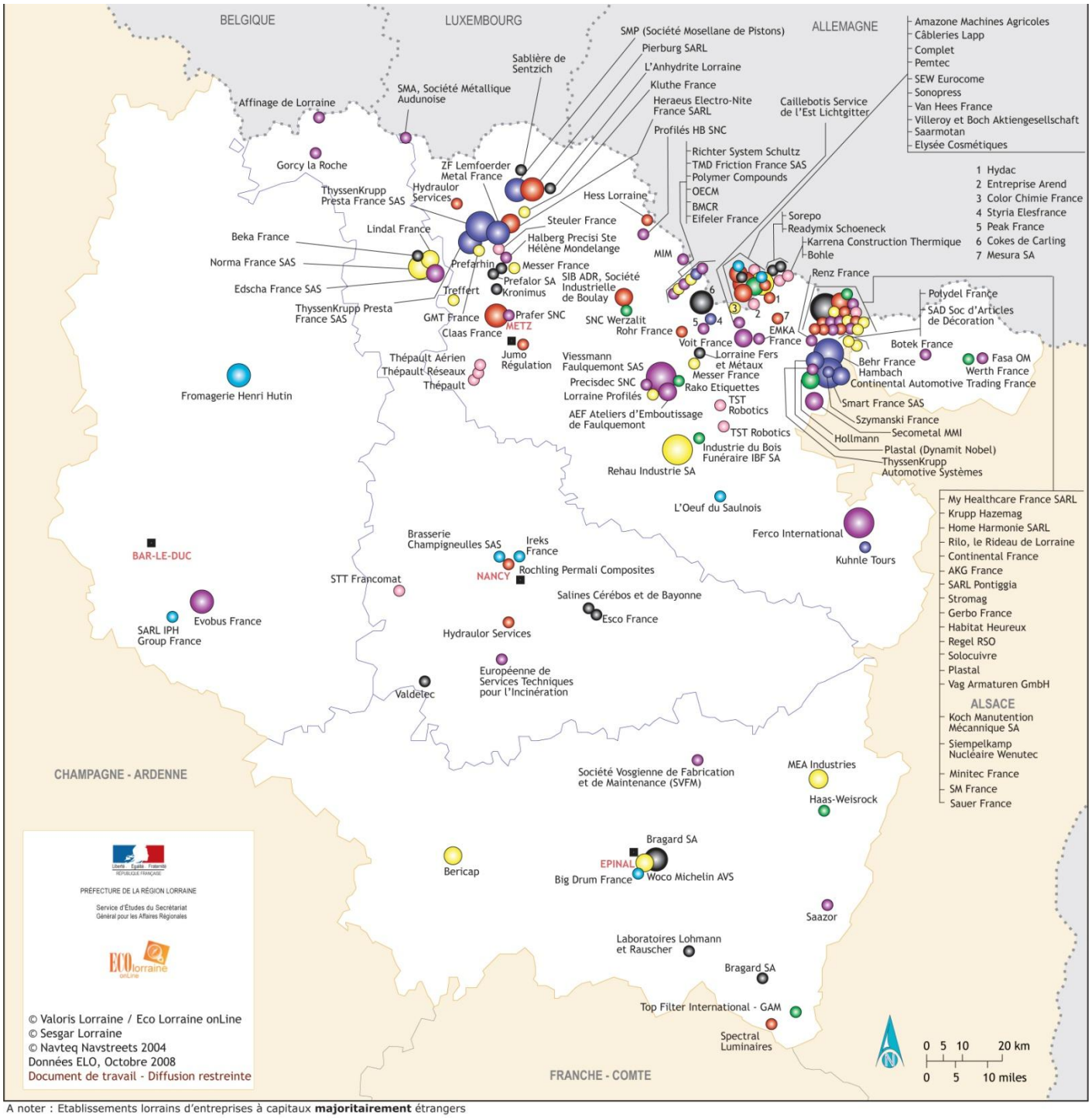

A noter : Etablissements lorrains d'entreprises à capitaux **majoritairement** étrangers

Effectifs

- < 100
- 100 - 249
- 250 - 499
- ≥ 500
- PREFECTURES

Secteurs d'activités

- Industries agricoles et alimentaires
- Travail du bois et industrie de l'ameublement, Industrie du papier, du carton, de l'édition, imprimerie et reproduction
- Industrie chimique, du caoutchouc et des plastiques
- Métallurgie et travail des métaux
- Fabrication de machines et équipements, fabrication d'équipements électriques et électroniques
- Industrie automobile et autres matériels de transports
- Autres industries (industries extractives, textile, récupération, autres)
- Construction

Valoris Lorraine

II.5. L'exemple de la zone d'emploi de Nancy : l'essor des IDE dans les services

En avril 2011, on peut estimer qu'il existe 2 100 emplois liés aux IDE allemands dans la zone d'emploi de Nancy. Parmi ceux-ci, 62 % concernent le secteur des services.

Principaux établissements issus d'IDE allemands dans la zone d'emploi de Nancy en 2011

Nom de l'établissement	Ville	Effectif	Année de l'invt	Activité
SOCAM	LAXOU	500	2007	Centre d'appel
ALSF Arvato Logistique Services France	ATTONT	310	2001	Entreposage et stockage
B. Braun Medical	LUDRES	140	1975	Commerce de gros de produits pharmaceutiques
OCP Répartition	ATTON	130	2004	Commerce de gros de produits pharmaceutiques
Brasserie Champigneulles SAS	CHAMPIGNEULLES	150	2006	Fabrication de bière
Salines Cérébos et de Bayonne	DOMBASLE-SUR-MEURTHE	124	2002	Fabrication de condiments
Cognis France	PULNOY	100		Principes actifs pour la cosmétique
Rochling Permali Composites	MAXEVILLE	100	1987	Fabrication de matériels électriques
Cerp Lorraine Répartition (RTB Pharma)	HEILLECOURT	83	2008	Commerce de gros de produits pharmaceutiques
Dachser France	FLEVILLE-DEVANT-NANCY	74	1999	Transport routier de marchandises
Dr Fischer Europe	PONT-À-MOUSSON	72	2008	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique
Esco France	DOMBASLE-SUR-MEURTHE	65	2002	Production de sel
DHL	NANCY	57		Messagerie, fret express
Abus Levage France	FLEVILLE-DEVANT-NANCY	50	1986	Commerce de gros de fournitures et équipements industriels
Ireks France	MAXEVILLE	48	1985	Meunerie
Bofrost France Distribution	LUDRES	25		Vente directe au consommateur final
Européenne de Services Techniques pour l'Incinération	PIERREVILLE	35	1998	Chaudronnerie - tuyauterie
Nancyport	FROUARD	17	1973	Organisation des transports internationaux

Estimations réalisées à partir de la base IDE de Valoris Lorraine

III- Une attractivité à redynamiser

Les IDE allemands en Lorraine ont largement contribué à l'évolution du tissu industriel régional. C'est particulièrement vrai dans une période « faste » que l'on peut situer entre 1990 et 2004.

Il existe plusieurs logiques, souvent complémentaires, à la base de la décision d'un groupe à investir à l'étranger. Les filiales allemandes présentes en Lorraine ne jouent pas toutes le même rôle vis-à-vis de leur maison mère.

Ces stratégies ont évolué, passant d'une **logique de création** d'activités nouvelles avec une forte attractivité lorraine dans les années 1990 à une **logique de rachat** dont le but est notamment d'aborder le marché français dans son ensemble. La notion de l'attractivité évolue avec ces stratégies.

En conséquence, on assiste depuis 2004 à une **baisse du nombre d'investissements allemands** entrants en Lorraine qui s'accompagne d'une **grande diversification** géographique et sectorielle.

Certains établissements allemands de la région présentent des stratégies de développement exemplaires et continuent ainsi à jouer un rôle de premier rang dans l'activité industrielle lorraine.

III.1. Deux logiques à la base de la décision d'investir

Indépendamment de la nationalité des capitaux, les groupes à l'origine des investissements peuvent avoir des stratégies variées. En particulier, lors de l'examen des caractéristiques des IDE allemands, il apparait que la motivation des investissements peut se faire en fonction de deux logiques bien distinctes, souvent complémentaires.

La logique de « centre d'approvisionnement »

Les établissements sont présents sur le territoire en raison d'un avantage compétitif tel qu'un moindre coût du travail, la qualité de la main d'œuvre, le coût de l'énergie, une législation favorable, ou encore la présence d'une niche technologique favorable à l'implantation. Ces filiales sont pour la plupart des fournisseurs de biens intermédiaires. Les centres de recherche et développement et de décision restent en Allemagne. Ces unités de production répondent à un besoin d'extension du groupe, mais peuvent jouer un rôle de variable d'ajustement.

C'est le cas pour lequel la volatilité de l'activité est plus grande. Ils sont plus sensibles à la conjoncture et peuvent être rapatriés dans leur pays d'origine en cas de coup dur pour le groupe, voire délocalisés.

Un IDE répondant uniquement à cette logique peut entraîner une concentration des débouchés à l'interne du groupe. Les débouchés à l'export ne sont donc pas diversifiés.

La logique de « base avancée »

Il s'agit d'investissements présents sur le territoire lorrain ayant pour objectif d'appréhender le marché français. Ils sont soit le fruit d'une évolution d'anciens IDE dont la stratégie a évolué, soit le résultat de nouveaux investissements. Dans les deux cas, la motivation principale est d'être présent en France afin de se positionner sur le marché national.

Ces investissements sont à la fois des créations et des rachats et sont plus dispersés sur le territoire lorrain. Il peut arriver que certaines filiales bénéficient d'une relative autonomie de gestion (réseau commercial, formation, recherche et développement,...), mais cette autonomie est accordée tant que les objectifs financiers sont remplis. Ils sont par nature moins sensibles à la conjoncture, même si leur développement dépend de décisions prises au niveau du groupe. Le rôle du directeur de la filiale est primordial dans ce cas.

Nombre d'investissements allemands en Lorraine par département depuis 1970

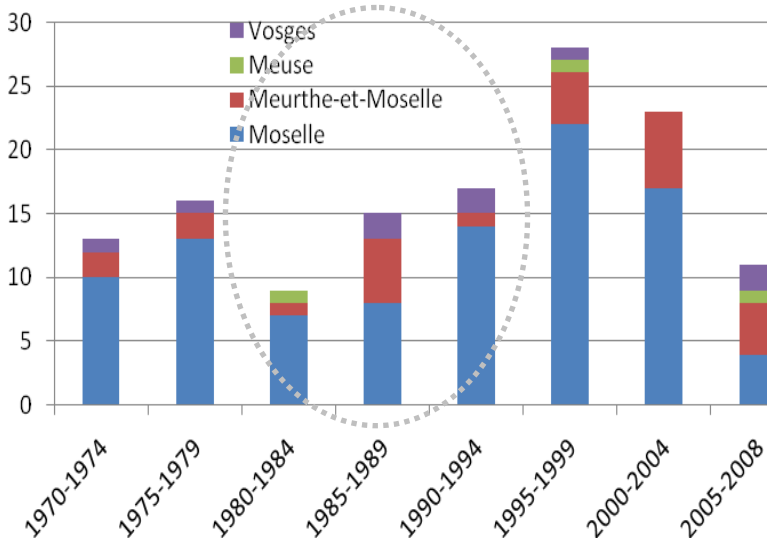

Estimations réalisées à partir de la base IDE de Valoris Lorraine

III.2. Une moindre attractivité de la Lorraine pour les IDE allemands

Les facteurs d'attractivité ont considérablement évolué depuis les années 90, période faste en particulier pour la création de filiales allemandes.

L'importance des flux d'IDE entrants entre 1990 et 2000 est le résultat de nombreux facteurs favorables à l'implantation de filiales allemandes en Lorraine.

Les facteurs d'attractivité dans les années 1990 et au début des années 2000 : la logique du « green field* »

Les facteurs d'attractivité sont le résultat d'avantages compétitifs liés au coût et à la qualité. En ce qui concerne la « période faste » des IDE allemands en Lorraine, ces facteurs sont à la fois le résultat de forces dont dispose le territoire, mais également d'opportunités présentes au où la décision devait être prise.

Durant la période faste que nous décrivons ici, de nombreux investissements allemands ont été réalisés en Lorraine et en particulier en Moselle. Malgré quelques difficultés qui pouvaient se manifester, l'attractivité de la région était importante :

Les flux d'IDE entrants pendant cette période ont constitué un tissu d'entreprises industrielles très dense dans certains secteurs et/ou bassins d'emploi, à tel point qu'il n'est pas rare que les IDE allemands constituent la colonne vertébrale de l'activité économique d'un territoire (notamment dans l'industrie).

* L'expression **« green field investment »** fait référence aux investissements réalisés sur des « terrains vierges ». Ils sont caractérisés par des créations d'activités nouvelles par des groupes étrangers et ont pour conséquence la création d'emplois. Il s'oppose à la notion de **« brown field investment »** qui renvoie aux investissements réalisés dans le but de développer des structures déjà existantes.

PRINCIPALES **FORCES**

- Proximité géographique
- Main d'œuvre disponible
- Coût de l'énergie
- Différentiel de coût de travail élevé (accords de branche parfois défavorables à l'Allemagne)
- Proximité linguistique et culturelle

PRINCIPALES **OPPORTUNITES**

- Prise en charge des reconversions industrielles par les pouvoirs publics (Prime de l'aménagement du territoire,…)
- Possibilité d'aborder le marché français
- Richesses en infrastructures

Nombreuses créations d'activités et d'emplois nouvelles sur le territoire lorrain

Constitution d'un tissu industriel qui perdure

PRINCIPALES **DIFFICULTES**

- Une nouvelle culture de gestion des entreprises (dialogue social, publication des bilans,…)
- Evolution fiscale et juridique constante

Parts des reprises et des créations d'établissements dans les IDE allemands

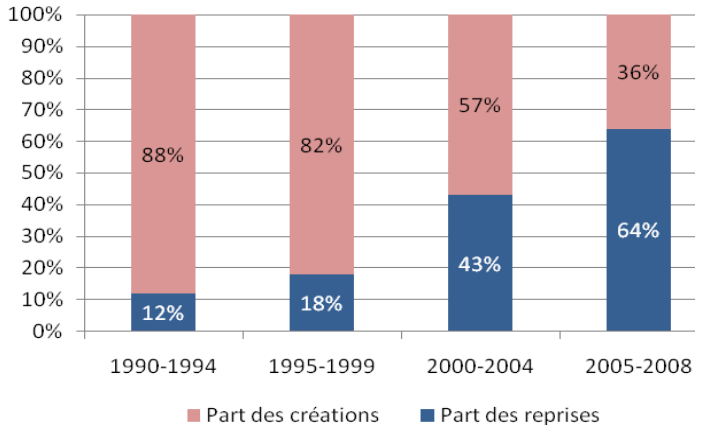

Estimations réalisées à partir de la base IDE de Valoris Lorraine

Mutations à partir de 2000-2004

Depuis le début des années 2000, la logique de création d'activités nouvelles par les investissements allemands est nettement en retrait au profit d'investissements caractérisés de plus en plus par des actions de reprise ou d'extension de l'existant.

Changement de contexte

Le contexte évolue pendant cette période. L'Union Européenne s'est ouverte à de nouveaux Etats Membres, également frontaliers de l'Allemagne. Ils représentent à la fois des marchés nouveaux à aborder et des avantages compétitifs importants (main d'œuvre qualifiée, coût du travail, …). La financiarisation croissante de l'économie entraîne une recherche de la rentabilité au détriment parfois de la croissance des groupes industriels, et certains marchés arrivent à saturation.

Ces trois éléments de contexte sont en grande partie à l'origine du ralentissement des flux d'IDE allemands en Lorraine.

Les facteurs d'attractivité lorrains évoluent également

- La proximité culturelle souffre d'une baisse de la maîtrise de la langue.
- Les évolutions industrielles entraînent des besoins en qualification de la main d'œuvre plus exigeants. Les dispositifs de formation adaptés et la maîtrise d'un niveau toujours plus technique de l'allemand sont des éléments décisifs pour les investisseurs.
- L'effet d'aubaine créé dans les années 1990 par les fonds de reconversion industrielle a tendance à diminuer, voire à disparaitre.
- Les secteurs historiques de l'industrie lorraine sont en difficulté.

Les investissements allemands dépendant des opportunités de rachat, ils se font désormais sur l'ensemble du territoire français.

Cependant, la Lorraine reste **une terre d'accueil des capitaux allemands.** Si le flux a diminué, il ne doit pas masquer une diversification intéressante des IDE. Ils sont tournés dans les secteurs innovants de l'économie, les services et sont plus répartis sur le territoire régional. Les entreprises allemandes - nouvelles et anciennes - participent à l'effort d'investissement et de diversification du tissu économique lorrain et restent fortement pourvoyeuses d'emploi.

III.3. L'enjeu du développement du tissu d'IDE présents : de la stratégie d'attraction à la stratégie d'ancrage

Si le degré d'indépendance est majoritairement faible dans les IDE présents en Lorraine, notamment dans les sociétés contrôlées par des capitaux allemands, l'enjeu du développement de ces investissements n'en est pas moins posé. Cela est d'autant plus important pour la Lorraine que les IDE représentent une grande partie du tissu économique régional. Le potentiel de maintien et de développement des emplois est grand.

Principaux enjeux

Les stratégies des maisons-mères sont diversifiées, mais les rencontres de terrain que le CESEL a réalisées dans le cadre de ce groupe de travail ont permis de déterminer des enjeux-clés dans ce domaine.

- Le rôle des dirigeants d'entreprises est important. Ce sont eux qui portent les projets de développement de leurs établissements en interne des groupes. Leur sensibilisation au développement économique régional, leur mise en réseau, sont des priorités qui méritent d'être développées.
- L'absence d'autonomie des établissements présents sur le territoire a pour conséquence une faible **participation aux dispositifs de structuration économiques et technologiques** proposés dans le pays/ la région d'accueil (On pense par exemple aux pôles de compétitivité, aux investissements d'avenir,…). Il est important d'encourager

l'implication les établissements issus d'IDE dans les politiques mises en œuvre par les acteurs publics et privés, qu'ils soient nationaux ou locaux. Ceci permettrait d'accroître l'efficacité des initiatives structurantes et d'accroître leurs effets sur la compétitivité.

Des exemples de développement

La Lorraine compte des établissements allemands qui ont connu et connaissent des phases de développement, grâce à des investissements structurants et créateurs d'emploi.

ThyssenKrupp Presta France SAS en est un exemple. L'établissement basé à Fameck et Florange est spécialiste des colonnes de direction pour l'industrie automobile à Fameck et Florange. Le groupe a donné son feu vert pour un investissement de 30M€ dans un projet de diversification des systèmes de direction de 3ème génération qui garantit la pérennité du site. Il sera en outre créateur de 55 emplois.

Viessmann Faulquemont a également augmenté son activité au cours des dernières années avec une décentralisation de toutes les compétences (R&D, conception, commercialisation, qualité, …) sur les produits qu'elle fabrique : les ballons d'eau chaude et les panneaux solaires. Des emplois de chercheurs et de responsables du développement et de la commercialisation des produits sont créés dans ce cadre en 2011.

IV- La Lorraine et les investissements allemands aujourd'hui : synthèse et préconisations

L'examen de l'évolution des IDE allemands en Lorraine permet de mettre en lumière deux problématiques complémentaires :

- Comment attirer les investisseurs étrangers et en particulier allemands en Lorraine ?
- Comment ancrer les IDE dans le développement de la Lorraine ?

Il convient ici de travailler principalement sur les opportunités qu'offre à la fois notre économie pour attirer de nouveaux investisseurs, mais aussi pour ancrer cette présence sur le territoire afin de générer une réelle dynamique de développement économique et social.

Force est de constater que le contexte a sensiblement évolué durant la dernière décennie. L'attractivité d'une région n'est pas une liste figée d'atouts, elle résulte des évolutions d'un ensemble d'éléments quantitatifs et qualitatifs.

La décision d'y investir se fait en fonction d'éléments objectifs comme la proximité d'un fournisseur, un meilleur coût de l'énergie, la présence et la disponibilité d'une ressource humaine formée et disponible, … Elle se fait également en fonction d'éléments plus subjectifs comme l'existence d'un réseau de décideurs qui renvoie une image dynamique, la présence de centres culturels rayonnants, d'écoles internationales, une stabilité politique, pour ne citer que ces éléments.

Les principales opportunités de la Lorraine dans ce domaine doivent être vues comme des priorités de l'action des acteurs concernés. Pour mieux développer l'arrivée de nouveaux IDE et accroitre les effets de levier du développement des IDE présents, voici quelques pistes importantes à encourager.

- La création de véritables clusters transfrontaliers. En faire une priorité dans le cadre de la présidence lorraine de la Grande Région ;

- Le développement des réseaux de chefs d'entreprises, notamment étrangères ;

- La mise en avant de la disponibilité foncière et en ressource humaine, notamment face au défi démographique allemand ;

- Le développement de la logistique multimodale ;

- La valorisation des éléments de différenciation régionale (pôles de compétitivité, Institut de Recherche Technologique, Université de Lorraine) ;

- La mise en avant de l'accès au marché français et transfrontalier ;

PRINCIPALES **FORCES**

- Forte présence des IDE sur le territoire
- Proximité géographique
- Coût de l'énergie
- Forte présence de R&D publique
- Main d'œuvre disponible
- Proximité culturelle
- Le tissu industriel lorrain
- Diversification des IDE Allemands
- Les dirigeants lorrains d'entreprises allemandes qui impulsent des projets de développement
- Infrastructures de transport

PRINCIPALES **OPPORTUNITES**

- Développer des clusters transfrontaliers
- Volonté des groupes allemands d'aborder le marché français
- Rapprochement des centres de R&D vers les unités de production (ex. VIESSMANN)
- Les réseaux de chefs d'entreprises
- Baisse de la démographie allemande et apparition de besoins nouveaux
- Développement de la logistique multimodale
- Construction de la Grande Région
- Montée en puissance de l'Université de Lorraine

- Baisse du nombre d'IDE entrants en Lorraine depuis les années 2000
- Baisse de la compétence en langues
- Faible différence entre les coûts du travail
- Moins d'aides liées à la ré-industrialisation
- Lobbying dispersé
- Peu de lisibilité des acteurs du développement économique

PRINCIPALES **FAIBLESSES**

- Centres de décisions éloignés (plus forte fragilité en cas de restructuration)
- La proximité géographique de moins en moins décisive
- Besoins en qualifications et en langue accrus
- Développement des économies Est-Européennes
- L'évolution trop fréquente des politiques fiscales françaises

PRINCIPALES **MENACES**

COMMERCE EXTERIEUR

L'ALLEMAGNE, PREMIER PARTENAIRE DE LA LORRAINE

CHAPITRE 4

Plan du chapitre

I- L'export, élément structurel de la Lorraine

II- Les exportations vers l'Allemagne, près de 10% du PIB lorrain

II.1- L'Allemagne, premier client, mais aussi premier fournisseur de la lorraine
II.2- Des exports qui reflètent les secteurs traditionnels de l'industrie lorraine

II.3- Baisse du nombre des entreprises exportatrices vers l'Allemagne pendant la crise

III- Quelle sortie de crise des exports lorrains vers l'Allemagne ?

III.1- La Lorraine surexposée à la récession allemande de 2009 profite moins de la reprise outre-Rhin

III.2- La nouvelle stratégie d'approvisionnement de l'Allemagne et son impact sur les exportations lorraines

IV- Synthèse des enjeux et préconisations

Introduction

Les interconnexions des économies lorraines et allemandes sont visibles dans les relations commerciales qu'elles entretiennent. C'est une spécificité de la région qui la démarque des tendances nationales. C'est surtout un atout de taille pour la Lorraine, qui réalise en moyenne 10% de son PIB en exportant outre-Rhin. C'est trois fois plus que la moyenne française ! Mais cette relation forte implique également une certaine dépendance et nous oblige à réfléchir à la diversification de ses débouchés mais également à suivre de très près la demande allemande.

Les exportations lorraines vers ce partenaire sont révélatrices des points forts de son industrie. Elles sont en effet très marquées par les biens intermédiaires et l'industrie automobile qui, à eux seuls, représentent 70% des exports.

Les chiffres sont explicites : le marché allemand reste vital pour la Lorraine mais n'est pas acquis. En 2007, les exports outre-Rhin s'élevaient à plus de 6 milliards d'euros et se limitent aujourd'hui à 4,7 milliards.

Les réflexions sur le positionnement de l'industrie lorraine et sur les choix stratégiques outre-rhin sont primordiales et peuvent difficilement être dissociées. C'est notamment vrai dans ce contexte conjoncturel particulier, car si l'économie allemande a prouvé son influence sur l'économie lorraine, il n'est pas certain que les niveaux et la structure des exports d'avant crise soient retrouvés dans le futur.

Les enjeux identifiés

- Le rôle des filiales allemandes présentes en lorraine : un atout certain à développer;

- Rechercher les nouvelles opportunités de montée en gamme des exports lorrains vers l'Allemagne;

- Identifier et structurer les groupements d'exportateurs.

I- L'export, élément structurel de la Lorraine

L'économie Lorraine est en grande partie basée sur ses exportations. En effet, environ un tiers de la richesse créée dans la région l'est par le commerce extérieur, structurellement excédentaire. De ce point de vue, la région se rapproche plus des caractéristiques de l'économie allemande que de celles de l'économie française. En ce qui concerne la Sarre, le poids des exports dans son PIB dépasse de plus 5 points en 2010 le ratio allemand, puisqu'ils concernent 43% de la richesse créée !

En 2010, le taux de couverture (volume des exportations/volume des importations) était de 119% pour la Lorraine contre 88% pour la France. Avec un solde commercial de 2,55 Mds€ en 2010, la Lorraine se place au 3ème rang des régions (après Midi Pyrénées et Franche Comté).

Poids des exportations dans le PIB

	2007	2009	2010
Lorraine	35%	27%	*n.d.*
Sarre	44%	39%	43%
France	22%	18%	20%
Allemagne	40%	33%	38%

Sources douanes, INSEE & DESTATIS

Solde commercial (Milliards €)

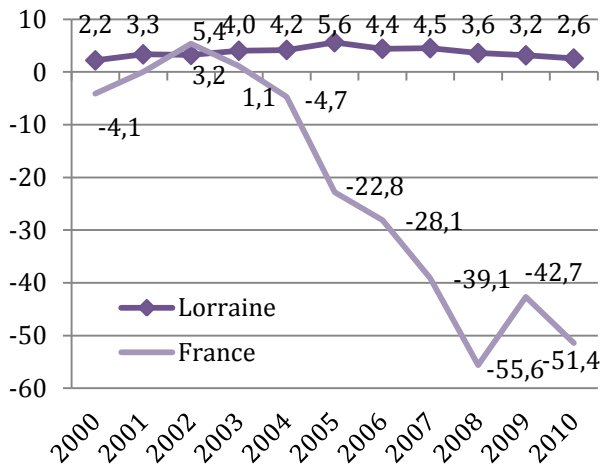

Source Douanes

Commerce extérieur (Millions €)

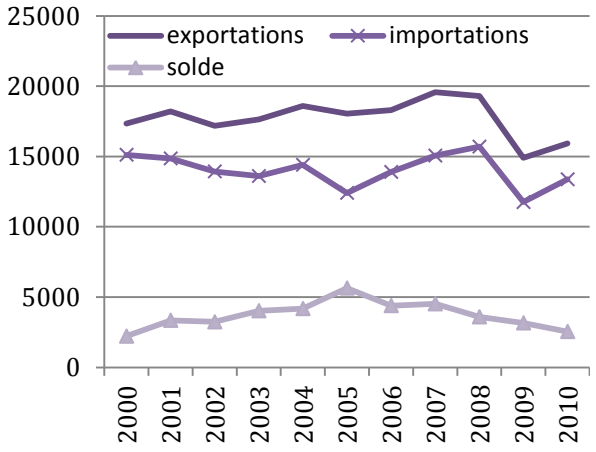

Source Douanes

Depuis 2005, le solde commercial marque un recul en Lorraine. Entre 2005 et 2008, cette évolution s'explique par la hausse des importations plus rapide que celle des exportations. Depuis la crise de 2008, le solde s'est dégradé en raison d'une forte chute des exports.

62,5% des exportations sont réalisées de Moselle, 16,5% de Meurthe-et-Moselle, 14,3% des Vosges et 6,7% de la Meuse.

En 2010, on dénombre **2 968 entreprises exportatrices ayant leur siège social en Lorraine,** dont 8,2% de primo-exportateurs. **Notons cependant que cette statistique minimise les données.** Le taux de maintien des primo-exportateurs à 5 ans s'élève à 11 ,4%.

Les débouchés lorrains sont fortement orientés dans les pays de l'Union Européenne. Ils restent encore peu tournés vers les zones à forte croissance, même si les volumes d'export en Asie, au Proche et Moyen-Orient, et en Amérique ont augmenté malgré la crise.

Les entreprises exportatrices en lorraine en 2010

	Entreprises exportatrices	Part des entreprises (%)
Lorraine	**2968**	**3,8%**
France	**91 200**	**3,1%**

Source Douanes, Secrétariat d'Etat au commerce extérieur

Débouches des exports lorrains (Millions €)

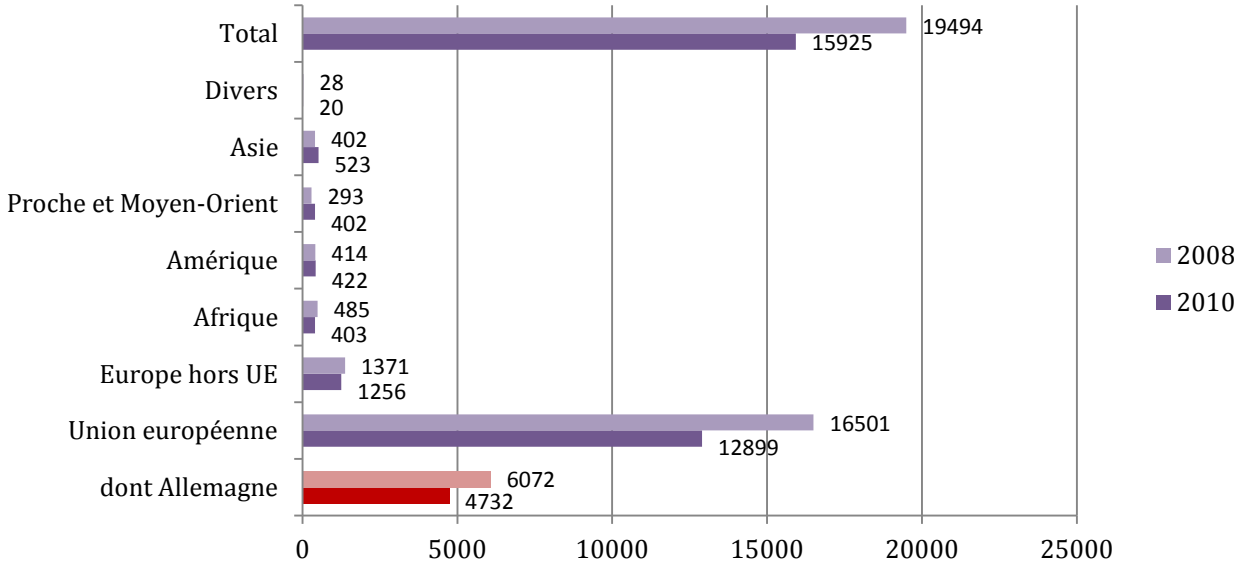

Source Douanes –exploitation DIRECCTE Lorraine/CESEL

II- Les exportations vers l'Allemagne, près de 10% du PIB lorrain

II.1- L'Allemagne, premier client, mais aussi premier fournisseur de la Lorraine

L'Allemagne est le premier client de la Lorraine avec environ 30% des exportations. Ce poids n'évolue que très peu sur la dernière décennie. Les exportations vers ce pays représentent 8% du PIB régional en 2009, contre 11% en 2007.

Erosion du solde commercial avec l'Allemagne

Malgré ce niveau d'export qui reste très important, le solde commercial avec l'Allemagne est en repli de 71% depuis 2003 contre une baisse de 23% avec les autres pays partenaires.

Cette érosion importante du solde commercial s'explique par une baisse de 12% des exportations conjuguée à une hausse de 5% des importations. C'est la conséquence d'une stratégie de relocalisation des approvisionnements ainsi que de la baisse de la consommation intérieure en Allemagne.

Sur la même période, les importations en provenance des autres pays baissent de 5% : nous nous approvisionnons de plus en plus chez nos voisins allemands. En 2008, la Lorraine était au 2ème rang des régions pour son solde commercial avec l'Allemagne, elle est descendue à la 5ème place en 2010.

L'Allemagne reste le débouché privilégié de la Lorraine, aux côtés des grandes régions exportatrices françaises (Midi-Pyrénées, Alsace, Ile-de-France et Nord-Pas-de-Calais). Le volume des exports place la Lorraine au 5ème rang des régions en 2010.

Exportations des régions vers l'Allemagne (Millions €)

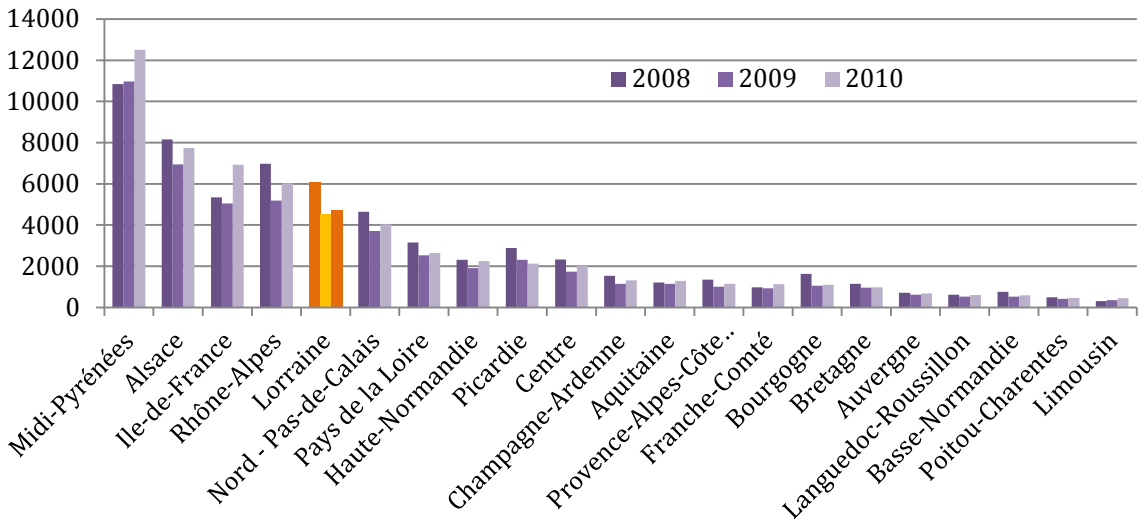

Source Douanes – exploitation DIRECCTE Lorraine

Exportations lorraines vers l'Allemagne (Millions €)

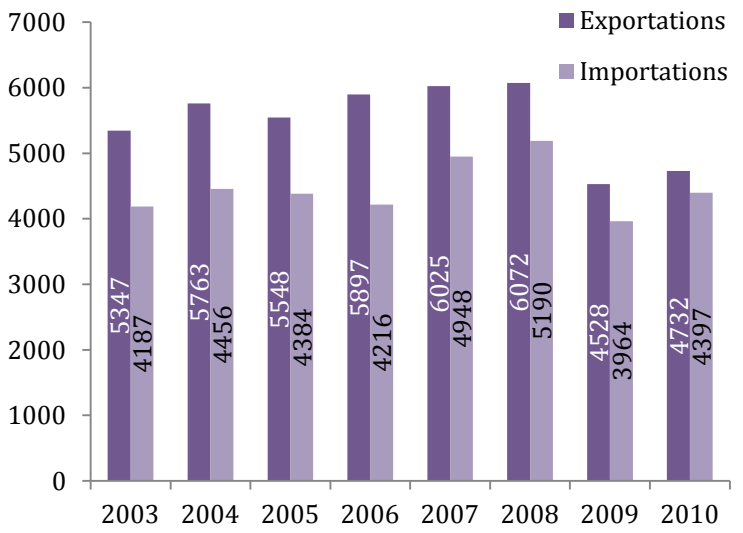

Source Douanes

Evolution du solde commercial lorrain avec l'Allemagne et du solde total (Millions €)

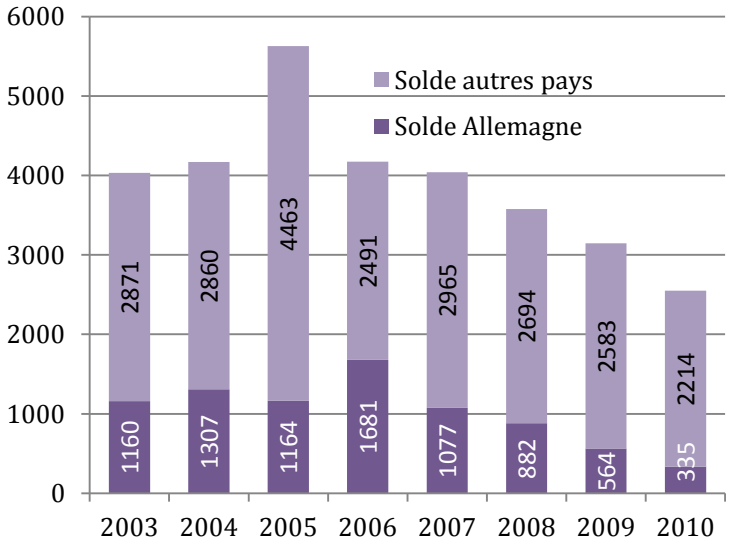

II.2- Des exports qui reflètent les secteurs traditionnels de l'industrie lorraine

Le commerce extérieur est bien le reflet des caractéristiques de l'outil productif lorrain et des besoins en biens intermédiaires de l'industrie manufacturière allemande. Dans ce graphique qui couvre 80% des exports de la région, la spécialisation industrielle de la Lorraine ressort très clairement. Les produits sidérurgiques, les biens intermédiaires et d'équipement liés à l'industrie automobile y occupent une place importante.

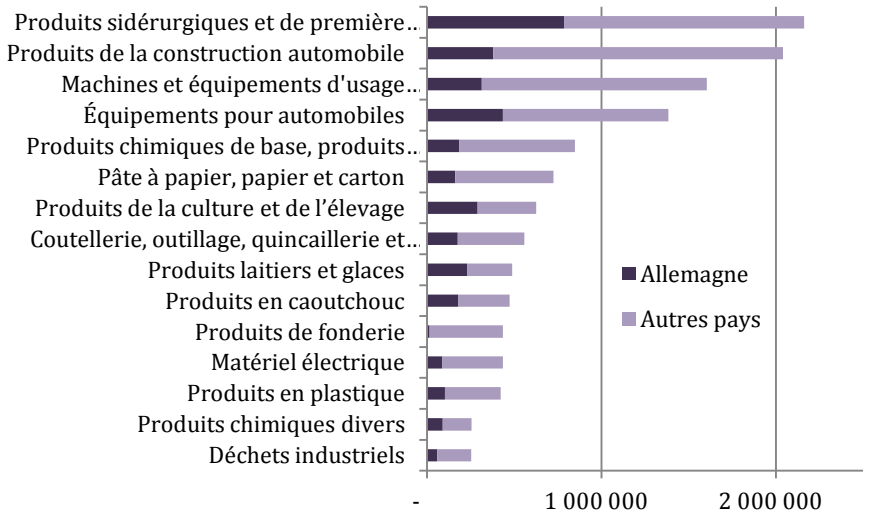

Exports lorrains par produits en 2010 (Milliers €)

Source Douanes – exploitation DIRECCTE Lorraine

II.3- Baisse du nombre des entreprises exportatrices vers l'Allemagne pendant la crise

D'après les données fournies par la DIRECCTE Lorraine, sur les 2 968 entreprises exportatrices ayant leur siège en Lorraine en 2009, 672 sont présentes sur le marché allemand, pourtant majoritaire en valeur des biens exportés. Cela représente 23% des entreprises pour plus du tiers du chiffre d'affaires réalisé à l'export.

Dès lors qu'une entreprise exporte vers l'Allemagne, dans la majorité des cas (55%), il s'agit du premier client.

Ce sont essentiellement les TPME et les ETI, majoritaires sur le marché allemand, qui ont souffert de la crise. A l'inverse, durant cette période, le nombre de grandes entreprises exportant en Allemagne a augmenté sensiblement en Lorraine. Il est cependant difficile d'apprécier la part que ces évolutions représentent en chiffres d'affaires et il sera intéressant de voir si la hausse des exports vers l'Allemagne début 2011 se confirme.

Entreprises exportatrices vers l'Allemagne

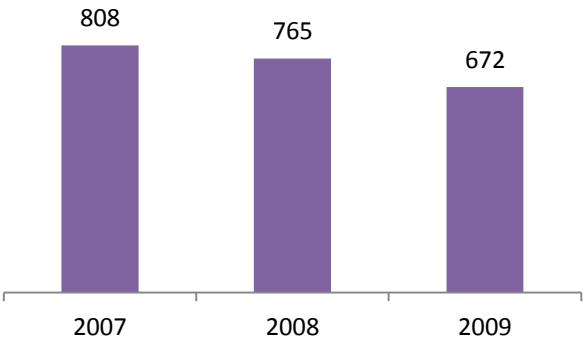

Source Douanes – exploitation DIRECCTE Lorraine

III- Quelle sortie de crise des exports lorrains vers l'Allemagne ?

III.1- La Lorraine, surexposée à la récession allemande de 2009, profite moins de la reprise outre-Rhin

Les évolutions conjoncturelles des exportations vers l'Allemagne sont à suivre de très près dans la mesure où elles représentent 10% du PIB régional en moyenne. Ainsi, une des questions que l'on peut se poser est de savoir si les exports lorrains vers l'Allemagne ont fortement plongé avec la récession de 2009 outre-Rhin ; la reprise a-t-elle été accélérée de manière symétrique par la forte reprise de la croissance allemande ?

Le graphique ci-dessous compare l'évolution des exports lorrains vers l'Allemagne au dynamisme global des exports allemands. Il tente donc de voir s'il y a un effet d'entrainement de l'économie allemande sur le commerce extérieur lorrain.

Le constat fait apparaître qu'entre le deuxième trimestre 2008 et le deuxième trimestre 2009, la baisse des exportations allemandes correspond à une baisse assez similaire des exports lorrains vers l'Allemagne, bien qu'il y ait une réaction amplifiée. **Il apparait évident que la Lorraine a subi le contrecoup de la récession allemande de 2009.**

Cependant, force est de constater que le rétablissement du commerce extérieur allemand ne s'est pas traduit par une reprise suffisante des exports lorrains outre-Rhin.

Pourtant, l'Allemagne reste le moteur du commerce extérieur lorrain.

En effet, si l'on regarde la hausse des exportations régionales au premier trimestre 2011, on constate que les exports vers l'Allemagne expliquent 54% de cette reprise. Le marché allemand reste vital pour la Lorraine, mais il serait dangereux de le considérer comme acquis.

Evolution comparée des exports lorrains vers l'Allemagne et des exports totaux de l'Allemagne (T12007 = 100)

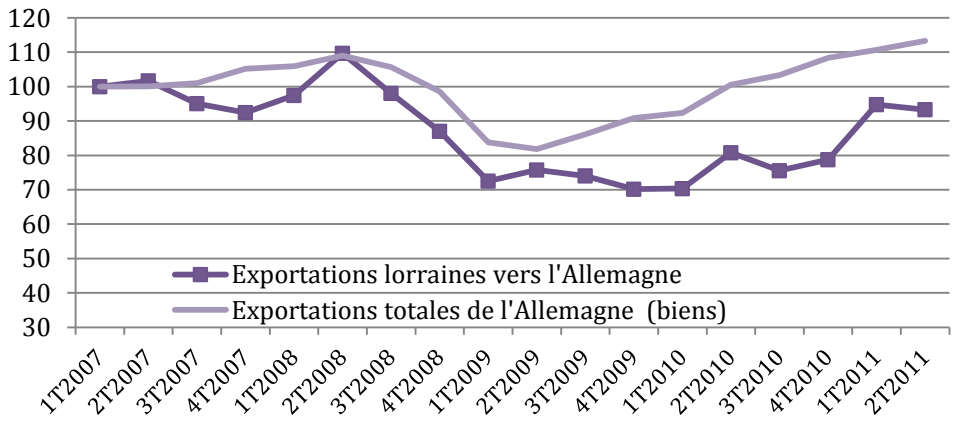

Source Douanes, Eurostat – calculs CESEL

III.2- La nouvelle stratégie d'approvisionnement de l'Allemagne et son impact sur les exportations lorraines

Le chapitre 1 a révélé que l'Allemagne a mis en place une stratégie offensive de relocalisation de la valeur ajoutée, en travaillant notamment sur une redistribution géographique de ces approvisionnements à la faveur de ses voisins européens disposant encore d'une main d'œuvre relativement moins chère (République Tchèque, Slovaquie, Pologne et Hongrie) et au détriment de ses partenaires traditionnels (France, Espagne, Italie, Benelux). La crise semble avoir accéléré ce processus.

L'exemple des équipements pour l'automobile illustre bien ces transformations. Les importations totales de l'Allemagne ont baissé de 1% dans ce secteur entre 2008 et 2010, alors qu'en provenance de Slovaquie, elles ont augmenté de 18,3%, idem pour la Hongrie (+18%), la Pologne (+10,1%) et la République Tchèque (+4,5%). Elles sont en revanche en baisse pour ce qui concerne les produits en provenance de France (-5%), d'Espagne (-13,4%) et d'Italie (-22,7%).

De fait, l'Allemagne a délocalisé la production des composants à faible valeur ajoutée. En les intégrant à ses produits manufacturés, elle bénéficie d'un avantage compétitif pour les exporter.

Se pose alors la question des débouchés lorrains, dont la spécialisation dans les biens intermédiaires et le secteur automobile est importante (70% des exportations), notamment vers l'Allemagne. Dans les cinq secteurs analysés ci-dessous, on constate que la situation des exports lorrains vers l'Allemagne est contrastée.

Les exports lorrains de produits finis baissent alors qu'ils augmentent pour les biens intermédiaires et les équipements

Il y a un impact négatif dans certains secteurs, principalement pour les biens transformés. Lorsque les approvisionnements allemands baissent dans les domaines de la **construction automobile, de la viande et du papier/carton**, il y a une surexposition des biens lorrains à destination de l'Allemagne, dont la baisse des exports est plus rapide que la baisse des imports. Dans le secteur de l'agroalimentaire, les importations allemandes de bétail vivant ont augmenté de 9,4% alors que les importations de viande transformée ont baissé de -1,5% et même de -8,5% pour celles en provenance de la Lorraine.

La Lorraine reste compétitive dans les **équipements pour l'automobile.** La baisse des imports de l'Allemagne entre 2008 et 2010 n'a pas impacté la Lorraine qui augmente ses exports de 13,1%. Cela s'explique par la forte présence historique des filiales allemandes dans ce secteur sur le territoire lorrain.

Dans le secteur du **bois,** la Lorraine gagne des parts de marché puisque la croissance de ses exports dépasse la croissance des imports allemands. Mais le secteur du bois, charbon de bois et ouvrages en bois ne contient que des matières premières ou des composants.

Evolution des importations allemandes entre 2008 et 2010 dans quelques secteurs en fonction de leur provenance (%)

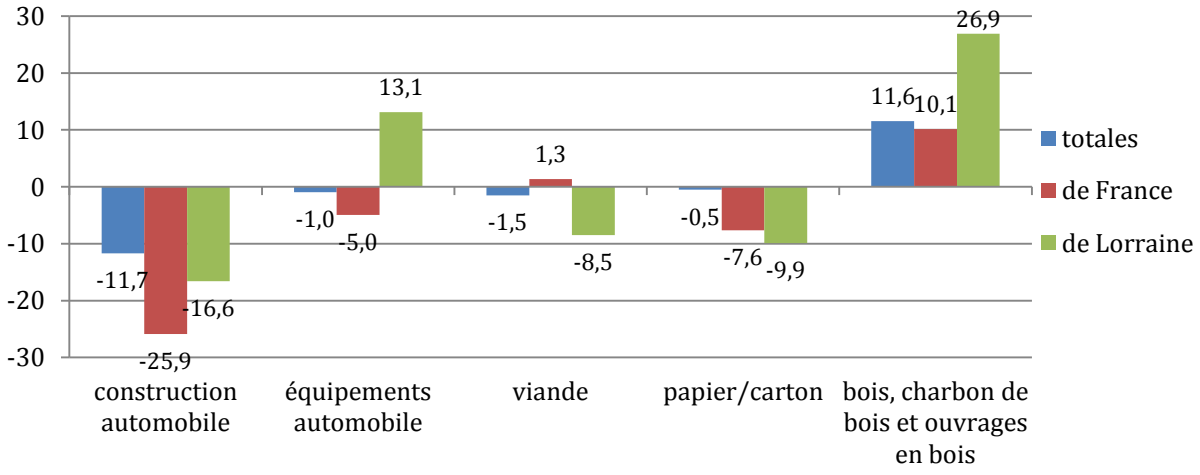

Source : Douanes, Calculs DIRECCTE et CESEL

IV- Synthèse des enjeux et préconisations

Le rôle des filiales allemandes présentes en lorraine : un atout certain à développer

La stratégie de maintien des parts de marché à l'export en Allemagne est liée à la prospérité des filiales allemandes présentes en Lorraine. Assurer leur ancrage et leur développement, c'est assurer l'export lorrain. Les décideurs de ces filiales doivent être écoutés, soutenus et mis en réseaux.

L'exemple des biens d'équipements pour l'automobile est très révélateur. La présence des filiales allemandes permet de dépasser la notion du seul coût de main d'œuvre et de donner une visibilité aux entreprises lorraines de ce secteur. Les filiales allemandes peuvent être des ambassadrices de la Lorraine : leur productivité, qualité, leur potentiel doivent devenir une image de marque. Ce modèle doit servir à valoriser l'ensemble des filières lorraines.

Il faut encourager les filiales allemandes à intégrer les réseaux et dispositifs de soutien à l'économie et de mutualisation (pôles de compétitivité, clusters, …) pour bénéficier de leur bonne connaissance du marché allemand, de ses mécanismes et de ses acteurs. La réputation des services après-vente allemands est par exemple un domaine dans lequel des échanges de bonnes pratiques sont à développer. A l'instar de la chambre de commerce et d'industrie italienne en Lorraine, la création **d'une chambre de commerce et d'industrie allemande** irait dans le sens de ces préconisations.

Rechercher les nouvelles opportunités de montée en gamme de nos exports vers l'Allemagne

Les producteurs de biens intermédiaires et des équipements pour l'automobile jouent un rôle de premier plan dans les exports à destination de l'Allemagne.

Rechercher des niches à plus haute valeur ajoutée à partir de ces secteurs permettrai de consolider les avantages lorrains. Il serait très bénéfique de monter en gamme en accompagnant les secteurs-clés.

Identifier et structurer les groupements d'exportateurs

Pour pouvoir orienter les PME à l'export, il faut mettre l'accent sur l'accompagnement des primo exportateurs. En effet, les marchés à l'export, et en particulier vers Allemagne nécessitent plus de professionnalisme, ne serait-ce que dans le domaine de la maîtrise de la langue.

La mutualisation des missions de prospection l'export est une piste à poursuivre. Il faut surtout renforcer la sensibilisation des entreprises aux dispositifs existants.

Synthèse des principaux points positifs et né»gatifs de la Lorraine sur le marché allemand

PRINCIPALES **FORCES**

- Forte présence dans les biens intermédiaires et dans le secteur automobile pour lesquelles la demande allemande reste soutenue
- Proximité géographique
- L'existence de filiales étrangères et notamment allemandes sur le territoire
- Forte capacité de R&D publique
- Bonne identification de l'industrie lorraine à l'étranger, notamment automobile

PRINCIPALES **OPPORTUNITES**

- Les pôles de compétitivité qui permettent de mieux identifier les domaines industriels de pointe de la région
- Le potentiel de création de clusters transfrontaliers
- Le tournant énergétique de l'Allemagne
- Encourager les regroupements stratégiques d'entreprises dans la recherche de marchés à l'export
- Développement de niches à plus forte valeur ajoutée

PRINCIPALES **FAIBLESSES**

- Une trop forte spécialisation dans des produits à faible valeur ajoutée
- Difficile positionnement de gamme face à certains secteurs allemands (auto, biens d'équipement…)
- Difficulté croissante à trouver des compétences en langue allemande, notamment pour les niveaux de qualification les plus élevés

PRINCIPALES **MENACES**

- A conditions égales, les industriels allemands préfèrent acheter allemand
- Le développement des filiales allemandes dans les pays à bas coût de salaire dans une stratégie de relocalisation des approvisionnements

LE MARCHE DU TRAVAIL FRONTALIER :

QUELLES PERSPECTIVES D'AVENIR ?

CHAPITRE 5

I. Le cap des 100 000 frontaliers sur le point d'être franchi

Le nombre de travailleurs frontaliers ne cesse d'augmenter en Lorraine. En 2010, il est proche des 100 000 et marque une augmentation de 2,1% par rapport à 2009*. Entre 1990 et 2009, leur nombre a triplé. La progression des effectifs est surtout tirée par une dynamique luxembourgeoise retrouvée rapidement après la crise. Sur les 99 400 frontaliers, les trois quarts se rendent au Luxembourg, un sur cinq en Allemagne et 5% en Belgique.

Le phénomène frontalier est un élément structurant de l'économie lorraine, qui est la région à la plus forte « intensité frontalière » du pays. En effet, la part des frontaliers dans le total des actifs salariés du secteur marchand représente 15% dans notre région (voire carte page suivante).

* INSEE Lorraine, Bilan économique de l'année 2010

Le Nord de la Lorraine majoritairement concerné

Le phénomène de l'emploi frontalier ne revêt pas la même importance sur tout le territoire lorrain. Dans certaines zones d'emploi, il représente une part très importante de l'activité salariée privée totale. Autre élément important, les frontaliers ne résident plus exclusivement sur les zones d'emploi frontalières.

Sur la totalité des salariés (frontaliers + emplois salariés du secteur marchand au lieu de travail dans les zones d'emploi), l'emploi frontalier représente une part considérable. Elle s'élève à plus de 15% pour l'ensemble du territoire lorrain et atteint jusqu'à 60% pour la zone d'emploi de Longwy !

Evolution du nombre de frontaliers en Lorraine selon les pays de destination

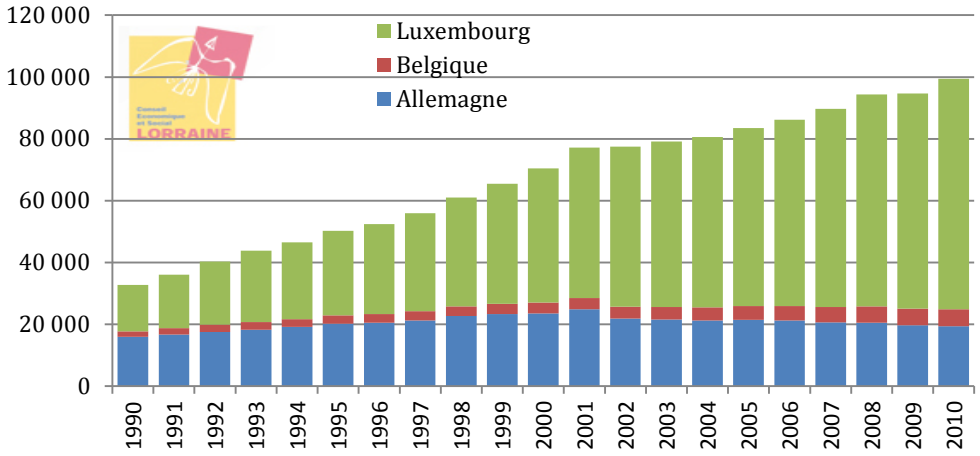

Source INSEE

CESEL- Séance Plénière du 18 octobre 2011

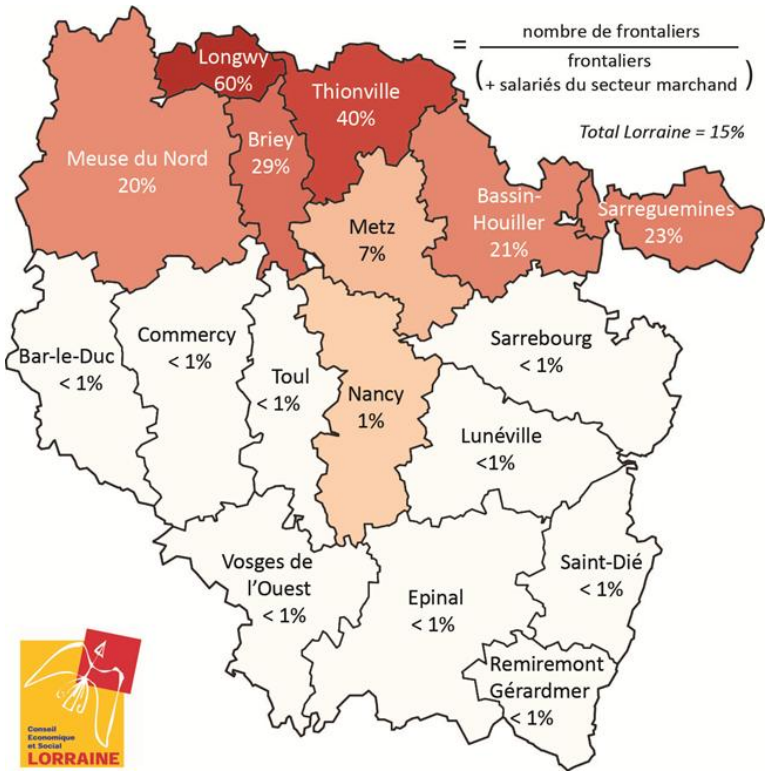

Intensité frontalière des zones d'emploi

Estimation du poids des emplois frontaliers dans le total des emplois salariés du secteur marchand et frontaliers par Zone d'Emploi en 2009

Source INSEE, Pôle emploi /Calculs CESEL

II. Une baisse continue du nombre de travailleurs frontaliers en Allemagne

Après avoir atteint près de 25 000 emplois en 2001, le phénomène a connu un renversement de tendance en 2002, date à partir de laquelle il ne cesse de s'éroder. En 2009, les navetteurs lorrains vers l'Allemagne sont même passés sous la barre des 20 000 et ils ne sont plus que 19 400 en 2010.

« Le rebond du PIB allemand (+3,6%) ne compense pas totalement son très fort recul de 2009 (-4,7%) et le repli des effectifs de frontaliers lorrains vers l'Allemagne se poursuit (-1,5%). Cependant, cette baisse est deux fois moins importante qu'entre

Nombre de travailleurs frontaliers lorrains vers l'Allemagne

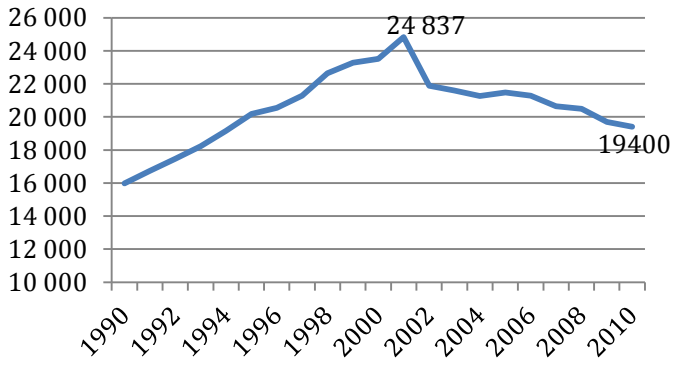

Source INSEE

mi-2008 et mi-2009 (près de -4%) et s'inscrit dans un long repli structurel, engagé en 2002. Comme en 2009, le recul des effectifs s'accompagne d'un vieillissement des individus et la participation des jeunes générations au travail frontalier en Allemagne est systématiquement moindre que celle des seniors.*»

La faible dynamique de l'emploi allemand peut expliquer le recul du nombre de frontaliers

Comme présenté dans le chapitre 1 de ce rapport, il est important de garder à l'esprit que malgré des chiffres du chômage très faible outre-Rhin (et également en Sarre et en Rhénanie-Palatinat), les dynamiques de croissance et d'emploi ont été inférieures aux moyennes de la zone euro durant la dernière décennie. Les emplois frontaliers ont incontestablement souffert de cette faible croissance de l'emploi.

Ce phénomène de baisse ne concerne pas que la Lorraine

Si l'on observe l'évolution du nombre de frontaliers vers l'Allemagne en Alsace, on constate la même tendance de recul de l'emploi frontalier. Ce n'est donc pas une spécificité lorraine. Le CESEL suggère que cette question soit étudiée de très près par les acteurs lorrains et alsaciens concernés. Au delà de la question des langues, quelles sont les raisons de cette baisse ?

Les bassins d'emploi lorrains les plus concernés par le phénomène frontalier sont les zones du Bassin Houiller, de Sarreguemines et, dans une moindre mesure, de Thionville (cf. graphique page suivante).

* INSEE Lorraine, Bilan économique de l'année 2010

Nombre de travailleurs frontaliers lorrains et alsaciens vers l'Allemagne

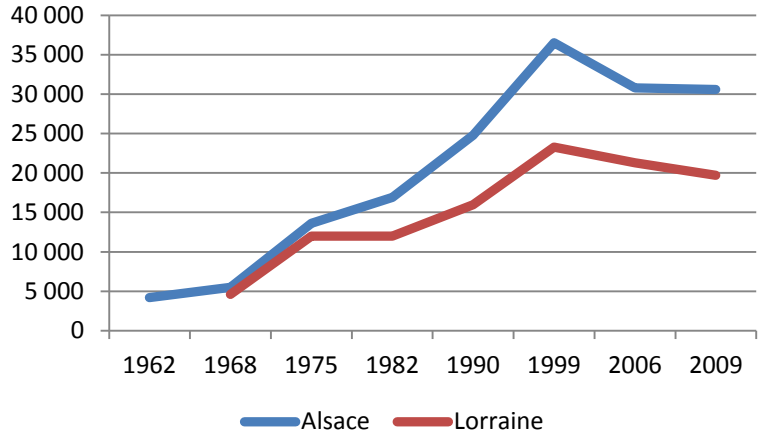

Source INSEE

Estimation d'emplois frontaliers lorrains à destination de l'Allemagne par bassin

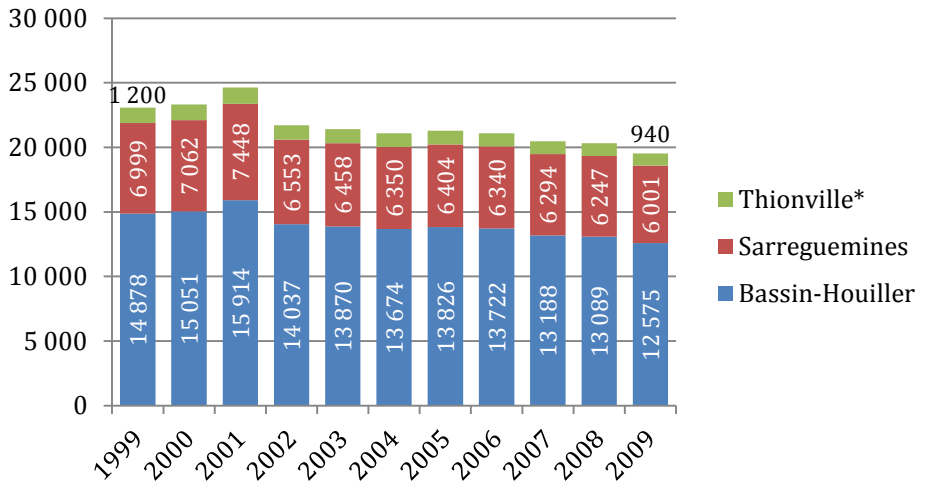

Source INSEE. *Estimations CESEL pour la zone de Thionville

L'impact des difficultés dans les secteurs industriels sarrois et rhénan-palatins

Certains bassins industriels ayant historiquement accueilli de nombreux frontaliers ont subi des transformations importantes lors des vingt dernières années, se traduisant par une baisse de l'emploi. On pense ici à l'industrie de la chaussure dans le bassin de Pirmasens en Rhénanie-Palatinat, à la zone houillère et sidérurgique de Saarbrücken/Saarlouis, à l'industrie de la faïence à Mettlach/Merzig en Sarre par exemple. Ces industries employaient historiquement de nombreux frontaliers, relativement peu qualifiés, mais ayant à leur avantage une pratique du dialecte.

Sur les évolutions de la demande en main d'œuvre frontalière, des évolutions qualitatives importantes ont eu lieu. Les deux points les plus marquants dans ces évolutions sont :

- **Plus de qualifications requises dans l'industrie (y compris en langue) ;**
- **Un essor du commerce avec des frontaliers bilingues appréciés.**

Une étude intéressante de l'OREFQ analyse le Bassin de Sarreguemines et avance des éléments pertinents sur la transformation du marché frontalier.

A consulter sur www.orefq.fr.

LA LANGUE DU VOISIN

UN ENJEU MAJEUR POUR L'AVENIR

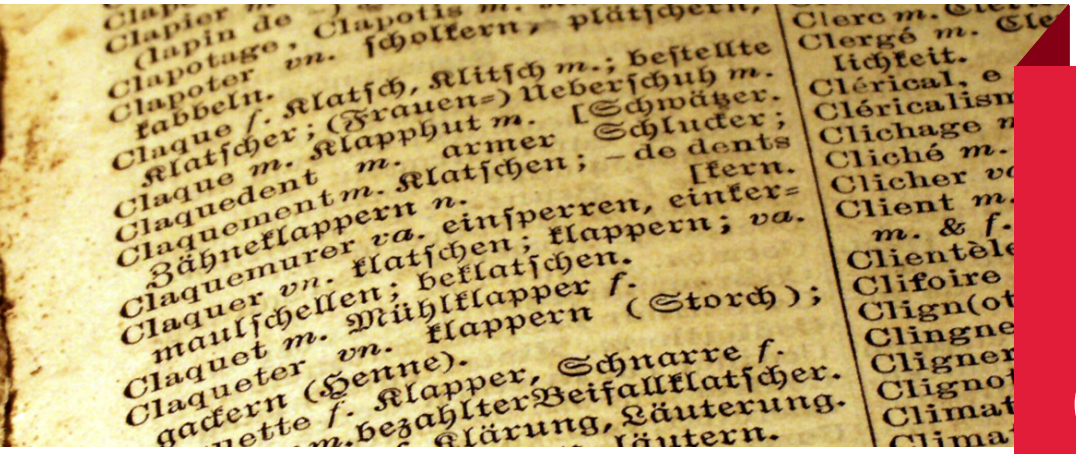

CHAPITRE 6

Plan du chapitre

I- L'enseignement des langues en Lorraine : une priorité à affirmer

I.1. L'enseignement de l'allemand en Lorraine, supérieur à la moyenne nationale
I.2. Dispositifs en place en Lorraine : nombreux dans le secondaire, spécificité mosellane pour le primaire
I.2.a Dans le secondaire
I.2.b Les outils du dispositif d'enseignement approfondi de l'allemand en Moselle

I.3. L'intérêt de l'apprentissage précoce des langues étrangères

II- L'Alsace, un exemple à suivre

II.1 Les dispositifs alsaciens : le choix de la généralisation de l'allemand dans le primaire

II.2. Les enseignements de l'expérience alsacienne

III- L'usage des langues étrangères dans les entreprises en Lorraine : l'allemand aussi prioritaire que l'anglais

IV- 6 priorités pour faire enfin décoller l'apprentissage de la langue du voisin

Introduction

Affirmer la spécificité régionale

La Lorraine, dans son contexte international, évolue principalement dans des relations à deux échelles. Le contexte économique et culturel mondialisé, mais également la montée en puissance de la Grande Région. Cet espace économique, social, culturel et politique donne à la construction européenne une réalité innovante et spécifique.

Dans ce territoire qui regroupe la Wallonie, le Luxembourg, la Sarre, la Rhénanie Palatinat et la Lorraine, deux langues sont très fortement majoritaires : le français et l'allemand.

Il est indispensable pour les Lorrains de maîtriser les langues étrangères. Si la connaissance de l'anglais est primordiale d'un point de vue économique, la bonne maîtrise de l'allemand doit devenir une priorité régionale. Avec le français, elle permettra aux Lorrains de devenir de véritables citoyens de la Grande Région, capables d'évoluer dans cet espace sur les plans tant économique, culturel, social que démocratique.

D'un point de vue strictement économique, il existe une urgence qui exige un plan ambitieux de l'apprentissage précoce de l'Allemand. Le travail frontalier, ainsi que les besoins des entreprises du territoire lorrain appellent à un usage plus développé de cette langue.

Des efforts sont faits dans notre région, notamment en Moselle. Mais ils restent notoirement insuffisants. Plusieurs problématiques apparaissent :

- L'absence d'un enseignement précoce à grande échelle ;
- La faible sensibilisation des parents d'élèves aux enjeux ;
- La faiblesse des dispositifs de formation des maîtres.

Le CESEL a rencontré les acteurs à l'origine d'un dispositif ambitieux de l'enseignement précoce généralisé de l'Allemand en Alsace. Il permet d'avoir un éclairage intéressant sur la mobilisation à engager et un échange de bonnes pratiques doit être approfondi dans ce domaine. A titre d'exemple, en Alsace, 100% des élèves du CP au CM2 bénéficient d'un dispositif permettant l'enseignement d'au moins 3 heures d'allemand par semaine. Ce type de dispositif concerne moins de 3% des élèves mosellans, seul département ayant mis en place des mesures particulières dans le domaine.

Les enjeux identifiés

- Privilégier les spécificités régionales
- Dégager un consensus politique
- Renforcer les coopérations transfrontalières
- Développer les dispositifs dans le primaire
- Former des maîtres
- Sensibiliser les parents d'élèves

I- L'enseignement des langues en Lorraine : une priorité à affirmer

I.1. L'enseignement de l'allemand en Lorraine, supérieur à la moyenne nationale

La pratique de l'allemand est reconnue comme un facteur d'insertion professionnelle, quel que soit le niveau de qualification. Son enseignement est supérieur à la moyenne nationale dans l'académie de Nancy-Metz, mais semble marquer un recul, notamment au lycée.

L'effort de l'académie s'inscrit également dans le cadre du dispositif national initié en 2004 avec le plan de relance de l'allemand en France et du français en Allemagne (arrêté en conseil des Ministres franco-allemand le 26 octobre 2004), visant à enrayer l'érosion des effectifs observée à partir de 2002.

41% d'enseignement de l'allemand dans le primaire

En dépit du tassement observé à l'échelle nationale (aux alentours de 11%), la part de l'allemand reste élevée dans notre académie. Elle est même en progression depuis plusieurs années : de 39,9% en 2003, elle passe à 41,5% en 2010.

Cette situation s'explique par les efforts des Inspections Académiques pour maintenir un enseignement de l'allemand, notamment en Moselle, département où 2 élèves sur 3 apprennent l'allemand.

La généralisation progressive de l'enseignement des langues vivantes au CE1 a débuté à la rentrée 2007 et concerne actuellement 20% des élèves en France. Pour l'allemand, l'apprentissage concerne dans notre académie 26,9% des effectifs (le département de la Moselle concentre 48,01% des effectifs à lui seul). L'Inspection Académique précise qu'il se développe dans la mesure où la disponibilité de professeurs d'allemand le permet.

Second degré : une part importante, mais des effectifs en baisse au lycée

La proportion des collégiens germanistes est de 28% dans l'académie de Nancy-Metz, presque le double du chiffre au plan national (15,2%). Dans l'enseignement public, l'allemand est en progression au collège pour l'apprentissage de la LV1 mais poursuit sa baisse en lycée. Dans l'enseignement privé, l'allemand progresse très légèrement en collège (+0,4%) et en lycée professionnel (+1,8%) mais poursuit sa baisse en lycée (-1,2%).

Une attractivité croissante en Moselle

En Moselle, le nombre d'élèves qui étudient l'allemand en LV1 ne cesse d'augmenter. Il passe de 48,2% à 50,4%, soit une augmentation de plus de 2 points par rapport à 2008-2009 et de plus de 5 points par rapport à 2006-2007.

Part des élèves suivant un enseignement de l'allemand en 2009-2010 (%)

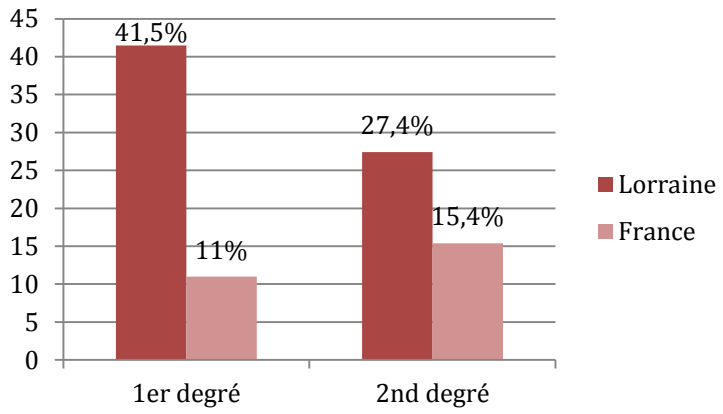

Source Académie Nancy-Metz

I.2. Dispositifs en place en Lorraine : nombreux dans le secondaire, spécificité mosellane pour le primaire

I.2.a Dans le secondaire

Le rectorat privilégie l'apprentissage des langues dans les lycées et les échanges avec les pays étrangers. Il souhaite aider les élèves dans leur apprentissage en leur proposant un soutien à la mobilité et en leur offrant une compétence bilingue. Cette mesure concerne les élèves des lycées publics et privés sous contrat d'association avec l'Etat.

Pour atteindre ces objectifs, la Région Lorraine a mis en place plusieurs types d'aides permettant de financer des échanges collectifs de lycéens, des stages individuels dans les entreprises étrangères, ou encore de participer au fonctionnement spécifique des options ABIBAC et ABIPLUS des lycées concernés.

- **Filière ABIBAC***

Depuis l'année scolaire 2007-2008, 6 lycées (dont 1 privé, 4 étant situés en Moselle) proposent le cursus ABIBAC, avec un pourcentage de réussite extrêmement élevé (100% en 2009). A la rentrée 2009, les effectifs dans les sections s'élevaient à **286 élèves.** Les effectifs ABIBAC alimentent les filières de l'enseignement supérieur franco-allemand (ISFATES, Sciences-Po Nancy, BTS en alternance en Allemagne, …).

- **Sections européennes**

229 établissements proposent des sections européennes, dont 185 en allemand (données 2009-2010). L'objectif national dans le cadre du plan de relance était l'augmentation de 20% des sections européennes allemand d'ici 2010. Celui-ci est largement atteint. Pour assurer la continuité du cursus, les sections européennes sont organisées en sites de façon à permettre aux élèves des sections européennes de collèges de poursuivre leur parcours jusqu'au baccalauréat (général, technologique ou professionnel).

- **Formation BACPLUS/ABIPLUS**: une spécificité lorraine**

Cinq lycées technologiques proposent des sections BACPLUS/ABIPLUS pour un total de 36 candidats en 2009. Elles offrent notamment :

- Un enseignement renforcé de la langue allemande ;
- Un enseignement partiel d'une matière générale en allemand et des rencontres régulières avec les partenaires allemands.

Expression d'une volonté politique commune, le Bac-Plus est une certification unique en son genre :

- Il n'est délivré que par l'académie de Nancy-Metz et par son partenaire sarrois ;
- Il est exclusivement destiné aux élèves des sections technologiques (ceux-ci ne peuvent pas prétendre à l'ABIBAC) ;
- Le Bac Plus valide la maîtrise de l'allemand en tant que compétence professionnelle : l'élève a suivi un enseignement renforcé en allemand, mais aussi l'enseignement de deux autres disciplines en langue allemande, dont l'une appartient nécessairement au domaine technologique. De plus, il n'obtient le diplôme que s'il a séjourné au moins deux semaines dans le pays partenaire ;
- Ce certificat dispense le lauréat de tests linguistiques s'il envisage une poursuite d'études dans le pays partenaire, que ce soit en IUT ou à l'université.

Le certificat Bac plus est délivré conjointement par le Ministre de l'éducation de Sarre et le Recteur de l'académie de Nancy-Metz. La validité du diplôme est contrôlée par les services juridiques des deux partenaires.

- **L'enseignement bi-langue à l'entrée au collège ; 1 élève sur 4 concerné en Lorraine**

Ce parcours propose un enseignement simultané de deux langues vivantes dès la 6ème. Une

* Permet l'obtention des baccalauréats français et allemand

** Il s'agit d'un dispositif similaire à l'ABIBAC, mais qui concerne les élèves des filières de bac technologique

proportion importante et un nombre croissant d'élèves sont impliqués dans ce cursus, soit 25,75% des élèves de 6ème bénéficient d'un cursus bi-langue dans l'académie :

- 24% en Meurthe-et-Moselle ;
- 26% en Meuse ;
- 34,8% en Moselle ;
- 16,17% dans les Vosges.

Le nombre de collèges est également en progression. A la rentrée 2003, 116 collèges en Lorraine proposaient cet enseignement. En 2008-2009 la région comptait 191 collèges avec sections bi-langues :

- Meurthe-et-Moselle : 49/73 (3 collèges/4) ;
- Meuse : 24/24 = 100% des collèges ;
- Moselle : 95/95 = 100% des collèges ;
- Vosges : 23/41 (2 collèges/3).

A noter la diversité des dispositifs proposés, la 1ère langue étant toujours celle étudiée dans le primaire : allemand-anglais et anglais allemand, anglais-russe et russe-anglais, anglais-italien (4 collèges concernés) et italien-anglais (2), allemand-italien (1). De plus, conformément aux préconisations nationales, un nombre croissant de collèges (202/234) propose dès la classe de 6è un cursus bi-langue allemand-anglais.

- **Promotion de la mobilité individuelle**

Quatre principaux programmes appuient l'aide à la mobilité des élèves de l'académie pour leur permettre de réaliser des séjours d'études à l'étranger (cf. tableau ci-dessous).

- **Stages en entreprise**

Des bourses de l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse) sont mises à disposition pour les élèves de BTS. 26 y ont participé en 2009.

- **Classes biculturelles**

7 collèges proposaient des classes biculturelles à la rentrée 2009. Les élèves bénéficient d'un enseignement à parité en français et en allemand par des enseignants des deux sections travaillant dans leur langue maternelle respective.

Le programme **Schuman pour les collèges**. Nombre d'élèves : - 2008 : 362 - 2009 : 375	Le programme **Sauzay** : - 2008 = 33 - 2009 = 48 - 2010(p) =39
Le programme **Schuman pour les lycées**. - 2008 = 30 - 2009 = 34 - 2010(p) = 41	Le programme **Voltaire** : - 2008 = 21 - 2009 = 10 - 2010(p) = 13

I.2.b Les outils du dispositif d'enseignement approfondi de l'allemand en Moselle

La problématique des langues n'est pas la même en Moselle que dans les autres départements lorrains. Sa proximité géographique, culturelle et historique avec l'Allemagne est une caractéristique majeure de ce territoire. Ses acteurs ont pris en compte cette spécificité en développant une série de dispositifs démarrant dès le primaire.

- **Trois niveaux sont proposés**

L'enseignement spécifique de l'allemand dans l'enseignement public en Moselle est organisé en trois niveaux :

NIVEAU 1
Dispositif 3h/semaine (appelé également VSM 1) : environ 2500 élèves sont concernés.
3 heures hebdomadaires d'enseignement de l'allemand, de la Moyenne section de maternelle au CM2. Il concerne 41 écoles dont 20 maternelles.
Cet enseignement est prioritairement dispensé par les maîtres de l'école habilités à cet effet par l'Inspecteur d'Académie.

NIVEAU 2
Les écoles biculturelles. (VSM 2) : 6 à 9 heures/semaine d'enseignement de la langue allemande et des activités ou des enseignements disciplinaires conduits en allemand.
9 sites sont concernés : Bitche, Creutzwald, Freyming-Merlebach, Metz, Sarrebourg, Thionville, Sarreguemines, Spicheren et Forbach Creutzberg.

NIVEAU 3
Un seul site, celui de Sarreguemines, fonctionne à parité horaire (13 h en langue française et 13 h en langue allemande) avec les écoles maternelles de la Blies et Gregersberg et l'école élémentaire de la Blies.

Ce dispositif est très intéressant, mais il reste cependant très faible au regard des enjeux posés et surtout vu les besoins en compétence linguistique. L'enseignement précoce est l'outil le plus efficace pour sensibiliser les élèves à la langue allemande, et d'une manière générale, à toutes les langues vivantes. Par exemple, le niveau 1 ne concerne que 2500 élèves, c'est-à-dire moins de 3% des enfants du primaire en Moselle. Cela reste très faible si on le compare aux 100% des élèves alsaciens !

- **Réseau TRILINGUA**

Le Conseil Général de la Moselle est partenaire de l'Inspection Académique de la Moselle et du Ministère de l'Education du Land de Sarre dans un réseau d'échanges éducatifs et de locuteurs natifs entre les écoles élémentaires et les Ganztagsschulen. Bénéficiant d'une aide européenne dans le cadre d'INTERREG de 2,75M€, l'initiative 2008-2012 prévoit la création de 16 à 26 emplois supplémentaires pour l'enseignement de la langue du voisin en Moselle et en Sarre en plus du maintien des 30 emplois déjà créés dans le réseau d'échange d'assistants éducatifs au profit des maternelles et Kindergärten.

Le coût total du projet sur la période 2008-2012 est estimé à 5,5M€.

- **Le Centre Transfrontalier**

Le Centre Transfrontalier de documentation et de formation pour l'apprentissage de la langue du voisin, implanté dans les locaux du collège La Fontaine de Saint-Avold, est une structure soutenue par l'Inspection Académique de la Moselle et le Conseil Général de la Moselle. Ses objectifs sont :

- « améliorer les performances des élèves en allemand de l'école primaire jusqu'en classe de 3ème,
- d'élever le niveau de compétences des maîtres enseignant l'allemand ;
- d'assurer la liaison école – collège pour l'enseignement de l'allemand ;
- de former les enseignants français et

allemands à la langue du Voisin ;
- de produire des outils pédagogiques pour l'enseignement de l'allemand ;
- de fournir aux enseignants français et allemands des ressources pédagogiques ;
- de favoriser et organiser les échanges et le partenariat de proximité ;
- de promouvoir la langue du voisin »*.

Le centre conçoit et anime des actions de formation, y compris binationales. Il organise le suivi des échanges d'assistants éducatifs entre écoles maternelles et Kindergärten ainsi que l'intervention des intervenants extérieurs. Il gère un centre de ressources pédagogiques et documentaires et participe aux projets transfrontaliers initiés dans le cadre de la Grande Région ou d'autres projets européens. Il est composé de quatre collaborateurs de l'Education Nationale.

I.3. L'intérêt de l'apprentissage précoce des langues étrangères

Dans le rapport du CESEL du 28 janvier 2004**, il était rappelé que l'apprentissage précoce d'une langue étrangère ne s'exerce pas au détriment de la langue maternelle ou des autres apprentissages.

Le rapport faisait référence à de nombreuses études qui vont dans ce sens, notamment celle de l'Inspection générale de l'Education Nationale publiée en juin 2002 : « Les cours de langue, essentiellement pratiqués à l'oral, présentent un intérêt pédagogique pour l'ensemble des élèves. L'amélioration des compétences de compréhension chez les élèves qui ont bénéficié de l'enseignement de langues vivantes étrangères à l'école est unanimement observée par les professeurs qui les accueillent en sixième. Ils sont notamment plus aptes à découvrir le sens de mots inconnus à l'écrit comme à l'oral (capacité d'inférence). On relève également chez eux une motivation plus grande pour l'apprentissage et une confiance accrue lorsqu'ils sont en situation de découverte. […] Dans les cas d'enfants dont le français n'est pas la langue maternelle, on signale même des effets bénéfiques de l'apprentissage d'une langue étrangère pour l'apprentissage du français. Les comparaisons que les élèves font entre les deux langues semblent bénéfiques à la structuration de la langue française. Ces remarques sont fréquemment entendues pour ne pas être négligées ».

Il est également important de répéter que l'apprentissage précoce des langues constitue une ouverture à l'enseignement d'autres langues vivantes étrangères pour la suite du parcours de l'élève.

A ce titre, les bons résultats en anglais des élèves alsaciens à la fin du second degré dont tous ont été sensibilisés précocement à l'allemand, confortent à priori cette hypothèse***.

II- L'Alsace, un exemple à suivre

Le choix d'un apprentissage approfondi de la langue allemande a été fait en raison des spécificités de la région Alsace. La promotion de la culture régionale, une meilleure insertion sur le marché alsacien de l'emploi (marqué par une forte présence d'entreprises étrangères au premier rang desquelles les allemandes), mais aussi sur le marché frontalier (Suisse et Allemagne) sont des priorités mises en avant par les acteurs du dispositif.

II.1 Les dispositifs alsaciens : le choix de la généralisation de l'allemand dans le primaire

Dispositif d'enseignement bilingue paritaire

Ce dispositif original concerne **10% des élèves**

* Source : http://www3.ac-nancy-metz.fr/iamoselle/centre-transfrontalier/

** CESEL, Pour l'avenir des Lorrains en Europe, opter pour la précocité de l'enseignement en allemand en laissant toute sa place à l'anglais, 28 janvier 2004

*** Entretien du CESEL avec l'Inspection Académique et le Rectorat de Strasbourg, juin 2011.

alsaciens. Il est appliqué dans les écoles primaires, débute à la petite ou à la moyenne section de maternelle et se poursuit jusqu'au collège, voire jusqu'au lycée. Il ne concerne en Lorraine que le seul site de Sarreguemines.

Le principe consiste en une répartition en 2x12h de l'enseignement : une partie en français, l'autre en allemand, toutes matières confondues. La plupart des classes ont 2 enseignants.

Le coût du dispositif s'élève à environ 3 millions d'euros par an pour les collectivités territoriales alsaciennes (Conseil Régional + 2 Conseils Généraux).

Les recrutements des enseignants pour la partie allemande des heures se font soit sur concours externe spéciaux, soit par voie contractuelle.

Dispositif d'enseignement extensif de l'Allemand

C'est également une convention originale, initiée en Alsace après de longues discussions entre les collectivités territoriales alsaciennes et l'Académie. De grande ampleur, elle concerne 100% des élèves Alsaciens pour les classes allant du CP au CM2. Le dispositif consiste en l'enseignement de 3 heures de langue allemande par semaine.

Un effort particulier sur les classes bi-langues en 6ème

Le nombre d'élèves suivant deux langues vivantes étrangères dès la sixième est très important en Alsace. Il s'élève à 51%. A titre de comparaison, voici les statistiques lorraines : 24% en Meurthe-et-Moselle, 26% en Meuse, 34,8% en Moselle et 16% dans les Vosges.

Bourses de formation des enseignants

Des bourses de mobilité sont allouées aux enseignants dans le cadre de formations spécifiques à l'étranger. L'investissement annuel est d'environ 400 000€.

La mobilité des élèves... et des apprentis

Les échanges d'élèves entre l'Alsace et l'Allemagne concernent annuellement quelque 22 000 jeunes. Le coût avoisine les 600 000€.

Le développement des stages en Allemagne est également important ces dernières années. La durée du stage est de 4 semaines.

Il existe un projet INTERREG en pleine expansion entre la Suisse, l'Allemagne et la France. Il concerne 25 000 élèves. Il bénéficie d'un soutien actif des chambres consulaires dans ce domaine. Des jumelages entre établissements s'ajoutent à ces dispositifs.

D'autres dispositifs développés en Alsace :

- **Langues et cultures régionales.** Il existe, parallèlement à cela, un dispositif d'enseignement des langues et cultures régionales en Alsace. Le dispositif fonctionne sur la base d'heures supplémentaires.
- **ABIBAC : 28% des effectifs nationaux.** En 2010, le dispositif concerne en Alsace 1027 élèves dans 13 établissements (contre 680 élèves en 2007). L'ABIBAC monte en puissance.
- **Sections européennes allemand.** 921 collégiens et 754 lycéens y prennent part.
- **En lycée professionnel aussi.** 643 élèves intègrent une section européenne allemande en lycée professionnel en Alsace. Les effectifs ont doublé par rapport à 2007.

II.2. Les enseignements de l'expérience alsacienne

1- Des bons résultats ultérieurs dans les autres langues

L'expérience alsacienne est très bénéfique. L'Alsace affiche les meilleurs résultats dans les tests d'anglais au niveau national. En 2011, l'académie a également été en tête des résultats des régions pour l'obtention du baccalauréat général, avec 92,9% de réussite (contre 88,4% au niveau national et 87,9% en Lorraine).

2- La nécessité d'une forte implication des collectivités territoriales

Les interlocuteurs rencontrés par le CESEL en Alsace ont précisé que cette politique est le fruit d'une longue « bataille politique » et insiste : « sans portage politique fort, le projet n'aurait pas été possible ».

3- Le recteur d'académie joue également un rôle clé dans l'aboutissement de ces conventions et de ces stratégies.

Il ne semble pas exister de résistance particulière des parents d'élèves. L'accueil des publics est jugé très favorable à ces mesures.

Une fois les trois ingrédients réunis (volonté politique partagée, bon accueil des parents, moyens financiers disponibles), la question qui se pose est celle du pilotage efficace des moyens décidés.

La limite des échanges

L'idée d'échanger des postes d'enseignants entre la France et l'Allemagne n'est pas nouvelle. Cependant, **la demande reste trop faible**, vu les contraintes d'adaptation et de mobilité que cela représente.

Les Allemands adhèrent beaucoup moins à l'apprentissage du français que les Français ne le sont de la langue allemande. Il est actuellement difficile de trouver des nouveaux partenariats.

Le vivier des enseignants en allemand est faible, d'où un recours important aux contractuels

La convention entre les collectivités alsaciennes et le rectorat prévoit 50 nouveaux postes d'enseignants en allemand par an pour remplir les objectifs fixés. En 2011, seulement une quinzaine d'étudiants préparent cette formation à Strasbourg.

La conséquence principale est le recours à de nombreux contractuels financés par les collectivités. Le système est critiqué pour être relativement coûteux et donnant parfois lieu à des recrutements de personnes moins compétentes. (Ce recours aux contractuels existe également en Moselle).

L'idée d'ouvrir le concours d'enseignant à des Allemands est en débat. Cette question est très clivante, et sur le fond, elle renvoie au dispositif de formation des Maîtres en France qui ne permet pas de remplir des objectifs liés à des priorités territoriales.

III- L'usage des langues étrangères dans les entreprises en Lorraine : l'allemand aussi prioritaire que l'anglais

La connaissance de la langue du voisin, mais aussi plus largement des langues régionales et des langues étrangères est un avantage sur de nombreux plans. Bien entendu, le marché du travail, n'est pas le seul objectif d'une politique d'apprentissage des langues. De nombreux bénéfices en termes d'épanouissement personnel entrent également en jeu : l'accès à des cultures étrangères, la construction de soi, la capacité à mieux communiquer, la compréhension de l'identité régionale, le développement de la mobilité en sont des exemples. Les rapports sur les langues en Lorraine publiés par le CESEL en 2000 et 2004 reviennent longuement sur ces points*.

Néanmoins, **l'observatoire régional de l'emploi, de la formation et des qualifications de Lorraine** (OREFQ), a mis en évidence des éléments très révélateurs sur l'usage des langues étrangères dans les entreprises lorraines en

* CESEL, Pour l'avenir des Lorrains en Europe, opter pour la précocité de l'enseignement en allemand en laissant toute sa place à l'anglais, 28 janvier 2004

2009/2010*.

Réalisée à partir d'un échantillon de 635 établissements lorrains, détenus en tout ou pour partie par des capitaux étrangers, et bénéficiant d'un taux de réponse brut de 46%, le résultat montre l'importance de l'usage des langues étrangères pour l'économie lorraine puisque 69% des sondés ont des contacts avec des pays ou des régions dont la langue de travail n'est pas le français.

La majorité des établissements confrontés à des contacts internationaux est concernée par l'usage de deux langues.

L'allemand le plus utilisé

L'usage de l'allemand reste très légèrement supérieur à l'usage de l'anglais comme le montre le graphique ci-dessous. En ce qui concerne l'ordre d'importance accordé aux langues utilisées, les entreprises classent l'allemand et l'anglais ex-æquo (35% pour chacune des langues).

Les entreprises à capitaux majoritairement allemands représentent environ le tiers des entreprises étrangères en Lorraine. Grâce à l'enquête de l'OREFQ, on peut estimer que l'usage de l'allemand n'est pas uniquement du ressort des entreprises contrôlées par des investisseurs allemands, car il concerne plus de 53% des établissements étrangers. Il serait intéressant d'élargir une telle enquête à l'ensemble des entreprises lorraines, quelle que soit l'origine des capitaux.

Ce résultat atteste de l'importance du commerce extérieur et de la dépendance à des capitaux étrangers pour les entreprises lorraines. Le caractère fortement internationalisé de l'économie de la région implique de forts besoins en compétences linguistiques. C'est un des enjeux du développement de ce tissu international d'entreprises.

Les cadres, les employés qualifiés ainsi que les techniciens et agents de maîtrise sont les plus concernés. Les recruteurs ont tendance à considérer comme très important le fait que les candidats aient effectué des séjours d'études ou stages en immersion à l'étranger, privilégiant ainsi un usage pragmatique de la langue.

* OREFQ, L'usage des langues étrangères dans les entreprises lorraines, 2010. Toutes les données présentées ici proviennent de cette étude, téléchargeable sur le site internet de l'observatoire www.orefq.fr.

Principales langues parlées dans les établissements

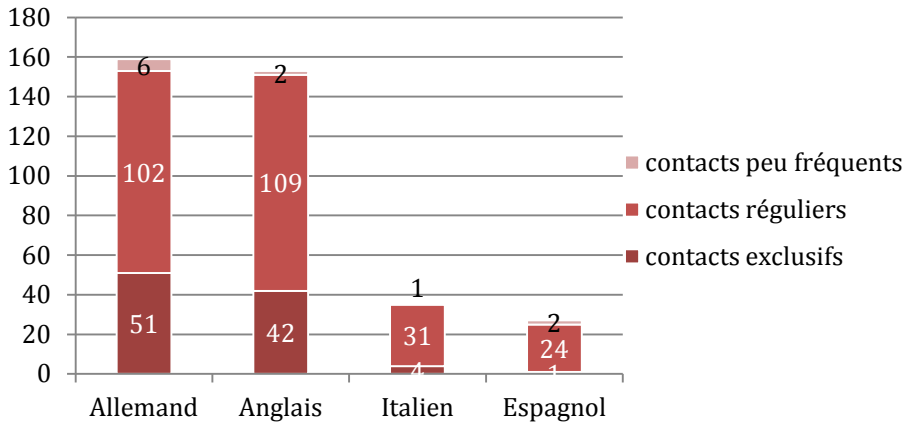

Source OREFQ

Nature des contacts en langue étrangère
(Nombre d'établissements utilisant les langues étrangères pour une fonction donnée sur le total des établissements utilisant les langues, %)[47]

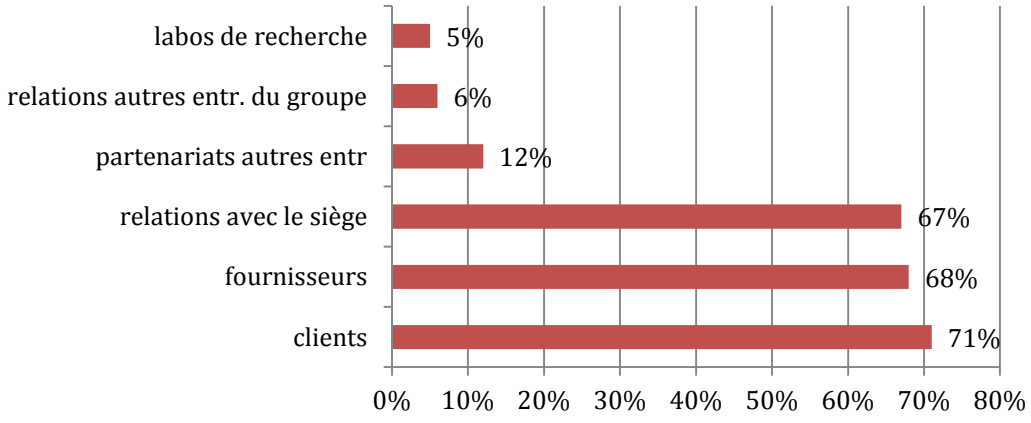

Source OREFQ

Exemple de lecture : 67% des entreprises lorraines qui utilisent les langues étrangères en ont besoin pour des relations avec leur siège.

IV- 6 priorités pour faire enfin décoller l'apprentissage de la langue du voisin

Le rapport sur les langues publié par le CESE en 2004, avait déjà souligné que le dispositif lorrain actuel n'était pas suffisant pour construire une spécificité linguistique régionale.

1- Privilégier les spécificités régionales pour tendre vers un multilinguisme. Se fixer comme objectif une généralisation de l'offre d'apprentissage de l'allemand dans les écoles primaires en Lorraine. **La langue du voisin est un atout pour le bilinguisme.**

2- Dégager un consensus lorrain fort pour encourager le décollage d'un véritable **plan de développement de la langue du voisin** en Lorraine. Tous les acteurs concernés doivent être unis : le rectorat et l'ensemble des collectivités territoriales doivent mettre en œuvre une stratégie commune à la hauteur des enjeux. En Lorraine, décideurs politiques et économiques n'ont pas encore suffisamment pris conscience de l'atout que représente le bilinguisme pour le développement futur de notre région.

Proposition : organiser une manifestation régionale (colloque…assises… ?) qui rassemble les acteurs sociaux, économiques, culturels… les parents d'élèves, enseignants et décideurs politiques autour de cette question. Il faut déboucher sur un diagnostic et des propositions qui engagent davantage les partenaires concernés.

3- Renforcer les coopérations transfrontalières à l'échelle de la Grande Région. A l'image du dispositif Trilingua (Conseil Général de la Moselle, Inspection Académique de la Moselle et Ministère de l'Education du Land de Sarre). **La mobilité transfrontalière des enseignants** doit par exemple devenir un axe important de ces coopérations. Un long travail de sensibilisation est

également à faire dans ce domaine et il pourrait s'inscrire dans plusieurs cadre, et tout d'abord, l'agenda franco-allemand 2020*. Le Ministère de l'éducation du Land de Sarre fait également des efforts pour chercher des partenariats nouveaux, un groupe de travail pourrait se créer dans le cadre de la Grande Région, à l'instar de ce qu'a lancé le Conseil Général de la Moselle. Le développement du bilinguisme est également une des priorités de l'eurodisctrict SaarMoselle, qui peut agir dans les domaines de compétences des intercommunalités transfrontalières qui le composent.

4- Développer les dispositifs dans le primaire de manière accrue. L'enseignement des langues est plus efficace s'il est plus **précoce,** et surtout s'il est enseigné par le biais d'une approche dans d'autres disciplines (Mathématiques, Géographie, Histoire, etc…). Une des clés résidera sans doute dans l'ouverture de toutes les disciplines au bilinguisme, voire au multilinguisme.

5- Former des maîtres : c'est également un enjeu clé. Il faut attirer des jeunes dans l'enseignement des langues et augmenter la formation en langues de tous les professeurs des écoles. Dans le département de la Moselle, le francique est reconnu comme une langue régionale par le Ministère. Les Académies ont la possibilité d'intégrer cette dimension dans leurs orientations en organisant un concours de recrutement spécifique lié à la langue régionale. Ainsi, les Académies de Rennes, Montpellier, Strasbourg offrent actuellement entre 20 et 40 postes à ce concours, contre… 1 poste actuellement en Lorraine. L'organisation d'une telle filière de recrutement pourrait s'appuyer sur l'antenne de l'IUFM à Sarreguemines, qui doit devenir un véritable pôle d'excellence en matière d'enseignement de l'allemand.

6- Sensibiliser les parents d'élève. La connaissance de la langue du voisin est un atout pour l'avenir des élèves. La communication autour de cet enjeu doit être à la hauteur des avantages qu'offre la connaissance de la langue du voisin. C'est à tous les niveaux de formation qu'il faut faire une sensibilisation, et certainement à l'envisager à l'échelle de la Grande Région.

* Voir ANNEXE 1. Extrait de l'agenda 2020 : « D'ici 2020, au moins 200 écoles maternelles bilingues franco-allemandes devront être créées »

VERS UN AMENAGEMENT METROPOLITAIN TRANSFRONTALIER SARREBRUCK-MOSELLE EST

CHAPITRE 7

Plan du chapitre

I. L'Eurodistrict Saar Moselle

II. La coopération transfrontalière, levier du développement des territoires de Moselle-Est

II.1. Les difficultés du Bassin Houiller

II.2. La Zone d'emploi de Sarreguemines, une dynamique à consolider

Introduction

La coopération transfrontalière territoriale initiée notamment par l'Eurodistrict Saarmoselle Avenir (qui s'inscrit également dans le projet Metroborder*) est le reflet d'une continuité territoriale que les Lorraines et les Lorrains de Moselle Est vivent depuis bien longtemps. Ce bassin de vie transfrontalier que l'on peut identifier comme une métropole transfrontalière fait partie des territoires à enjeux de la Lorraine. C'est un espace cohérent qui se dessine à travers un marché de l'emploi transfrontalier important, un bassin de consommation, un lieu d'échanges culturels, de loisirs ; il mérite une coopération institutionnelle renforcée adaptée aux usages quotidiens de ses habitants.

Au total, le bassin de vie identifié par l'Eurodistrict comptabilise 1,15 millions d'habitants. Pour l'heure les adhérents au dispositif représentent 614 00 habitants. Il est équivalent, en nombre d'habitants au Sillon Lorrain, qui en compte 1,2 millions.

Sur les 19 400 frontaliers qui vont vers l'Allemagne, un peu plus du tiers sont des frontaliers atypiques, à savoir des Allemands venus s'installer essentiellement en Moselle Est, mais occupant un emploi en Allemagne.

Les échanges commerciaux sont très importants sur ce territoire transfrontalier. Dans une étude** sur le comportement d'achat des ménages en Lorraine et dans l'espace transfrontalier menée par les Chambres de Commerce et d'Industrie, on note que « l'Allemagne est le pays frontalier le plus attractif auprès des ménages mosellans. Le montant de l'évasion s'élève à 195M€ alors que l'apport en chiffre d'affaires en provenance d'Allemagne est estimé à 34M€, au même niveau que l'apport luxembourgeois (36M€). Les territoires les plus exposés à l'évasion transfrontalière sont les territoires de l'Est mosellan dont, en moyenne, 9% de leur marché de consommation sont captés par le commerce allemand ».

Les enjeux identifiés

- L'émergence, pas à pas, d'un outil de gouvernance intercommunal transfrontalier pour concrétiser la structuration et les ambitions de la métropole Sarrebruck-Moselle Est
- Le GECT permet de mettre en synergie les intercommunalités du côté français
- Les difficultés économiques et sociales du bassin houiller doivent être une priorité régionale

* Metroborder est un projet de recherche appliquée visant à une meilleure compréhension des métropoles transfrontalières, il a été impulsé lors du 11e Sommet de la Grande Région (Sarre, Lorraine, Luxembourg, Rhénanie-Palatinat, Région wallone avec les communautés françaises et germanophones) et identifie la zone de Saarbruck - Moselle-est comme un de ses deux principaux pôles.

** Commerce en Lorraine, CRCI de Lorraine, Le comportement d'achat des ménages en Lorraine et dans l'espace transfrontalier, 5 Décembre 2010.

I- L'Eurodistrict Saar Moselle

Le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) est une structure analogue à un syndicat mixte rassemblant la communauté urbaine de Sarrebruck (Regionalverband Saarbrücken), la Communauté d'agglomération de Forbach Porte de France, la Communauté d'agglomération Sarreguemines Confluences, la Communauté de communes de Freyming-Merlebach, la Communauté de communes du Pays naborien, la Communauté de communes du District urbain de Faulquemont, la Communauté de communes du Warndt et la Communauté de communes de l'Albe et des Lacs.

Installé officiellement en 2010, c'est le 4ème GECT en Europe. Son siège se trouve à Sarreguemines.

Pour l'heure, les adhérents au dispositif de l'Eurodistrict représentent 614 00 habitants, même si l'entrée envisagée de nouveaux membres, comme le *Landkreis Saarlouis,* porterait sa population à 1,15 millions.

Carte du GECT en 2011

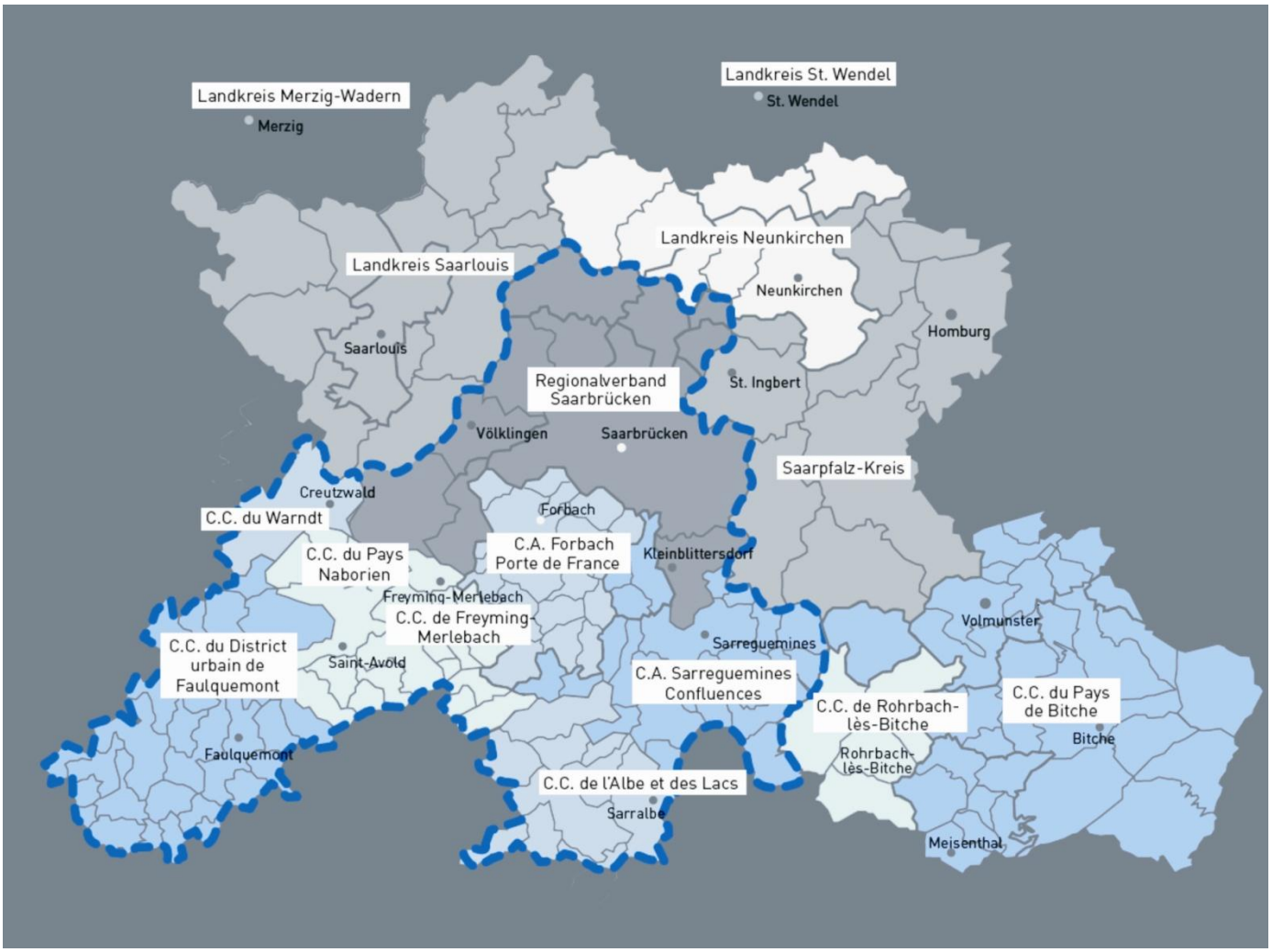

Réalisation Eurodistrict Saarmoselle

Répartition de la population par intercommunalité

Intercommunalité	Habitants
Partenaires actuels	
C.A. Forbach Porte de France	84.430
C.A. Sarreguemines Confluences	53.030
C.C. de Freyming-Merlebach	37.826
C.C. du Pays Naborien	46.076
C.C. du Warndt	19.093
C.C. de l'Albe et des Lacs	13.908
District Urbain de Faulquemont C.C.	23.542
Regionalverband Saarbrücken	336.826
Total	614.731

Démographie des potentiels adhérents au GECT

Futurs partenaires potentiels	
C.C. du Pays de Bitche	25.549
C.C. de Rohrbach-lès-Bitche	9.507
Saarpfalz-Kreis	151.859
Landkreis Saarlouis	207.723
Landkreis Neunkirchen	141.426
Total	**536.064**
Total potentiel	**1 150 795**

D'une vision d'avenir à des projets concrets

L'association SaarMoselle Avenir, constituée depuis 1997, est à l'origine de l'actuel GECT. Elle avait prioritaires appelés « vision d'avenir 2025 » :

- le développement urbain : « la Sarreville » ;
- l'environnement/paysage ;
- l'énergie ;
- les transports avec une réflexion sur les centralités et les transports collectifs ;
- les réseaux de formation et de recherche ;
- l'économie avec les grandes zones d'activité ;
- le tourisme et la culture ;
- la gouvernance et la communication.

Le but de ce document prospectif est de poser les axes de travail d'un idéal à atteindre pour 2025 sur le territoire et qui présideront à la création –désormais actée- du GECT « Eurodistrict SaarMoselle ». Il doit faire l'objet d'une concertation avec les acteurs de la région et la population, et devrait orienter ensuite l'action du GECT.

Une construction au pas à pas

Pour l'heure, les missions du GECT se limitent aux domaines de compétences communes aux collectivités des deux pays (développement économique, la culture et le tourisme et le transport). Toutefois, les actions mises en place par l'eurodistrict se substituent progressivement aux projets des intercommunalités. Il reste pour le moment une structure de gouvernance et non d'investissement.

Des groupes de travail ont permis de dégager des pistes et des actions ont déjà été engagées.

- **En termes de développement économique.** Plus loin que le simple outil de promotion du territoire initialement proposé par la « vision d'avenir », les membres du GECT souhaitent étudier l'option de la construction d'une stratégie commune de développement économique.

- La structure entend jouer un rôle d'impulsion en **matière de bilinguisme.**

- **En termes de développement du tourisme,** des brochures touristiques uniques ont été créées pour le secteur et des initiatives de marketing territorial ont été lancées (stand commun à la foire de Hanovre). Une base de données géo localisée des offres culturelles et touristiques est en place (Ticket SaarMoselle*, un passeport muséographique créé en 2000 qui offre des tarifs préférentiels sur les visites de musées dans la région). Cela représente un travail important d'information des partenaires en matière touristique et **culturelle,** notamment dans la mise en réseau des acteurs locaux, la constitution de bases de données, etc.

- **En termes de transports,** le GECT entend lancer une étude sur les transports dans le cadre du projet métropolitain. Elle s'attache à analyser la structuration des réseaux d'acteurs du côté mosellan et à moyen terme à l'échelle franco –allemande, à analyser les déplacements des frontaliers, à élaborer un schéma de transports transfrontalier pour les transports publics et éventuellement au développement du réseau tram-train. La réflexion sur les tarifications uniques fait également partie de l'étude.

Les principales caractéristiques du GECT

La structure est encore à ses débuts, mais les opportunités valident son importance. Elle mérite d'être renforcée et fortement soutenue par les acteurs régionaux. **Le CESE de Lorraine suivra donc avec attention les travaux du GECT et ses futurs développements ayant une importance majeure pour l'aménagement de la Moselle-est.**

* http://www.ticket-saarmoselle.eu/

PRINCIPALES **FORCES**

- Des acteurs locaux prêts à jouer le jeu de la coopération
- Un espace véritablement intégré depuis de nombreuses années
- Reconnaissance de l'intérêt de la démarche par l'Etat français à travers l'Appel à la Coopération Métropolitaine
- L'existence d'une communauté linguistique

PRINCIPALES **OPPORTUNITES**

- Développement de l'université de la Grande Région
- Développement de zones d'activités transfrontalières à l'image de l'Europort
- Présidence lorraine de la Grande Région
- Essor du tourisme vert
- Développement des fonds européens d'intégration régionale transfrontalière (INTERREG,…)

PRINCIPALES **FAIBLESSES**

- Complexité du statut de droit français de l'organisme, ce qui pose des difficultés pour le recrutement du personnel et la passation de marchés publics.
- Finances sous tension en Sarre, ce qui limite l'implication des collectivités sarroises
- Morcellement des structures intercommunales du côté français
- Lisibilité encore insuffisante du territoire

PRINCIPALES **INTERROGATIONS**

- La gouvernance future, avec l'élargissement probable du périmètre qui augmentera considérablement le poids démographique des collectivités allemandes ?

Qu'est-ce qu'un GECT ?

Au vu des difficultés rencontrées par les États membres de l'Union Européenne dans le domaine de la coopération transfrontalière, il a été mis en place un nouvel instrument de coopération au niveau communautaire dans le contexte de la réforme de la politique régionale pour la période 2007-2013*. Il s'agit du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT), doté de la personnalité juridique et applicable à partir du 1er janvier 2007.

Il a pour objectif de faciliter et promouvoir la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale entre ses membres. Il est composé d'États membres, de collectivités régionales, de collectivités locales et ou d'organismes de droit public à titre facultatif.

Compétences

Ses compétences sont fixées dans une convention de coopération obligatoire qui est créée à l'initiative de ses membres. Les pouvoirs de puissance publique, les pouvoirs de police et de réglementation sont exclus de cette convention.

Le GECT peut se voir confier soit la mise en œuvre des programmes cofinancés par la Communauté, soit toute autre action de coopération transfrontalière avec ou sans intervention financière communautaire. Les membres d'un GECT sont situés sur le territoire d'au moins deux États membres.

La convention précise la tâche, la durée et les conditions de dissolution du GECT. Elle est limitée au domaine de coopération choisi par les membres et précise leurs responsabilités. Le droit applicable pour l'interprétation et l'application de la convention est celui de l'État membre où est établi le siège officiel, soit le droit français dans le cas qui nous intéresse puisque le siège de SaarMoselle se situe à Sarreguemines.

Dans les limites de ses attributions, le GECT agit au nom et pour le compte de ses membres. Il possède ainsi la capacité juridique reconnue aux personnes morales par les législations nationales.

* Règlement (CE) n° 1082/2006 du Parlement européen et du Conseil, du 5 juillet 2006, relatif à un groupement européen de coopération territoriale (GECT) [Journal officiel L 210 du 31.7.2006].

II- La coopération transfrontalière, levier du développement des territoires de Moselle Est

Du côté français de l'Eurodistrict, ce sont les zones d'emploi de Sarreguemines et du Bassin Houiller qui sont concernées par le phénomène frontalier. Ces deux territoires connaissent des évolutions économiques et sociales très contrastées. Le CESEL développe régulièrement des indicateurs structurels et conjoncturels territoriaux dans son rapport annuel SITECO* ainsi que dans son tableau de bord mensuel.

II.1. Les difficultés du Bassin Houiller

Ces difficultés sont principalement visibles dans le recul de la démographie, déjà entamé. Les indicateurs de qualification sont également moins bons que la moyenne régionale, comme le montre cette carte réalisée par l'OREFQ**.

* CESEL, Rapport annuel sur la Situation Economique, Sociale et Environnementale de la Lorraine.

** OREFQ Territoires n°3, Appariement entre offre et demande d'emploi sur la zone d'emploi de Sarreguemines, Février 2011

La zone d'emploi représente plus de 11% de la population lorraine et connaît les indicateurs les plus dégradés, à la fois sur le moyen et le court terme.

Les indicateurs structurels sont sources d'inquiétudes (recul de la population, revenus et qualifications faibles, fortes difficultés de l'emploi, …).

L'industrie a perdu plus de 1200 emplois entre 2008 et 2010 (hors intérim). La chimie, qui voit l'emploi reculer de 467 postes, est passée sous la barre des 2000 salariés. L'industrie agroalimentaire semble mieux résister, au même titre que la fabrication d'équipements électriques, par exemple.

Cette réalité socio-économique ne fait qu'appuyer la nécessité de mobiliser les acteurs locaux. L'adhésion à l'Eurodistrict fait partie de cette mobilisation. Les réflexions du GECT sur les volets économiques et sociaux de sa stratégie doivent être accélérées au regard de cette situation.

Au-delà du champ de compétences du district transfrontalier, le CESEL l'a rappelé à plusieurs reprises : la situation économique et sociale du Bassin Houiller doit devenir une priorité d'action régionale.

Eurodev Center : un exemple de développement économique basé sur le fait transfrontalier.

La pépinière d'entreprises Eurodev Center, basée sur la ZAC transfrontalière de Forbach, a pris en compte la dimension franco-allemande dès sa création. Que ce soit dans sa fonction de pépinière ou d'hôtel d'entreprises, elle héberge environ un tiers d'entreprises d'origine germanique ou qui se positionnent dans des activités relatives au transfrontalier. On peut citer à titre d'exemple EVALINGUA, intégrée en novembre 2009, et spécialisée dans la recherche et développement en ingénierie pédagogique en langues ainsi que dans la formation professionnelle continue en langues.

La pépinière organise régulièrement des actions de sensibilisation et d'information dans divers domaines. On peut citer l'organisation d'un « apéro doc franco-allemand » en partenariat avec l'université franco-allemande, basée à Sarrebruck, et dans le but de sensibiliser les chercheurs et les entrepreneurs aux possibilités de recherche en entreprise.

Les objectifs de la pépinière Eurodev Center s'inscrivent dans les priorités du Bassin Houiller et de la communauté d'agglomération de Forbach : développer la création d'entreprises, favoriser les transferts de technologie, … dans un contexte transfrontalier.

II.2. La Zone d'emploi de Sarreguemines, une dynamique à consolider

La zone d'emploi de Sarreguemines, moins peuplée que le Bassin Houiller, représente 3,7% de la population régionale. Elle fait partie des bassins lorrains en stagnation démographique en raison d'un solde migratoire défavorable. Elle a également comme caractéristique de représenter une part importante dans l'emploi frontalier (6200 personnes).

Pendant la crise, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emplois et la baisse de l'emploi salarié ont été plus fortes que la moyenne régionale, respectivement +47,1% et -7,1% contre +40,7% et -4,6%. Mais cela est essentiellement le reflet d'une présence importante du secteur industriel dans l'économie. Le taux de chômage y reste malgré tout plus faible que les moyennes nationales et régionales.

Certains indicateurs structurels placent ce territoire dans une bonne moyenne régionale (revenu des ménages importants et inégalités plus faibles, indicateur de qualification supérieur à la moyenne régionale et taux de chômage faible).

Ces différences importantes entre les deux bassins s'expliquent essentiellement par le fait que le Bassin Houiller a longtemps profité d'un développement centré sur une mono-industrie, ce qui n'a pas été le cas du bassin de Sarreguemines.

ANNEXES

1. AGENDA FRANCO-ALLEMAND 2020 - 12EME CONSEIL DES MINISTRES FRANCO-ALLEMAND (PARIS, 4 FEVRIER 2010)

2. L'ALLEMAGNE APRES LE NUCLEAIRE (GUIDO WESTERWELLE, LEMONDE.FR, JUILLET 2011)

ANNEXE 1 – AGENDA FRANCO-ALLEMAND 2020 - 12EME CONSEIL DES MINISTRES FRANCO-ALLEMAND (PARIS, 4 FEVRIER 2010)

Source : www.france-allemagne.fr

« Le Président de la République a présidé avec la Chancelière Angela Merkel, jeudi 4 février 2010, le 12ème Conseil des ministres franco-allemand au Palais de l'Élysée en présence du Premier ministre M. François Fillon.

Ce premier Conseil franco-allemand depuis l'installation du nouveau Gouvernement allemand a permis de fixer la feuille de route de la coopération bilatérale pour les prochaines années et de réaffirmer et de consolider le rôle de l'Allemagne et de la France pour permettre à l'Europe de répondre aux défis auxquels elle est confrontée.

Depuis soixante ans, la réconciliation franco-allemande a permis que s'établisse entre nos deux pays une coopération unique et exemplaire, fondée sur notre conscience de la responsabilité partagée de nos deux pays vis-à-vis de l'Europe et inspirée par la volonté d'agir comme moteur de la construction européenne. Au cours des décennies successives, le partenariat franco-allemand fondé sur des valeurs communes, un patrimoine culturel commun et des liens étroits entre les réseaux dans le domaine de la société civile a été capable d'évoluer pour apporter des réponses adaptées aux défis auxquels étaient confrontés nos deux pays.

Aujourd'hui, à l'aube d'une nouvelle décennie, nos deux pays doivent trouver ensemble des réponses à ces nouveaux défis que sont la lutte contre le changement climatique, les déséquilibres économiques et financiers, les menaces sur la sécurité et la paix. Dans un monde où s'imposent de nouveaux acteurs globaux, nous sommes convaincus que l'entente franco-allemande la plus étroite est indispensable à nos deux pays et à l'Europe.

La France et l'Allemagne partagent une même vision de leur avenir à l'horizon 2020.

Nous faisons tout pour mettre en œuvre un développement durable et pour inscrire le principe de durabilité comme ligne directrice de nos actions communes. Nous voulons faire de l'Union européenne un modèle de croissance forte et continue – une croissance génératrice d'emplois et de progrès social, une croissance qui améliore la qualité de vie de la génération actuelle sans mettre en péril celle les générations à venir. Nous voulons un monde plus juste, en harmonie avec nos valeurs et nos principes. Nous voulons que chacun prenne sa juste part dans la lutte contre le changement climatique. Nous voulons renforcer l'efficacité de l'ONU et travailler à sa réforme. Nous voulons un commerce international libre et durable, fondé sur des échanges loyaux et qui respectent l'exigence de réciprocité. Nous voulons que le G20 poursuive son action pour tirer toutes les leçons de la crise économique et financière. Pour atteindre ces objectifs, nous sommes résolus à agir ensemble et à défendre des positions communes, avec nos partenaires européens.

Nous voulons une Europe qui agisse avec ambition et détermination, tout en étant respectueuse des différences entre ses Etats membres, conformément au principe de subsidiarité. Pour cela, nous sommes déterminés à faire en sorte que les institutions réformées issues du traité

de Lisbonne donnent leur pleine mesure et permettent à l'Union européenne d'agir plus efficacement et de faire respecter sa voix dans le monde. Le débat institutionnel étant derrière nous, nous voulons que l'Europe concentre ses forces sur son action concrète au service de ses citoyens et de ses entreprises, tout en préservant l'environnement qui est notre héritage commun. Nous devons tout faire pour que l'Europe consolide une croissance forte et durable et sorte plus forte de la crise économique pour protéger son modèle fondé sur l'économie sociale de marché. Pour cela, l'Europe doit adopter en 2010 une nouvelle stratégie économique pour la décennie, qui fixe à la fois des objectifs ambitieux pour 2020 mais permette aussi d'assurer une coordination économique efficace pour les mois et les années qui viennent. L'Europe doit renforcer et moderniser ses politiques et en développer de nouvelles : pour assurer sa sécurité énergétique et lutter efficacement contre le réchauffement climatique, pour maîtriser les migrations et pour se doter d'une ambition commune pour l'espace.

Nous voulons que la coopération franco-allemande, dont nous sommes les dépositaires et que nous avons le devoir d'approfondir, se renforce et s'étende. Nous sommes convaincus que l'entente étroite entre nos deux pays doit reposer davantage sur le développement des liens entre les deux sociétés civiles, notamment le développement des échanges entre les jeunes des deux pays. L'éducation, la formation et la recherche sont d'une importance primordiale pour notre avenir et nous sommes résolus à y travailler ensemble. Le renforcement concret des liens entre les sociétés civiles française et allemande sera une priorité de notre coopération bilatérale au cours des années qui viennent.

Pour réaliser ces objectifs, le CMFA adopte l'agenda franco-allemand 2020 qui définit le cadre et les objectifs de notre coopération pour la prochaine décennie :

1. Economie, finances et emploi

Après avoir fait preuve au cours des derniers mois d'une unité exemplaire dans la réponse à la crise économique et financière, nos deux pays doivent s'engager ensemble en faveur d'un retour aux équilibres avec l'objectif d'une croissance retrouvée. Dans ce but, nous devons nous concentrer sur la recherche, l'innovation et la compétitivité. Nous continuerons à poursuivre des politiques visant à favoriser la croissance, l'emploi et la cohésion sociale.

Le CMFA prend les décisions suivantes :

- Les deux pays agiront de façon coordonnée pour renforcer leur croissance et celle de l'Europe en poursuivant les réformes structurelles, en approfondissant le marché intérieur européen et en faisant des propositions communes sur la stratégie économique européenne pour 2020 afin de renforcer la coordination des politiques économiques au sein des instances européennes appropriées et d'améliorer la contribution des politiques de l'UE à la croissance ; la France et l'Allemagne travailleront ensemble à une base industrielle européenne solide ;
- Une croissance forte et durable, qui améliore la qualité de vie des générations actuelles sans porter préjudice aux générations futures, est nécessaire à l'horizon 2020. La France et l'Allemagne demanderont à l'Union européenne de prendre l'initiative d'élaborer, au niveau européen, des propositions concrètes permettant d'adapter les modes de calcul de la croissance sur la base des travaux de la commission Stiglitz-Sen. Nous demandons également au Conseil français d'Analyse économique et au Comité allemand des Sages de rédiger un rapport conjoint et de réunir une conférence avec la participation du président Sarkozy et de la chancelière Merkel d'ici la fin de l'année ;
- Les dispositions du nouveau Traité de Lisbonne devraient être mises à profit pour améliorer la coordination des politiques économiques afin d'assurer un bon fonctionnement de l'Union économique et monétaire et la cohésion de la zone euro. Il

convient en particulier de renforcer la surveillance en matière de compétitivité, notamment pour les pays participant au mécanisme de taux de change II ;

- La France et l'Allemagne réaffirment leur attachement à la stratégie économique définie par le G20 et par l'Union européenne ; elles continueront à soutenir une croissance durable en 2010 et mettront en œuvre des stratégies coordonnées de sortie de crise dès que la reprise sera fermement installée ; elles réaffirment leur engagement à assurer la soutenabilité de leur finances publiques dans le cadre du Pacte de stabilité et de croissance, rappelant qu'il doit être mis fin d'ici 2013 à la situation de déficit excessif actuelle ; d'ici le milieu de la décennie, des budgets équilibrés devront être à notre portée ;
- Sur les grands sujets de la gouvernance internationale et de la régulation financière, la France et l'Allemagne poursuivront leur étroite coordination et veilleront à exprimer des positions communes au G20, à la Banque mondiale et au FMI et dans d'autres institutions financières internationales, notamment le FSB ; en particulier, les deux pays rappellent leur attachement à la mise en œuvre effective des décisions du G20 et à la poursuite des efforts pour établir une régulation financière internationale robuste et harmonisée afin de garantir des règles du jeu équitables dans le domaine de la réglementation et de la supervision ; ils feront en sorte de se coordonner étroitement par exemple en ce qui concerne la régulation des marchés dérivés et des fonds spéculatifs, les institutions financières systémiques, les juridictions non coopératives, les normes en matière d'exigences de fonds propres et de liquidités, les agences de compensation et de notation ; ils appellent la nouvelle Commission à avoir un agenda ambitieux en la matière ;
- La France et l'Allemagne veilleront à ce que les institutions financières contribuent pleinement au financement des entreprises et des ménages afin d'accompagner la reprise, tout en assurant la stabilité du système financier ; nos deux pays sont particulièrement attentifs à l'adoption par les pays du G20 de normes prudentielles et comptables harmonisées qui prennent en compte la nécessité de la stabilité financière ;
- Nous préparerons ensemble les négociations du prochain cadre financier pluriannuel européen, en veillant notamment à ce qu'il soit cohérent avec les contraintes qui pèsent sur les budgets nationaux et que les charges soient équitablement réparties ;
- Nous invitons les entrepreneurs franco-allemands à proposer des initiatives conjointes lors d'un prochain CMFA pour renforcer la coopération économique ;
- La France et l'Allemagne organiseront des discussions conjointes avec leurs partenaires sociaux sur les questions économiques et sociales d'intérêt commun.

2. Energie, climat et biodiversité

Nous soutiendrons activement la mise en œuvre de l'accord de Copenhague : notre objectif commun est d'aboutir à un accord global, ambitieux et juridiquement contraignant. Il est essentiel que chacune des parties concernées agisse en fonction de ses responsabilités et de son niveau de développement pour atteindre l'objectif commun de limiter à 2° C la hausse mondiale de la température. Nous travaillerons ensemble à faire en sorte que les conférences de Bonn et la CDP au Mexique soient couronnées de succès. Nous évaluerons conjointement l'option de prendre des mesures appropriées au niveau de l'UE pour éviter les fuites de carbone résultant de l'absence ou de l'inadéquation des actions de certains pays. Nous sommes déterminés à renforcer notre coopération bilatérale dans les domaines du climat et de la sécurité énergétique ainsi que dans le domaine de la biodiversité.

Le CMFA se félicite des conclusions des groupes de travail « Energie » et « Electromobilité » lancés lors de sa précédente session et adopte les décisions suivantes :

- La mise en œuvre commune du paquet énergie climat adopté en décembre 2008, sous Présidence française, par l'UE pour la période allant jusqu'en 2020 ;
- La création, à partir du bureau franco-

allemand sur l'énergie éolienne, d'un Office franco-allemand des énergies renouvelables en 2010 ; la création en parallèle des Instituts français et allemand d'études approfondies sur le développement durable et le changement climatique à Paris et à Potsdam ;

- La mise en place du premier projet de démonstration transfrontalier à l'échelle mondiale dans la région entre Strasbourg et Stuttgart / Mannheim / Karlsruhe autour du véhicule électrique, qui démontrera les potentialités du projet « e-mobility ». La France et l'Allemagne présenteront également leurs vues communes dans le domaine de la standardisation afin d'accélérer la création d'une norme unique européenne en matière de véhicules électriques, y compris les infrastructures nécessaires ;
- Nous nous engageons conjointement à assurer une diversification du mix énergétique, des sources et de l'acheminement de l'énergie afin de sécuriser l'approvisionnement énergétique de l'Europe à long terme et d'accroître l'efficacité énergétique ainsi que le recours à l'énergie renouvelable et/ou décarbonée ; à cette fin, nous utiliserons les synergies offertes par la Stratégie High-Tech allemande et le Grand emprunt français. Dans ce contexte, nous saluons l'initiative industrielle sur le processus sidérurgique à très basses émissions de CO2 (ULCOS) assortie des projets pilotes et de démonstration à Florange et Eisenhüttenstadt.
- Nous coopèrerons en vue de créer le cadre approprié et de mettre en œuvre des projets ambitieux dans le domaine des énergies renouvelables, du captage de carbone et des réseaux transnationaux, en Méditerranée (notamment le Plan solaire méditerranéen et l'initiative Desertec), dans la mer du Nord et dans la mer Baltique ; nous coordonnerons nos projets en Afrique visant à l'atténuation du changement climatique, notamment pour développer des projets conjoints. Nous nous concentrerons sur l'évolution des initiatives industrielles dans le contexte d'un Plan stratégique européen pour les technologies énergétiques (Plan SET) afin der mettre en œuvre des projets conjoints.
- Nous réaffirmons notre volonté de contribuer au succès de la CdP 10 de la Convention sur la Diversité biologique, qui se tiendra au Japon, et nous réaffirmons notre attachement à la création du groupe international d'experts sur la biodiversité (IPBES) en 2010, année internationale de la biodiversité.
- Nous continuerons à développer et à actualiser régulièrement le réseau d'experts sur la sécurité d'approvisionnement pour le gaz, récemment mis en place. Nous examinerons la possibilité de créer un centre de compensation franco-allemand pour le gaz à destination de tous les acteurs concernés. Ce centre devra assurer, grâce à des mécanismes appropriés de coopération transfrontalière, qu'en cas de pénurie de gaz, les consommateurs de part et d'autre de la frontière puissent être approvisionnés de la façon la plus efficace.
- Nous soutiendrons le développement du « comptage intelligent » dans nos pays et dans l'UE et nous prévoyons d'organiser une conférence bilatérale sur le comptage intelligent afin de faciliter la coopération entre nos entreprises dans ce domaine.
- Nous intensifierons nos efforts pour faire avancer un système de transport efficace, durable et productif. Une étape consistera à poursuivre et amplifier la coopération ferroviaire entre les deux pays.
- Nous coopèrerons en vue de renforcer l'efficacité de la navigation aérienne en Europe du point de vue des coûts et de l'environnement, en signant un accord entre nos deux Etats sur la création du Functional Airspace Block (FABEC) en 2010, devant être ratifié d'ici 2012.

3. Croissance, innovation, recherche, éducation et enseignement supérieur

L'éducation, la recherche et l'innovation sont décisifs pour l'avenir de nos sociétés et pour garantir notre prospérité future. Nous voulons y travailler ensemble.

A cette fin, le CMFA fixe les objectifs suivants :

- D'ici 2020, le nombre des cursus bilingues dans l'enseignement supérieur doit

doubler ; les universités françaises et allemandes seront encouragées à mettre en commun leurs capacités pour mettre en place des programmes de coopération innovants afin de créer des pôles d'excellence européens ;

- D'ici 2020, le nombre d'étudiants, d'étudiants en doctorat et de jeunes chercheurs participant à des programmes financés par l'Université franco-allemande doit doubler. Celle-ci doit étendre ses activités pour inclure des filières communes adaptées à la demande réelle du marché du travail ; nous élargirons et faciliterons aussi les possibilités de doctorats franco-allemands (cotutelles de thèses) ;
- D'ici 2020, la coopération franco-allemande en matière de formation professionnelle doit se développer en étendant les programmes existants, y compris en ce qui concerne la mobilité des apprentis ; nous faciliterons l'insertion des jeunes diplômés dans les entreprises de l'autre pays par la création d'un statut du stagiaire franco-allemand ;
- D'ici 2020, nous voulons que, parmi les élèves de l'enseignement secondaire, un Français sur deux ou un Allemand sur deux ait visité au moins une fois l'autre pays ; à cette fin, nous appelons les établissements secondaires, en lien avec l'OFAJ, à intensifier leurs efforts ;
- l'apprentissage de la langue du partenaire doit être encouragé et soutenu et le rapprochement des systèmes éducatifs poursuivi (manuels scolaires, programmes, certification, échanges d'enseignants et de cadres).
- D'ici 2020, au moins 200 écoles maternelles bilingues franco-allemandes devront être créées ;
- Encouragées par l'introduction du manuel d'histoire franco-allemand, la France et l'Allemagne ont l'intention de préparer un manuel scolaire commun sur l'Europe et l'histoire de la construction européenne, ouvert à la participation d'autres partenaires européens.
- En matière de recherche et d'innovation, la coopération entre les organismes compétents (y compris les agences de financement de la recherche) doit s'intensifier, notamment dans le cadre européen, à commencer par la coopération entre la Deutsche Forschungsgemeinschaft et l'Agence Nationale de la Recherche, entre la Société Max Planck et le CNRS ; des programmes conjoints de recherche doivent être engagés, en commençant par le domaine médical (en particulier en ce qui concerne des maladies neuro-dégénératives comme la maladie d'Alzheimer) et dans le domaine des biotechnologies.
- Des propositions communes seront présentées pour renforcer l'ambition et l'efficacité des programmes européens de recherche et d'innovation. A cette fin, nos gouvernements se félicitent de l'échange mutuel d'équipes de recherche des Instituts Fraunhofer et des Instituts « Carnot » dans l'objectif de créer à terme des laboratoires de recherche communs Carnot-Fraunhofer dans le cadre des pôles d'excellence à l'échelle mondiale.
- Il convient d'instaurer un dialogue commun entre science et société dans nos deux pays afin d'attirer les jeunes vers la recherche. Afin de jouer un rôle de multiplicateur, un « train de la science » voyagera à travers la France et l'Allemagne en 2010 et 2011.
- S'agissant de l'agriculture, les deux pays sont déterminés à renforcer la coordination de leurs politiques agricole et alimentaire ; ils feront des propositions communes en vue d'une Politique agricole et alimentaire commune forte.
- La mise en place d'une stratégie sur l'alimentation ciblée sur l'avenir de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sera, de même que l'impact de l'agriculture sur l'économie et le climat, l'une des priorités de nos efforts conjoints de recherche.
- Nous poursuivrons la coopération franco-allemande déjà bien établie dans le domaine de la politique spatiale européenne. Notre objectif commun est de garantir l'accès de l'Europe à l'espace. Pour cette raison, nous demeurons déterminés à améliorer Ariane V. Toutefois, nous sommes également conscients de la nécessité de traiter la question d'une nouvelle génération de lanceurs et nous demandons au CNES et au DLR d'explorer cette perspective. Nous leur demandons de faire rapport sur cette question d'ici la fin 2010.
- Une étroite coopération en matière d'innovations dans le domaine des sciences

et technologies spatiales se verra également renforcée par la mise en œuvre d'une mission conjointe d'observation du climat par satellite. La construction conjointe d'un satellite de détection du méthane – l'un des principaux gaz à effet de serre –, devant être lancée en 2013/2014, constitue un exemple de coopération bilatérale qui renforcera notablement les aspects de la protection du climat en Europe.

4. Politique étrangère, défense, sécurité

La France soutient l'aspiration légitime de l'Allemagne à un siège de membre permanent au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. La France et l'Allemagne doivent s'inscrire au centre du développement de la PESD, de l'Alliance atlantique et de l'OSCE en se fixant les actions suivantes :

- Coopérer étroitement afin de faire du Service Européen d'Action Extérieure un puissant instrument pour la politique étrangère et de sécurité européenne ;
- Travailler ensemble pour assurer que l'UE et ses Etats membres réagissent de façon encore plus efficace et coordonnée pour faire face aux conséquences de catastrophes majeures, telles que celle survenue en Haïti ;
- Assurer la pleine mise en œuvre des décisions prises par le Conseil européen de décembre 2008, en particulier pour le niveau d'ambition des opérations civiles et militaires, le développement de projets capacitaires européens tels que MuSIS (Multinational Satellite-bases Imagery System for Surveillance, Reconnaissance and Observation) ou EATF/EATC (European Air Transport Fleet/European Air Transport Command) et le renforcement de la base industrielle et technologique de défense européenne et des relations UE/OTAN ;
- Développer la gestion civile et militaire des crises au sein de l'UE ; nous lancerons des initiatives dans le domaine de la coopération structurée permanente, notamment avec nos partenaires polonais au sein du Triangle de Weimar, ainsi qu'avec d'autres partenaires européens. Ce faisant, nous examinerons des initiatives pour traiter les problèmes liés à la création de nouvelles structures multinationales permanentes de dispositifs de forces ainsi qu'au renforcement des capacités de planification et de conduite des opérations civiles et militaires.
- Développer notre dialogue sur les questions industrielles de défense en vue de rationaliser ce secteur et de nous concerter en amont sur nos projets d'équipements, de même qu'avec nos partenaires par le biais de l'Agence européenne de défense ;
- Etablir des règles du jeu équitables sur le marché de la défense entre partenaires européens et transatlantiques ;
- Développer la capacité d'engagement opérationnelle de la Brigade franco-allemande ; et au-delà, renforcer notre concertation en vue de déploiements communs ;
- Renforcer la concertation franco-allemande sur l'Afghanistan afin d'approfondir la coordination de nos efforts au sein de l'OTAN et de l'UE ;
- Développer des efforts communs de lutte contre la prolifération des armes de destruction massive et des missiles et promouvoir le désarmement global par des mesures concrètes et réalistes ;
- Contribuer ensemble à la sécurité transatlantique à travers notre ferme engagement envers les buts et valeurs de l'Alliance atlantique et en faveur d'une nouvelle impulsion en vue de l'adaptation et de la réforme de celle-ci ;
- Intensifier les travaux communs afin de développer encore la Politique européenne de voisinage ;
- Renforcer notre coopération dans le cadre des Nations Unies et pour la consolidation de la paix et de la sécurité ;
- Afin de renforcer la sécurité pan-européenne, la France et l'Allemagne comptent renforcer les trois dimensions de l'acquis d'Helsinki. Dans le domaine de la politique de sécurité, nous sommes particulièrement désireux d'améliorer les capacités de règlement des conflits de l'OSCE. A cette fin, la France et l'Allemagne feront dès que possible acte de candidature à la

présidence conjointe de l'OSCE.

En matière de sécurité intérieure, d'immigration et de justice :

- Approfondir et systématiser la coopération policière en zone frontalière, notamment en créant une unité fluviale franco-allemande sur le Rhin ;
- Travailler ensemble à la mise en œuvre du programme de Stockholm et du pacte européen sur l'immigration et l'asile. Nous continuerons par ailleurs à coopérer étroitement sur toutes les questions de migration (Groupe de travail franco-allemand sur la migration) ;
- Œuvrer ensemble au renforcement de FRONTEX prioritairement en Méditerranée, tout en portant une attention soutenue aux routes migratoires orientales ; en vue d'un engagement multinational dans une unité européenne de gardes-frontières, un projet pilote franco-allemand encouragera l'échange d'experts et examinera la faisabilité d'évolutions ultérieures, pouvant donc faire fonction d'exemple ;
- Encourager une action européenne anti-drogue visant à couper les routes de la cocaïne et de l'héroïne vers l'Europe dans le cadre d'un pacte européen contre le trafic international de la drogue ;
- Travailler ensemble à des accords de gestion concertée des flux migratoires dans le voisinage oriental de l'UE et en Afrique ;
- Travailler ensemble au renforcement des mesures de protection contre les attaques cybernétiques, notamment dans les instances internationales appropriées ;
- Travailler ensemble à l'élaboration d'un PNR (Passenger Name Record) européen ;
- Adopter des approches communes en matière d'expérimentation en vue d'installer à l'avenir une nouvelle génération de systèmes de scanners corporels dans les aéroports français et allemands.

5. Rapprochement de nos citoyens

Les liens personnels et amicaux entre les citoyens de nos deux pays sont le fondement de l'entente franco-allemande. Les nombreuses initiatives issues des sociétés civiles des deux pays rendent l'amitié franco-allemande concrète et tangible dans la vie quotidienne. Ces initiatives doivent être encouragées, facilitées, et mêmes prises en considération pour leur assurer un suivi juridique. Nous saluons le rôle essentiel et précieux joué par les institutions établies de la coopération franco-allemande, notamment l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), dans la promotion d'un resserrement constant des liens entre nos citoyens.

A cette fin, nous voulons :

- Eliminer d'ici 2020 les obstacles juridiques et administratifs qui entravent les échanges entre citoyens et entreprises des deux pays ; la signature de l'accord sur le régime matrimonial commun franco-allemand est une contribution exemplaire à cet effort, qu'il convient de poursuivre, également dans d'autres domaines du droit revêtant une importance majeure pour nos citoyens ;
- Encourager les jumelages entre les communes, de même que la coopération entre collectivités territoriales : à cet égard, nous soutenons le projet de région métropolitaine du Rhin supérieur comme modèle de coopération transfrontalière européenne ;
- Intensifier notre coopération bilatérale dans le domaine de la protection contre les crues et de la maîtrise des crues le long du Rhin ;
- Approfondir la coopération transfrontalière franco-allemande dans le domaine de la santé afin d'assurer des soins médicaux de qualité de façon égale à tous les habitants des régions frontalières ;
- Favoriser les échanges entre jeunes, y compris issus de milieux défavorisés ;
- Un parlement franco-allemand des jeunes devrait être institué de manière pérenne ;
- Un volontariat civique franco-allemand devrait être développé pour permettre aux jeunes de s'engager dans des projets sociaux et de coopération dans le pays partenaire et au niveau

international ;

- Etre à l'avant-garde des efforts visant à créer en Europe un espace culturel commun préservant et promouvant la diversité et la richesse culturelles de notre continent. Afin de consolider l'espace culturel commun franco-allemand, nous nous attacherons notamment à lever les obstacles à la mobilité des œuvres et des artistes en créant de nouveaux programmes de résidence et d'échange pour les artistes, les acteurs des institutions culturelles et les agents des ministères de la culture ; l'espace culturel commun franco-allemand se développera au travers de divers projets ;
- Coopérer étroitement sur les programmes de numérisation à grande échelle d'œuvres du patrimoine lancés en France par GALLICA et le Grand emprunt, et en Allemagne par la « Deustsche Digitale Bibliothek », qui associe les efforts de numérisation de 30.000 institutions culturelles et scientifiques allemandes. A travers ces bibliothèques numériques nationales, la France et l'Allemagne contribuent activement au renforcement continu de la Bibliothèque numérique européenne multilingue EUROPEANA en offrant un accès à la culture au plus grand nombre de citoyens et concourent au développement d'une offre légale en ligne ;
- Faire des 800 ans de la Cathédrale de Reims en 2011 et de l'inauguration des vitraux créés par un artiste allemand un événement symbolique de la coopération franco-allemande ;
- Développer des initiatives communes dans le domaine du sport, par exemple en agissant conjointement pour lutter contre le dopage, en favorisant les doubles carrières pour les sportifs de haut niveau ;
- Prévoir un soutien réciproque à l'organisation de grands événements sportifs dans l'autre pays afin de mieux faire entendre la voix de l'Europe dans la compétition mondiale ;
- Soutenir la chaîne franco-allemande ARTE dans sa volonté de développer de nouveaux partenariats en Europe et autour de la Méditerranée ;
- L'intégration des migrants dans nos sociétés demeurera un sujet d'intérêt de notre coopération et nous continuerons à échanger nos expériences en la matière.

6. Cadre institutionnel

Le Conseil des Ministres franco-allemand constitue le cadre privilégié de notre coopération bilatérale. De manière à renforcer sa capacité d'initiative et assurer le suivi des décisions, il arrête les mesures suivantes :

- Les Secrétaires généraux pour la coopération franco-allemande en leur qualité de membre du gouvernement en charge des affaires européennes, feront rapport au CMFA du suivi de ses décisions au moins une fois par an ; ils pourront être invités à s'exprimer conjointement devant le Conseil des Ministres du pays partenaire pour présenter les progrès réalisés dans l'application de l'agenda franco-allemand. Cette possibilité sera ouverte à d'autres Ministres en fonction du sujet présenté ;
- Chaque Ministre devra désigner un point de contact franco-allemand de haut niveau dans son ministère ;
- Nous continuerons à nous coordonner étroitement s'agissant des travaux en cours dans l'UE. Nous poursuivrons notre étroite concertation avant chaque réunion du Conseil européen. Les ministres concernés se concerteront au besoin avant chaque réunion du Conseil des Ministres de l'Union européenne.

S'agissant de notre **représentation dans les pays tiers,** nous voulons donner une nouvelle impulsion au rapprochement de nos réseaux diplomatiques avec l'objectif d'aller jusqu'à dix d'ambassades communes à l'horizon 2020 en commençant par :

- Une étude systématique des possibilités de co-localisation franco-allemande lors des décisions immobilières ;
- L'accueil d'un diplomate du pays partenaire lorsque l'un de nos pays n'est pas représenté dans un pays tiers donné ;
- La recherche systématique de mutualisation de nos centres culturels à travers le monde et notamment dans les grands pôles de puissance émergents, sur le modèle du projet de centre culturel commun de Moscou ;

- Le lancement d'un travail conjoint pour rechercher des synergies et une mutualisation des ressources entre nos ambassades, notamment en étendant la coopération en matière de délivrance des visas (accords de représentation, co-localisation, centres de demandes communs).
- La création d'une formation franco-allemande au sein de l'Académie diplomatique allemande et du futur Institut diplomatique et consulaire français.

Enfin, **le CMFA encourage les deux parlements à envisager des étapes supplémentaires pour une coopération plus étroite.** Celles-ci pourraient notamment inclure :

- La tenue de réunions conjointes de l'Assemblée nationale et du Bundestag, alternativement à Versailles et à Berlin ;
- L'intensification des échanges entre les Commissions des Affaires étrangères et des Affaires européennes des deux Parlements, qui pourrait inclure des consultations systématiques dans l'exercice du contrôle de subsidiarité prévu par le Traité de Lisbonne ;
- L'élaboration par les Parlements de propositions de lois communes aux deux pays ;
- La rédaction de rapports parlementaires communs. »

ANNEXE 2 – L'ALLEMAGNE APRES LE NUCLEAIRE

Source : www.lemonde.fr

« Article paru dans l'édition du 30.07.11
Une nouvelle politique énergétique est en route
Par Guido Westerwelle, Ministre des Affaires Etrangères de la République Fédérale d'Allemagne

L'Allemagne sortira du nucléaire d'ici à 2022 et investit désormais encore plus dans son grand tournant énergétique. L'Allemagne redonne ainsi un coup d'accélérateur pour mettre en oeuvre une économie énergétique durable et un approvisionnement généralisé en énergies renouvelables.

En prenant cette décision, nous nous sommes assignés à nous-mêmes une tâche ambitieuse. Nous voulons tracer de manière durable et irréversible la voie vers un approvisionnement énergétique qui soit propre, sûr et à un prix acceptable. Cet objectif, nous l'atteindrons en investissant dans des secteurs économiques qui ne peuvent être que porteurs d'avenir.

La grande majorité de la population en Allemagne soutient cette décision. Pendant des années, le débat sur l'usage civil de l'énergie nucléaire a profondément agité la classe politique et la société allemandes. Aujourd'hui, nous sommes parvenus à un large consensus démocratique selon lequel un changement de cap énergétique est possible, au niveau de la technique, de la conception et de l'économie.

La tragédie de Fukushima a conduit à une nouvelle évaluation des risques de l'énergie nucléaire et accéléré le tournant énergétique. Toutefois, la décision de principe de l'Allemagne d'opter pour les énergies renouvelables et la fin de l'énergie nucléaire avait déjà été prise auparavant. Elle est en accord avec notre engagement en faveur de la protection du climat. Les objectifs que le gouvernement fédéral avait fixés, en octobre 2010, pour développer les énergies renouvelables pourront ainsi être réalisés plus tôt que prévu.

Notre voisin français suit très attentivement mais aussi d'un oeil critique le rythme accéléré de ce changement de cap. Il est clair que c'est à la suite d'un long débat que l'Allemagne s'est fixé des objectifs ambitieux mais réalistes. Dans la mise en oeuvre de ces objectifs, notre démarche sera responsable à tous égards, qu'il s'agisse de la sécurité de l'approvisionnement, du financement ou du respect du climat et de l'environnement.

Jusqu'en mars, les 17 réacteurs nucléaires de l'Allemagne couvraient 22 % des besoins d'électricité du pays. Après l'arrêt de huit réacteurs, la part d'électricité produite par les neuf réacteurs encore en service est d'environ 15 % et la garantie d'approvisionnement en électricité est supérieure au plus haut niveau de consommation domestique jamais atteint dans le pays.

Aujourd'hui, de nouvelles capacités renouvelables, une meilleure gestion des systèmes et des améliorations en matière d'efficacité compensent la différence liée à l'arrêt d'un certain nombre de réacteurs. A l'avenir, l'énergie provenant de sources renouvelables et de centrales à gaz pauvres en carbone remplacera progressivement la technique nucléaire. En attendant, nous aurons besoin des centrales à énergies fossiles comme technologie de transition. Nos objectifs climatiques restent néanmoins inchangés, c'est-à-dire l'objectif auquel tend l'Union européenne tout entière, soit une réduction des émissions de CO2 d'au moins 20 % d'ici à 2020, et notre objectif national qui est de réduire de 40 % les émissions en Allemagne.

En 2010, la consommation d'électricité de l'Allemagne provenant des énergies renouvelables s'élevait à 17 %. Ce chiffre doit atteindre 35 % d'ici à 2020 et 50 % d'ici à 2030. Le tournant énergétique de l'Allemagne ne rendra pas le pays plus dépendant des autres. En vue d'assurer son propre approvisionnement, le gouvernement fédéral investit comme jamais auparavant dans trois instruments essentiels, à savoir, l'extension du réseau, le développement des énergies renouvelables et le renforcement de l'efficacité énergétique.

Chaque pays décide lui-même de son bouquet énergétique. Cela vaut aussi au sein de la communauté de l'Union européenne. Nombreux sont cependant les risques qui ne s'arrêtent pas aux frontières d'un pays. C'est donc une bonne chose que la sûreté des installations nucléaires puisse désormais être contrôlée de manière fiable et comparable grâce aux tests de résistance européens.

Au sein des instances internationales telles que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), notre but à tous devrait être de garantir le plus de sûreté possible en ayant les normes les plus exigeantes possibles. Je me réjouis donc que la France porte une attention particulière à cette question dans le cadre de sa présidence du G8. Des catastrophes comme celles de Three Mile Island, Tchernobyl et Fukushima ne doivent pas se reproduire.

Pour atteindre nos objectifs énergétique et climatique, nous devons parachever également le marché intérieur européen dans le secteur de l'énergie. Cela comprend l'efficacité énergétique, la poursuite du développement du marché intérieur de l'énergie et de la compétitivité dans l'intérêt des consommateurs, la sécurité de l'approvisionnement grâce à de meilleures infrastructures et la diversification des sources et des voies d'approvisionnement.

Il faut connecter les réseaux nationaux avec ingéniosité et en fonction des besoins, et exploiter de manière optimale toutes les possibilités d'économie. Car l'économie d'énergie est déterminante comme « source d'énergie ».

L'Allemagne souscrit pleinement à ces objectifs. Les efforts déployés par l'UE et la politique énergétique nationale des Etats membres sont complémentaires. La devise « plus d'Europe et pas moins » doit s'appliquer aussi à la politique énergétique.

En ma qualité de ministre des affaires étrangères, je plaide pour que nous saisissions tous ensemble les opportunités que nous offre le développement des énergies renouvelables à travers le monde. Nous soutenons la mise en oeuvre du projet Desertec, qui, à l'aide de centrales solaires et éoliennes ou encore de la technologie photovoltaïque, permettra de fournir aux pays industrialisés de l'électricité propre en provenance de régions désertiques.

Les solutions, qui étaient hier encore utopiques ou hors de prix, sont aujourd'hui réalisables du point de vue technique et économique ou ne sauraient tarder à l'être. En Allemagne, les énergies renouvelables ont d'ores et déjà créé beaucoup de nouveaux emplois. Les pays émergents et en développement peuvent eux aussi profiter des nouvelles technologies pour assurer durablement leur prospérité.

En accélérant son tournant énergétique, l'Allemagne, en tant que grand pays industrialisé, avance dans une voie qu'elle a tracée depuis longtemps en termes de technique et de planification. Le tournant énergétique ne se fera pas au détriment de notre performance, de l'environnement ou de nos voisins, mais ouvrira la porte à une économie énergétique efficace, durable, économique et sûre au XXIe siècle.

Nous invitons nos partenaires à nouer des liens de coopération étroits et constructifs pour saisir toutes les opportunités qui peuvent en résulter. »

Intérêt Régional

Société civile

Mission consultative

97 conseillers

Seconde Assemblée Régionale de Lorraine

Influence

Anticipation

Diversité territoriale

Veille

Réflexions

Echanges

Propositions

Brassage d'idées

Conseil Economique Social et Environnemental LORRAINE

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE LORRAINE

Hôtel de Région - Place Gabriel Hocquard
BP 81004 - 57036 Metz Cedex 1
Tél. 03 87 33 60 26 - Fax 03 87 33 61 09

http://ces.lorraine.eu - cese@lorraine.eu
www.facebook.com/ceselorraine
www.twitter.com/ceselorraine

OCTOBRE 2011

Crédits photos : www.sxc.hu / www.quattropole.org
Communication : CESE de Lorraine